DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12605 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 9 AOUT 1985

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉLYSÉE SOUS DE GAULLE

M. Bernard Tricot va enquêter sur l'attentat contre le bateau de Greenpeace

M. Laurent Fabius a désigné, jeudi 8 août, M. Bernard Tricot, ancien secrétaire général de l'Elysée sous la présidence du général de Gaulle, pour mener à bien l'enquête administrative sur l'attentat contre le bateau de Greenpeace, commis le 10 juillet en Nouvelle-Zélande. Dans la lettre de mission, le premier ministre précise que « les conclusions du rapport » *seront publiques et que M. Tricot est chargé d'* « établir la vérité, préciser les responsabilités et cela sans limitations d'aucune sorte ».

On devrait en faire un film. Avec l'un de ces scénarios invraisemblables, aux rebondissements stupéfiants introduits dans un décor de rêve, le Pacifique et ses myriades d'îles. Ingrédients : la haute stratégie *militaire — les explosions nucléaires* françaises, la géopolitique mondiale, — la crise en Nouvelle-Calédonie et le jeu des grandes puissances dans cette région, l'univers trouble des services spéciaux et la politique hexagonale — l'extrême droite activiste, habituée aux opérations de « barbouzes ».

Car, indéniablement, dans l'affaire du *Rainbow-Warrior*, ce navire du mouvement écologiste Greenpeace, coulé le 10 juillet dans un port de Nouvelle-*Zélande, la réalité* dépasse la fiction. Deux mines posées sous la coque, une explosion dont sera victime un photographe portugais qui se trouvait à bord et qui mourra noyé ; une cible apparente : la campagne de protestation contre les essais nucléaires français en Polynésie, dont ce chalutier britannique devait prendre la tête.

Puis le film s'accélère : un mystérieux couple porteur de faux passeports suisses aux noms d'Alain-Jacques et Sophie-Claire Turenge, trente-quatre et trente-six ans, est arrêté par la police néo-zélandaise, *inculpé de meurtre et* d'incendie volontaire. En apparence, d'innocents touristes à bord d'un mini-bus. En *réalité, ils seraient français*, auraient tourné autour du *Rainbow-Warrior* et auraient mené à bien l'attentat avec la complicité de l'équipage d'un bateau de 11 mètres parti de Nouméa, *l'Ouvea*. Manque de chance, après un contrôle dans l'île australienne de Norfolk, les policiers laissent repartir *l'Ouvea* et son équipage, le 17 juillet. Depuis, plus rien : le bateau a disparu corps et biens, son équipage s'est volatilisé.

Enfin, nouveau suspense, le président de la République française en personne s'en mêle et réclame *« sans délai une enquête rigoureuse ».*

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 6.)

La main dans le sac ?

L'affaire du « Rainbow-Warrior », ce navire du mouvement écologiste et antinucléaire Greenpeace coulé le 10 juillet dernier *dans le port d'Auckland* alors qu'il allait participer à une nouvelle campagne de protestation contre les essais nucléaires français dans la région de Mururoa, a porté un rude coup aux relations franco-néo-zélandaises. A vrai dire, *elles n'ont jamais été trop* bonnes depuis que la Polynésie française est utilisée, ce qui remonte à 1966, comme champ de tir pour les expérimentations nucléaires servant au développement de la force de dissuasion.

Les autorités de Wellington, après un peu moins d'un mois d'enquête, ont acquis la conviction que l'attentat contre le « Rainbow Warrior », qui a fait un mort, a bel et bien été commis par des mains françaises. Un couple, voyageant avec des passeports suisses volés, a même été inculpé pour sa participation au crime d'Auckland. Reste à connaître la véritable identité des deux accusés et, bien entendu, celle de leurs protecteurs. C'est notamment à cette fin qu'un groupe de policiers *néo-zélandais est arrivé* mardi 6 août à Paris.

Il est peu probable que le débarquement en France des enquêteurs néo-zélandais ait fait plaisir à tout le monde. Mais que pouvait faire d'autre M. Mitterrand, sinon ordonner l'ouverture d'une enquête dont on peut d'ailleurs se demander pourquoi elle n'avait pas été exigée plus tôt ? Une telle enquête, si elle est menée avec la diligence nécessaire, devrait permettre de répondre enfin à la question principale : quelle est la part de responsabilité, si responsabilité il y a, du gouvernement français *dans la destruction du* « Rainbow Warrior » ?

Questions annexes : le couple arrêté à Auckland « travaillait-il » directement sous les ordres des services *français ? Ou bien* n'avait-il qu'une fonction « contractuelle » ? L'opération relevait-elle au contraire de l'« initiative privée », secondée par la complicité de certains responsables agissant de leur propre initiative ?

Il est sûr, de toute façon, que l'épisode ne se soldera pas par une amélioration de nos relations avec Wellington. Si la pomme de discorde calédonienne qui a opposé la France à la Nouvelle-Zélande a tendance à s'estomper depuis que les socialistes français appliquent une politique pro-indépendantiste à Nouméa, l'épineux dossier des essais nucléaires de Mururoa n'est pas prêt de disparaître.

Or le nouveau premier ministre néo-zélandais, le travailliste David Lange, au pouvoir depuis un an, est beaucoup plus intransigeant que ses prédécesseurs sur ce point. *C'est ainsi qu'il n'a* pas hésité à s'opposer ouvertement aux Etats-Unis en interdisant l'escale dans les ports néo-zélandais des navires de guerre américains porteurs d'armes nucléaires. Et c'est simplement pour ne pas entrer en conflit avec *l'Australie voisine* que M. Lange n'a pas exigé, au cours du Forum du Pacifique sud qui vient de se tenir dans l'archipel Cook, qu'une telle *mesure* soit impérativement incluse dans le traité de dénucléarisation de la zone qui vient d'être mis au point.

L'interdiction d'essais nucléaires figure en revanche dans ce texte, et vise directement la France. C'est dire que le conflit n'est pas près de disparaître. Raison de plus pour ne pas l'envenimer davantage en ayant recours à des pratiques criminelles ou en les tolérant.

LA POLITIQUE CULTURELLE

Des diplômes seront créés pour les langues régionales

Les membres du Conseil national des langues et cultures régionales de France, institué par le conseil des ministres du 7 août, devraient être nommés avant la fin de l'été.

D'autre part, de nouveaux certificats d'aptitude professionnelle à l'enseignement secondaire (CAPES), du même type que celui *qui a* été créé pour la langue bretonne, pourront être progressivement institués.

Une décision symbolique

Le français menacé ? L'histoire de France, longue montée de l'identification nationale autour d'une langue commune, réécrite à l'envers ? L'approbation par le conseil des ministres de la création, proposée par M. Jack Lang, d'un Conseil national des langues et cultures de France et d'un CAPES de breton fait frémir tout ce que la France compte de partisans de la centralisation, comme M. Michel Debré, ou tout simplement de défenseurs acharnés de la langue française. A l'opposé, les Basques s'inquiètent de n'avoir pas encore, eux aussi, leur CAPES, et les régionalistes passionnés voient là une étape dans leur combat.

A la vérité, les décisions du gouvernement ne justifient ni les craintes des *uns ni* les espoirs des autres.

Les prérogatives du Conseil national sont aussi limitées que son domaine est vaste : chargé de conseiller le gouvernement, il représentera non seulement les langues régionales traditionnelles mais celles parlées par les diverses immigrations. Le CAPES de breton est un concours des plus difficiles puisqu'il doit allier à la connaissance de la langue celles qu'exige déjà le professorat dans l'enseignement secondaire : on ne peut fermer à ses titulaires toute nomination hors du terroir breton. Et ses débouchés sont des plus restreints.

Le Conseil aura bien du mal à ne pas se limiter au rôle d'une aimable tour de Babel, le *CAPES* à tenter d'autres enseignants que les bretonnants les plus convaincus.

Les décisions gouvernementales n'en ont pas moins une valeur symbolique.

JEAN PLANCHAIS.

(Lire la suite page 15.)

PRISONS

Nouvelles réformes

Les réformes se succèdent dans les prisons. Après la parution, jeudi *8 août*, au *Journal officiel*, d'un décret modifiant cent sept articles du code de procédure pénale, le ministère de la justice a *décidé de* continuer sur sa lancée, au rythme régulier qui est le sien depuis mai 1981. A l'automne, un autre décret pourrait autoriser les avocats à défendre, à l'intérieur des prisons, les détenus turbulents menacés du « mitard », c'est-à-dire de cellule de punition.

Le décret paru jeudi était attendu (*le Monde* du 19 juin). Il vise à humaniser, autant que faire se peut, la vie carcérale ; à adapter la période d'incarcération à la personnalité des détenus et, bien que cet objectif ne soit pas avoué, à désencombrer les prisons. Ainsi l'une des principales mesures retenues consiste-t-elle à accorder, le cas échéant, des permissions de sortir plus longues aux détenus condamnés à moins d'un an d'emprisonnement. Aujourd'hui ces permissions ne dépassent pas trois jours.

Il faudrait sans doute davantage que ce décret pour écarter tout risque de violences en prison et rendre celle-ci plus acceptable. Mais, ajoutées aux grâces du 14 juillet, ces mesures paraissent de nature à apaiser la tension qui régnait au printemps dans les établissements pénitentiaires.

(Lire page 22 l'article de BERTRAND LE GENDRE.)

Le débat sur la cohabitation

Le débat sur la cohabitation entre M. Mitterrand et une majorité qui lui serait opposée a toute chance d'occuper pour longtemps les esprits et la vie publique. Ce débat a connu un nouveau développement avec la publication au « Journal officiel » de mercredi d'un décret qui augmente le nombre des hauts fonctionnaires nommés par le chef de l'Etat. Le PC et l'opposition ont aussitôt commenté avec la même désapprobation cette initiative de M. Mitterrand.

Nous ouvrons nos colonnes à ce débat traité sous forme de fable par Jean-Michel Royer et sur le plan politique par MM. Charles Millon, député UDF de l'Ain, et Daniel Amson, proche de M. Giscard d'Estaing. (Lire page 7.)

Fable

par JEAN-MICHEL ROYER

12 mars 1967. L'Union pour la Vᵉ République, qui regroupe tous les candidats gaullistes, n'obtient qu'un tiers des sièges de l'Assemblée. La Fédération de la gauche démocrate et socialiste, que préside François Mitterrand, *en obtient aussi un tiers*. Et le dernier tiers se partage quasi à égalité entre le Parti communiste et le Centre démocrate. La cuisante défaite de ses partisans a d'abord *porté le général de Gaulle* à l'abdication immédiate. Ses conseillers le retenant par les basques de son uniforme l'ont néanmoins empêché de céder aux tentations de la pêche-à-la ligne et de la délectation morose. Argument de Georges Pompidou (avec lequel il n'est pas encore brouillé) : « Si vous partez, la Vᵉ République est fichue ; je me fais battre à plate couture par Mitterrand, pour lequel voteront les communistes et que Poher, installé à votre place, ne manquera pas d'aider de tout son poids. »

C'est en effet le temps où beaucoup de centristes voient la FGDS d'un bon œil, les seuls liens de celle-ci avec le PCF étant des accords de désistement — qui viennent de jouer à plein.

Alors, que faire ? Le 1ᵉʳ avril, le général charge Jacques Chaban-Delmas de former le gouvernement, où les membres du Centre démocrate entrent en nombre ; mais trois défections dans cette formation l'empêchent d'obtenir la confiance. La mort dans l'âme, le chef de l'Etat doit appeler François Mitterrand, dont les communistes ont annoncé qu'ils soutiendraient le gouvernement sans y participer et qui n'ignore pas que les trois centristes qui ont manqué à Chaban viendront à lui, suivis d'une bonne poignée d'autres, auxquels il ne ménagera pas les portefeuilles.

Entre le fondateur de la Vᵉ République et l'auteur du *Coup d'Etat permanent*, la rencontre est courtoise mais glaciale. Les deux hommes se sont durement affrontés deux ans plus tôt lors de l'élection présidentielle.

« M. le premier ministre, dit le général avec une lourde ironie, *quel rôle attendez-vous de moi ? Que je sois ce « président-arbitre », que vous avez juré d'être dans vos premières interventions de la campagne de 1965, pour mieux fustiger mon « pouvoir personnel » digne d'un tyran asiatique aux pouces recourbés ? Ou bien que je sois ce président « arbitre et néanmoins actif » que, rectifiant ensuite le tir afin de ne pas sembler être l'apôtre du retour au temps des chrysanthèmes, des potiches et des soliveaux, vous avez prôné dans vos dernières interventions de la même campagne électorale ?* (1)

— Monsieur le président de la République, répond François Mitterrand, non sans ironie lui non plus, *ce n'est certes pas à moi, humble, de dicter son rôle à l'élu de la nation et au gardien de la Constitution...*

— Eh bien ! nous l'appliquerons cette Constitution, et à la lettre encore ! Cette pratique du « domaine réservé », sur laquelle vous n'avez cessé de tirer à boulets rouges, je l'abandonne : elle n'est concevable que quand le président a le gouvernement de son choix et une majorité à sa botte. Si ce n'est pas le cas, les choses changent : de présidentiel, notre régime « à géométrie variable » devient parlementaire. On se souvient alors de l'article 20, qui veut que le premier ministre détermine et conduise la politique de la nation. Voilà tout.

— Sur ces bases-là nous nous entendrons à merveille, mon général.

— A une petite condition toutefois, mon cher : que vous ne tentiez pas de confisquer la politique extérieure à votre profit, ce serait un « coup d'Etat », selon votre forte expression d'il y a trois ans... (2).

— Mais...

— Pas de mais, je vous prie : je n'invoque que l'article 15 de la Constitution, qui veut que je sois le chef des armées, que l'article 5 qui veut que je sois le garant de l'application des traités et que l'article 52 qui me fait négocier et ratifier ces derniers... (3) »

∴

Arrêtons cette fable sur quelques questions. Nous sommes au printemps de 1967. Le 21 avril, les colonels prennent le pouvoir à Athènes. Passant outre à la volonté du chef de l'Etat, le gouvernement Mitterrand, répondant au vœu de l'Assemblée, rompt les relations diplomatiques avec la Grèce : ne commet-il pas un « coup d'Etat » en « confisquant » la politique extérieure ?

Le 16 mai, dans sa conférence de presse, le général de Gaulle rejette la candidature britannique au Marché commun. Le gouvernement, à son tour, ne voit-il pas là un « coup d'Etat » ?

Le 5 juin éclate la guerre des six jours, et le général décrète l'embargo des livraisons d'armes au Proche-Orient avant de qualifier, un peu plus tard, le peuple d'Israël de « sûr de lui et dominateur ». Le gouvernement le laisse faire, vraiment ?

Et n'évoquons pas le problème de la dissuasion nucléaire sur laquelle règne « le chef des armées », et à laquelle tant François Mitterrand que Jean Lecanuet, sans parler des communistes, sont alors farouchement hostiles (ce fut, pour les uns comme pour les autres, l'un des chevaux de bataille de la campagne présidentielle de 1965, avec le « pouvoir personnel »).

Ce dernier exemple montre, certes, qu'il existe aujourd'hui en matière de politique extérieure, et M. Mitterrand l'a fortement souligné, un consensus qui n'existait pas jadis, et qui peut rendre plus facile une éventuelle cohabitation pas trop conflictuelle.

Le petit apologue ci-dessus ne prouve pas grand-chose, reconnaissons-le volontiers. Et pourtant, que l'on relise un tout récent article de M. Maurice Duverger (4). Il stigmatise ceux (M. Barre et ses amis, pour ne pas les nommer) qui refusent toute idée de cohabitation avec le président actuel en cas de victoire de l'opposition en 1986. On est tenté de lui donner *raison*, et les sondages prouvent que cette réprobation est partagée par une majorité de nos concitoyens.

(Lire la suite page 7.)

(1) Sur ce changement de langage, voir *la Campagne présidentielle de 1965*, par Roger-Gérard Schwartzenberg, PUF, 1967, pp. 33 à 47.

(2) *Cf. le Coup d'Etat permanent* (1964) et, d'autre part, les propos tenus par M. François Mitterrand le 10 juillet 1985.

(3) *Cf.* L'entretien de M. Mitterrand avec Yves Mourousi, le 14 juillet 1985.

(4) « La Vᵉ République en danger », *le Monde* du 6 août 1985.

Le Monde DES LIVRES

LIRE

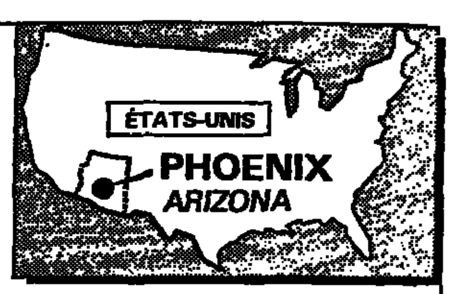
enquête

PHOENIX, AMÉRIQUE 1985

La ville dont les bébés ont cinquante ans

par BERNARD GUETTA

Officiellement, cette banale banlieue résidentielle s'appelle Sun City. Mais, pour avoir le droit de vivre dans cette « cité du soleil », il faut avoir au moins cinquante ans. Un « paradis » pour « retraités actifs » ou un lieu de solitude sur lequel plane l'ange de la mort ?



Phoenix (Arizona). — Elégamment percé de minces ouvertures en croisillons de béton, un mur d'enceinte retranche de l'Arizona, du monde et de la vie Sun City, la Cité du soleil. Aucune porte ni aucun garde ne vous interdit d'y pénétrer mais rien ne vous empêchera non plus de vouloir fuir tant il est difficile, dans une ville dont la moyenne d'âge est de soixante et onze ans et dont les quarante-cinq mille habitants sont tous des retraités, de ne pas, partout, sentir la mort.

Elle flotte dans les haleines, furieusement parfumées pour briser leurs relents médicamenteux. Insolente, elle s'étale dans le corps délabré de cet homme absent qui erre en short et chaussons entre les rayons d'un supermarché. Vulgaire, elle bariole d'atours criards des élégantes aux chairs lasses. Obsédante, elle vous fait chercher à chaque coin de rue, sur chaque bout de gazon, ce cimetière que la carte n'indique pas, dont la décence interdit de s'enquérir mais qui devrait bien — plus obligatoirement ici qu'en tout autre lieu — se trouver quelque part.

Là mort est là, mais en vérité personne ne fuit : elle attire au contraire — surprenant agent immobilier d'un promoteur de génie qu'elle a emporté un jour de fête nationale américaine, le 4 juillet 1974. Delbert Eugene Webb, c'était son nom, était né sept mois avant le siècle en Californie, dont son grand-père maternel, paysan allemand, avait construit l'un des premiers systèmes d'irrigation. Entrepreneur, son père était, lui, fils d'un évangéliste anglais et grand amateur de base-ball, et c'est très logiquement que ces ingrédients réunis allaient produire un Américain de légende dont la fortune personnelle s'élevait, en 1969, à plus de 100 millions de dollars.

Un nouveau style de vie

Il n'en avait naturellement pas un seul en poche à son arrivée à Phoenix où l'avait — classique début — conduit l'espoir que l'air chaud, *« mais sec »*, de l'Arizona serait propice à sa santé défaillante. Ensuite, il y a un patron qui fait faillite et un client qui l'aide à reprendre le fonds et à créer ainsi la Del E. Webb Construction Company qui bâtira pour le Pentagone et dont la première extension en dehors de Phoenix aura été, dans le Nevada frontalier, la capitale du jeu : Las Vegas.

Del Webb était grand, portait beau, finançait une célèbre équipe de base-ball, fréquentait les présidents, mais sa gloire, celle qui lui fit faire la couverture de *Time* en 1962 et le fera, peut-être, entrer dans la (petite) histoire des Etats-Unis, c'est Sun City.

Hier, il y a trente ans, il n'y avait là, à 20 kilomètres au nord-ouest de Phoenix, que des champs de coton bordés d'un hameau de modestes maisons pour retraités. Les champs, Del Webb les connaissait pour les lorgner depuis qu'il avait, à proximité, construit, avant-guerre, une base militaire dont on connaît l'importance dans l'histoire de Phoenix.

D'un coup, Del Webb acquiert, en 1959, quelque 4 500 hectares, construit un grand terrain de golf, un « centre de détente » avec cafétéria, bowling, salles de sport et ateliers d'artisanat, un centre commercial enfin, et cinq, juste cinq, maisons modèles. Il a inventé la *« retraite active »* et un *« nouveau style de vie »* sur lesquels est axée toute la publicité. La vieillesse devient une jeunesse que vont entretenir la pratique du sport, le soleil de l'Arizona et une intense vie sociale entre gens de même âge et de mêmes revenus. Deux doigts d'Amérique (pour être heureux, souriez !, pour être jeune, faites comme si, etc.), deux doigts d'intelligence du temps et de l'avènement des loisirs, et cent mille visiteurs piétinent au premier jour un site qui n'attend plus que leurs propres dollars pour, d'intuition, devenir gros lot.

Deux cent soixante maisons sont vendues en un week-end, mille trois cents en un an, vingt-six mille bientôt et on passe, en 1978, à Sun City West qui compte déjà quinze mille habitants et en comptera quarante mille au début du siècle. Cela signifie que dans quinze ans vivront ici, repliés sur eux-mêmes et dans un tissu urbain presque continu, quatre-vingt mille « senior citizens » (l'euphémisme américain pour « personnes âgées ») qui tendront, grâce aux progrès de la médecine, à relever beaucoup plus massivement du quatrième âge que du troisième.

En 1980, 10 % des Américains avaient déjà plus de soixante-cinq ans et seulement 1 % plus de quatre-vingt-cinq, mais ces pourcentages seront respectivement de 11 % et de 2 % en l'an 2000 et de 11,5 % et 2,5 % en 2010. *« Heureusement,* écrivait récemment *Newsweek* en commentant ces statistiques, *les parents âgés se chargent mieux que jamais de leur propre fardeau grâce (...) aux communautés de retraite »* — l'un des deux noms génériques donnés à Sun City et ses toujours plus nombreuses émules.

Heureusement ? Franchi le mur d'enceinte, c'est dans une banale banlieue résidentielle américaine que l'on pénètre. Les avenues ont des terre-pleins de gazon et les maisons leur jardinet à barbecue. De porche en porche — sur lesquels flotte souvent la bannière étoilée, — les trottoirs s'incurvent mollement pour mieux laisser glisser les voitures jusqu'aux garages. La monotonie des artères est si anesthésiante qu'on ne sait jamais bien si l'on a déjà passé dix croisements ou fait du surplace.

Le paysage est familier, mais lorsque, sur ce parking, s'ouvrent les portières aux vitres fumées pour ne laisser descendre que des grands-parents sans petits-enfants, la légitimité humaine de la *« retraite active »* est à tout le moins sujette à discussion. D'exclusion, de barricadement ou de solidarité, le ghetto est un élément constitutif de la ville américaine mais nulle part, ni dans les ruines d'un quartier noir misérable, ni dans l'irréalité d'une Chinatown, ni dans la splendeur silencieusement folle de Beverly Hills, ni dans la délimitation sans tremblement des carrés blancs de Washington, ni dans la partie homosexuelle de San-Francisco, nulle part l'enfance n'est purement et simplement interdite de séjour.



Dessin de JACQUES BELLENGER

A Sun City, dont le nom rit tant, les bébés ont cinquante ans — l'âge au-dessous duquel on ne peut s'installer ici, sauf à avoir un conjoint qui ait franchi cette barre — et lorsqu'ils viennent pour des vacances ou une visite du dimanche les enfants n'ont accès qu'à deux des piscines, deux heures par jour et à des moments différents. Les voir le moins possible, les décourager le plus possible et si un divorce difficile ou la disparition de leurs deux parents les oblige à venir vivre à Sun City, il faudra obtenir une autorisation spéciale. Sur les quarante-cinq mille habitants de la ville, cinquante-trois avaient, en 1980, moins de dix-huit ans : un pour mille.

Debout dans la piscine, sur le coup de midi, on bavarde en marchant dans l'eau ou en faisant jouer ses articulations. D'autres lisent ou somnolent sur les chaises longues et peu de maillots ont été choisis pour déguiser une atteinte ou l'autre. Une dame ne se montrerait sans doute pas n'importe où, à soixante-dix-sept ans, avec la fesse débordant ou un décolleté plongeant et ces gênes oubliées comptent certainement pour beaucoup. Mais tout de même : comment peut-on choisir Sun City ?

« C'est la guerre »

Alors, tout le monde a crié que c'était le « paradis », tout le monde parlait en même temps avec une vraie rage de convaincre et voilà ce qui s'entendait dans une cacophonie qui eût fait un spot télévisé que le meilleur publicitaire de Madison Avenue n'aurait pas su concevoir pour la compagnie Del Webb :

— *« Au lieu d'être dans une chaise roulante, je suis épuisée par toutes les activités que nous avons. »*

— *« Ici, les gens sont merveilleux. »*

— *« Et puis d'abord, qu'est-ce que vous avez contre le jardin d'Eden ? »*

— *« Tous les hivers de ma vie, j'ai vécu dans la neige de Chicago et maintenant la seule que je voie c'est à la télévision. »*

— *« Nous avons même un théâtre, et moi je n'étais jamais monté sur une scène avant de venir ici. »*

— *« Ici, nous pouvons tirer la porte et partir en vacances sans craindre un cambriolage. »*

Minute ! Pouce ! Question : *« Personne n'est donc gêné par cette exclusion des enfants ? »*. Alors tous, sans hésitation : *« Mais non, mais pas du tout : au contraire ! »* et la cacophonie reprend de plus belle :

— *« Avant que je ne parte de San-Francisco, les enfants de mes nouveaux voisins m'ont cassé des carreaux, comme ça, pour jouer. »*

— *« Les enfants, on les a élevés, on les a aidés et maintenant, nous voulons penser à nous. »*

Le colonel McKinnis qui anime le Lions de Sun City et qui a doté la ville d'un petit système de transports publics pour les plus pauvres en est resté coi. *« Comme nous disions en Europe : c'est la guerre ! »*, a-t-il murmuré avant d'aller retrouver son ami Sam autour d'une tasse de café. Le colonel : *« Nous avons appris à nos enfants à être bruyants, irrespectueux, indépendants. Maintenant, nous n'aimons pas ça et la seule chose que nous puissions faire est de nous éloigner d'eux. »*

Les terrains de golf sont superbes, les piscines longues et profondes, les clubs innombrables, les hôpitaux et les médecins à portée de main, une milice de volontaires assure la sécurité, étoile de shérif sur la poitrine, et puis il y a les Pom Poms — une troupe de majorettes qui sautent, dansent, lèvent la cuisse et font le grand écart dans la moyenne d'âge de Sun City, en bottes et bas résille.

Evidemment, il y a aussi l'alcoolisme, les suicides, les économies qui fondent ou les retraites qui n'ont pas suivi l'inflation, ceux qui s'enferment et ceux dont on retrouve les cadavres dans des maisons barricadées, la solitude des veuves et les batailles pour se décrocher un veuf. On en parle, à mots couverts, comme des familles qui ne se déplacent même pas pour les obsèques et envoient seulement un ordre de vente de la maison.

Aucun résident de Sun City n'en dira pour autant du mal et, apparemment, pas seulement parce que ce serait dévaluer la maison. Mike, la soixantaine : *« Voyez-vous, nous pouvons prendre ce dîner ensemble et bavarder mais plus d'une soirée vous me trouveriez ennuyeux (...). Je n'aimerais pas être dans l'Ohio, sans soleil, à attendre que mon fils rentre du travail et me demande s'il aura ou non du temps pour une partie de cartes avec moi. »*

Que répondre à cela ? Qu'on doit, malheureusement, partir car on a un rendez-vous, très tôt le lendemain matin, avec un pompier — mais ça, ce sera la suite de l'histoire où l'on constatera que, à Phoenix, un jeune homme ne désespère pas, même du syndicalisme.

Prochain article :

LA FOI D'UN HYBRIDE

LU

« GALLIFFET », d'André Gillois

Du pilori au pavois

Pour se lancer au galop de charge dans une réhabilitation de Galliffet, il fallait, avec du courage, un scepticisme proche du défi, un goût provocant de la vérité, le sens du théâtre, et aussi un certain engagement personnel qui rend insoupçonnable : ce sont bien là les traits d'André Gillois.

Le titre n'édulcore rien : le Fusilleur de la Commune. Ce faisant, il pensait ne faire que son métier : servir tout gouvernement légal et légitime contre tout mouvement insurrectionnel. Ce qu'était, pour lui, la Commune, qui n'était pas encore un grand mythe. Et plus gravement encore : *une insurrection sous les yeux de l'ennemi*. D'ailleurs, il n'aimait pas Thiers, et une vieille sympathie *l'aurait plutôt porté* vers les insurgés, du moins les vrais.

Qui sait aujourd'hui que ce parfait représentant de la caste militaire avait été un réfractaire, un anarchiste, un « révolutionnaire » ? Au point que son marquis de père, un civil, l'avait « engagé volontaire » de force à dix-huit ans. Pour le soldat Galliffet, « l'ennemi, c'est le gradé ». Et il le manifeste, avec l'horreur de la caserne. N'était son papa, ce fils insoumis aurait très bien pu faire lui-même un fusillé. Cinq ans plus tard, il lui sera révélé que, s'il n'aime pas les Français, il est fou de la France. Ce sera son seul amour fidèle. On a perdu de vue aussi que ce général-marquis est « sorti du rang ». Il en sortira de toutes les manières : en tranchant par ses vues stratégiques et sa clairvoyance sur les généraux dont l'incapacité perdra la guerre — il le sait d'avance — qu'ils ont voulue, et sur leurs successeurs qui, tout en rêvant d'une revanche qui serait un écrasement définitif, vont déchirer la France. Lui, on l'a oublié aussi, témoigne hautement pour Picquart, contre les Henry et les Esterhazy, et serre la main du condamné Dreyfus au scandale de tout le grand état-major.

Devenu ministre (dans un gouvernement soutenu par Jaurès), devant le vide du dossier, il est convaincu de l'acquittement de Dreyfus à Rennes. Le lendemain du verdict, il propose la grâce au cabinet hostile, rédige le décret qui est de son ressort, et contraint à le signer un Loubet renâclant.

Apprendra-t-on aussi avec surprise que Galliffet, tout fusilleur qu'il est, a pour ami Gambetta, bien d'autres républicains comme lui-même et, plus tard, Caillaux, Paul-Boncour. Du côté de la littérature, lui qui appréciait fort Zola ne l'est pas moins de Proust. Ils avaient une amie commune : l'une des duchesses de Guermantes, autrement dit, Mme Strauss. C'est l'autre aspect de Galliffet : un don juan, moins hussard qu'on pourrait le croire, et qui avait commencé en Roméo.

Ce soldat qui avait fait avec éclat, et en les jugeant, toutes les guerres de « l'Empire c'est la paix », promu général à Sedan, charge et recharge à la tête de sa division dont il est un des rares survivants. N'était sa « chance », il serait le jumeau de Margueritte dans la même image d'Epinal : le héros sans peur et sans reproche. Huit mois de plus, et c'est l'autre image : l'assassin couvert de sang. Il n'est jamais mauvais de tenter de sortir du manichéisme toujours confortable.

Dédaignant la justification posthume, Galliffet, après avoir refusé dans son testament les honneurs militaires rituels, jette au feu ses Mémoires. André Gillois, à travers les documents et les correspondances, les a restitués dans le mouvement de la vie : non plus Mémoires mais Journal. Son vrai crime — je veux dire celui de l'auteur, — ce sera moins d'avoir ressuscité une figure peu commune que de faire de Galliffet un personnage sympathique. On n'en revient pas d'avoir à l'écrire.

YVES FLORENNE.

★ Editions France-Empire. 288 p., 82 F.

COURRIER DES LECTEURS

« Une poignée d'agitateurs »

Les déclarations de M. Jacques Chirac, (*le Monde* du 1er août 1985) appellent quelques commentaires.

Pour qui a vécu la fin du protectorat marocain, il semble qu'on entende revenir le même discours : « une poignée d'agitateurs » acclamaient Ben Youssef. En Guadeloupe, il s'agit d'« *une infime minorité d'agitateurs* ». *Rappelons que c'est la « poignée d'agitateurs — en fait le peuple marocain tout entier — qui obtint le retour de Mohamed V.*

Plus loin, M. Chirac dit : *« Durant quatre jours dans un département français, le gouvernement français a laissé se développer une situation quasi insurrectionnelle. »* En dehors de l'incendie de voitures, les manifestants criaient : *« Libérez Georges Faisans ! »*.

Au Maroc, lors des entrées officielles du Résident Grandval, des foules immenses acclamaient Ben Youssef, l'exilé.

Devant cette situation *« quasi insurrectionnelle »*, la police française du Maroc, malgré les ordres du Résident, fit son devoir : elle tira sur les manifestants à hauteur de poitrine.

C'est l'honneur du gouvernement de gauche de s'être souvenu qu'on ne résout les problèmes politiques que par des moyens politiques, et de n'avoir pas fait tirer.

L'histoire contemporaine nous enseigne que c'est le sentiment nationaliste qui la meut puissamment, et non la lutte des classes.

Il est décourageant d'entendre l'ancien premier ministre de Charles de Gaulle, qui donna l'indépendance aux Algériens, dire : *« Les Français d'Outre-mer veulent, en majorité, demeurer Français. »*

La longue et cruelle histoire de la décolonisation française ne leur a donc rien appris.

Pour terminer, puisque MM. Chirac et Debré se veulent être « gaullistes » je citerai cet extrait de la déclaration de Charles de Gaulle à Brazzaville : *« Il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas matériellement et moralement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire qu'il en soit ainsi. »*

Dr GUY DELANOË
(Villeneuve-lès-Avignon.)

Badauds

Ils sont venus, ils sont tous là le samedi 3 août à *Flaujac. Comme a* Beaune il y a trois ans, comme en Bretagne lors des échouages de pétroliers, comme en 1974 à Ermenonville comme un peu partout dès qu'il y a du sang et de l'exceptionnel, les badauds sont de la partie. Témoins infâmes des misères des autres, touristes cherchant à pimenter des vacances routinières. Les badauds s'empressent de rejoindre les lieux des catastrophes.

Au-delà du dégoût que peut inspirer une telle mentalité, une telle bêtise, ne doit-on pas s'interroger sur l'évolution des comportements du citoyen moyen qui devient de plus en plus le spectateur du jeu morbide de l'actualité et du fait divers ?

Il y a quarante ans, on guillotinait en public pour toute une assistance fascinée, mais il s'agissait d'une sorte de justice primitive et populaire remontant très loin dans notre histoire. Il y a fort à parier, d'ailleurs, qu'aujourd'hui une retransmission télévisée de l'application de la peine de mort rencontrerait une bonne audience...

A quoi jouent certains médias aujourd'hui ? Même si l'on pose un voile pudique sur l'éternelle presse à sensation (qui semble très bien se porter), l'autre presse, particulièrement la télévision, sait-elle encore ce que le mot éthique signifie ?

La tragédie du stade belge aurait dû nous faire prendre conscience que quelque chose ne fonctionnait plus. Que dire du comportement de ces photographes qui n'avaient pour seul souci que celui de prendre des photos alors que des spectateurs mouraient étouffés sous leurs yeux, et, plus grave encore, que dire du comportement de la télé française qui, non contente de diffuser toutes les images, trouva l'occasion par la suite de nous peaufiner des petits extraits des passages les plus sanglants de l'avant « match de football » ?

Y avait-il ce soir-là à Paris quelqu'un qui, refléchissant à ce qui se passait, aurait pris la responsabilité de couper ? Aurait-il perdu sa place ?

Quelles conclusions tirer de tout cela, faut-il en parler, tenter d'analyser ou se taire ? Faut-il croire que la somme des comportements individuels puisse engendrer une société harmonieuse et tolérante ?

DIDIER COZIN
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09.

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

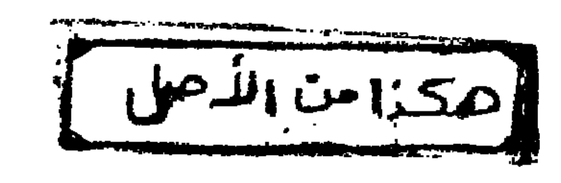
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0.350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9.00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1.80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

EUROPE

Suède

LES INCURSIONS SOUS-MARINES DANS LA BALTIQUE AYANT CESSÉ

Stockholm revient à des relations « normales » avec Moscou

De notre correspondant

Stockholm. — Les premiers entretiens politiques à haut niveau entre la Suède et l'Union soviétique depuis l'échouement du sous-marin *U-137* près de la base navale de Karlskrona, à l'automne 1981, ont eu lieu les 6 et 7 août à Stockholm. M. Viktor Maltsev, premier vice-ministre *des affaires étrangères de l'URSS*, a rencontré, tour à tour, le chef de la diplomatie *suédoise*, M. Bodström, le premier ministre, M. Olof Palme, ainsi que son homologue, M. Pierre Schori, secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Celui-ci a indiqué que les conversations avaient permis de *« prendre la température des relations bilatérales »* et de constater qu'elle était « normale ».

Cette amélioration se manifeste dans divers domaines : le commerce entre les deux pays a augmenté de 30 % pendant les quatre premiers mois de 1985, alors qu'il avait fortement régressé depuis 1982 ; deux cas de familles séparées ont été réglées ; la Suède peut apparemment compter sur l'appui de l'Union soviétique pour sa proposition de réglementation par quotas de la pêche au saumon en Baltique. Par ailleurs, les discussions « techniques » sur la délimitation des eaux territoriales en Baltique vont continuer. Sur ce point, toutefois, les pourparlers officiels sont au point mort depuis le printemps 1982, et l'on ne pense pas qu'ils puissent reprendre dans un avenir proche.

De leur côté, les Suédois ont soutenu le moratoire sur les essais nucléaires décidé par l'URSS. Ils considèrent qu'un arrêt des expériences atomiques constitue un élément important du processus de désarmement.

Les violations répétées des eaux territoriales suédoises par des sous-marins soviétiques en 1981 et 1982, puis par des appareils « non identifiés » avaient entraîné le gel des relations bilatérales. Ce dossier a été abordé, la position de Moscou demeure inchangée : un seul submersible soviétique, le *U-137*, a pénétré, en octobre 1982, dans les eaux scandinaves et s'est échoué sur un haut-fond à la suite d'une erreur de navigation. Après cet incident, l'URSS a présenté des excuses officielles et le commandant du bâtiment a été puni. M. Maltsev a assuré que l'URSS respectait la neutralité et l'intégrité territoriale de la Suède.

En ce qui concerne les incursions dans les archipels de la Baltique, M. Pierre Schori a déclaré que 1985 avait été *« l'année la plus calme depuis 1982 »* et que la diminution des activités sous-marines étrangères le long du littoral suédois était peut-être le résultat d'une politique *« menée avec fermeté »* par Stockholm et *des mesures prises par la marine* pour faire face à ces violations.

Le premier ministre, M. Olof Palme, et le ministre des affaires étrangères, M. Lennart Bodström, ont accepté de se rendre en visite officielle à Moscou. La date de ce déplacement ne sera fixée qu'après les élections législatives du 15 septembre. Le Parti conservateur, qui avait reproché aux sociaux-démocrates de faire *« trop de concessions »* aux Soviétiques et de vouloir renouer le dialogue avant même que les violations des eaux territoriales aient définitivement cessé, ne voit pas d'obstacle majeur à ces visites en Union soviétique. De toute évidence, le gouvernement et l'opposition ne tiennent pas à engager une nouvelle polémique sur les questions de politique étrangère et sur les rapports avec Moscou pendant la campagne électorale.

ALAIN DEBOVE.

● *Deux marins soviétiques désertent.* — Alors même que M. Maltsev, le premier vice-ministre des affaires étrangères soviétique, se trouvait à Stokholm, deux marins lituaniens faussaient compagnie à leur équipage en sautant à la mer depuis un chalutier soviétique qui croisait au large des côtes suédoises. L'un gagnait la côte à la nage. L'autre, moins chanceux, était repêché par ses camarades qui, pour le rattraper, ont pénétré dans les eaux territoriales suédoises. La Suède a fait des représentations à l'ambassade d'URSS à Stokholm.

Pologne

Des militants de Solidarité ont caché pendant quarante-trois mois un déserteur soviétique

Un soir de novembre 1981, un jeune soldat soviétique en garnison en Pologne saute par-dessus la clôture de son cantonnement, quelque part près de Wroclaw. Le *« déserteur » remet son sort entre les mains* d'inconnus dont il ignore même la langue — des militants anonymes de Solidarité, qui le cacheront pendant trois ans et demi — quarante-trois mois — et réussiront finalement à le faire passer à l'Ouest, il y a quelques semaines de cela. Un pays européen vient de lui accorder l'asile politique.

Une incroyable aventure

Lorsqu'il déjoue la surveillance de la sentinelle et saute dans l'inconnu, Sacha n'a que dix-huit ans. Il ne connaît personne, n'a établi aucun contact. Pendant trois jours et trois nuits, il se cache dans la grange d'une ferme d'Etat, mange quelques épis de maïs dérobés dans un champ. Et puis il arrache les insignes de son uniforme, s'enfonce une casquette sur les yeux, vole un vélo et se rend à Wroclaw, distante d'une quinzaine de kilomètres. En chemin, il croise des officiers de son unité, visiblement à sa recherche. Son objectif, c'est le siège local de Solidarité — *alors syndicat légal ayant pignon sur rue.*

Il entre dans les bureaux — une ruche. A qui s'adresser ? La vue d'un homme en uniforme, un commandant de l'armée polonaise — qui porte, il est vrai, l'insigne de Solidarité, — le fait sursauter. Il file vers les toilettes, et, après une longue attente, s'apprête à quitter les lieux quand un homme venu se laver les mains lui adresse la parole. Comment répondre ? Il ouvre seulement sa veste, lui montre sa chemise d'uniforme soviétique. L'autre comprend, l'enferme (toujours dans les toilettes), avant de le conduire à un responsable qui parle parfaitement le russe. Dès lors, il est entre les mains de gens, qui pendant quarante-trois mois le prendront entièrement en charge — des dizaines d'hommes et de femmes qui les uns après les autres, en dépit des risques considérables encourus, accepteront ce fardeau.

Pourquoi Sacha — l'un des quarante mille soldats soviétiques stationnés en Pologne — avait-il décidé de franchir le pas ? Il était arrivé en avril de la même année.

« On ne comprenait rien »

Pas question d'avoir le moindre contact avec la population (sinon pour un petit trafic de cigarettes, du haut du mur du cantonnement). Les sorties sont très rares, toujours en groupe et accompagnées d'officiers. Que pouvait-il donc savoir de ce pays qui était alors le théâtre d'une expérience sans précédent dans tout le bloc soviétique ? Encore en Russie, il n'en avait qu'une très vague idée. *« Les gens s'en fichent complètement. Ils ont leurs propres soucis, les queues devant les magasins. »* Sur place, les seules informations fournies étaient celles des journaux soviétiques — ou de *Trybuna Ludu*, l'organe du parti polonais, mais les soldats ne comprenaient pas la langue. Ils ne comprenaient pas non plus les rares tracts de Solidarité qui étaient parfois glissés sous les portes de la caserne, et presque toujours immédiatement confisqués par les officiers de sécurité. Pas question non plus d'écouter les radios occidentales : il est interdit de posséder un poste.

Mais il y avait autre chose : presque toutes les nuits, pendant des mois, une alerte était déclenchée ; les soldats, tirés du lit, devaient se ruer, avec tout leur armement, au point de rassemblement, pour s'entendre dire, pour la énième fois, par un officier que telle ou telle grève avait été déclenchée à Gdansk ou ailleurs, qu'il pourrait y avoir des provocations, qu'il fallait être vigilant. Jamais il n'était question d'une intervention des troupes soviétiques, *« mais c'était constamment sous-entendu »*. Le but essentiel était apparemment de susciter une violente hostilité à l'égard du syndicat indépendant. Avec des résultats mitigés... *« Au début, on entendait souvent dire parmi les soldats : il faut en finir avec ces grévistes. Mais après l'indifférence reprenait le dessus, on traitait ces alertes avec un haussement d'épaules. La routine... »*

Il y avait aussi, évidemment, les séances d'endoctrinement. *« Par exemple, on nous montrait une photo de Walesa rencontrant aux Etats-Unis le secrétaire général de la CIA »*, scène et photo hautement improblables ; il s'agissait sans doute du responsable de l'AFL-CIO, le syndicat américain. Mais Sacha, aujourd'hui encore, reste persuadé que c'était bien le chef de la CIA...

Le jeune appelé n'était pourtant pas *a priori* réceptif à cette propagande. Au contraire. Les alertes constantes l'excédaient, il avait réussi à se faire une idée un peu plus précise des réalités polonaises grâce à son affectation. Après avoir monté la garde devant des entrepôts de munitions — *dans le nord du pays*, — il est employé comme chauffeur et doit, à ce titre, aller porter tous les quinze jours à une blanchisserie le linge des soldats. Il y a, bien sûr, un officier, mais la promenade permet tout de même d'observer certaines choses.

Et puis, parmi les raisons qui l'ont poussé à déserter, il y a aussi l'attitude des officiers, *« régulièrement ivres pendant le service » (« et je doute que les décrets de Gorbatchev aient changé quoi que ce soit »)*, la manière dont ils traitent les hommes de troupe. Lui-même a fait un mois de bataillon disciplinaire pour *« manque de respect »* : *« J'ai été tellement battu que j'étais sûr de ne pas survivre à une seconde punition de ce genre. »*

Pas d'interprète à l'ambassade de Suède

Bonnes ou mauvaises raisons ? Sacha déserte. L'aventure est risquée. Il a entendu parler de diverses tentatives qui se sont terminées tragiquement. Il se dit qu'il pourrait peut-être rester en Pologne, *« où il n'y aura bientôt plus de communistes »*. C'est du moins ce qu'il croit — on est en novembre 1981. Les inconnus qui l'ont recueilli ne sont pas si naïfs. Ils le transfèrent à Varsovie, et on le conduit à proximité de l'ambassade de Suède. A charge pour lui d'essayer d'obtenir l'asile... Il entre dans l'ambassade, mais, ne parlant toujours que le russe, est incapable de se faire comprendre. On lui dit de revenir avec un interprète. Retour, penaud, vers ses protecteurs. Trois jours plus tard, le temps d'« organiser » un interprète, c'est la proclamation de l'état de guerre, le couvre-feu, les milliers d'arrestations.

Mais on continuera à cacher Sacha — en trois ans et demi, il changera trente fois d'appartement, et cinq « protecteurs » différents s'occuperont de lui. Seuls les protecteurs — contrairement à ceux qui l'abritent sous leur toit — savent qui il est. Les règles de sécurité sont très strictes. On ne revient jamais à une cache qu'on a quittée. On ne revoit jamais les gens qui vous ont aidé précédemment. Le plus dur, ce sont les longues journées passées seul dans un appartement, à attendre et à avoir peur. Il en profite pour apprendre le polonais (qu'il parle à présent couramment) en lisant des fables pour les enfants et en regardant la télévision. Mais, à force d'attendre sans rien faire, *« on devient fou »*. Il demande à travailler — et on lui trouve différents emplois. On lui fournit de (faux) tickets de rationnement. Et aussi, des faux papiers.

Une lettre pour le « marine »

« C'est la médaille de la Sainte Vierge que je portais à mon cou qui me protégeait », dit-il aujourd'hui en riant (il est orthodoxe, comme sa mère).

Les années passent. Il faut faire quelque chose. En avril 1984, il franchit, en tremblant, les grilles de l'ambassade des Etats-Unis à Varsovie, sous l'œil d'un milicien qui le dévisage — mais ne l'interpelle pas. Dans sa poche, il a une lettre écrite en anglais, et qu'il a mission de remettre directement au « marine » de faction à l'intérieur — en évitant de s'adresser à qui que ce soit d'autre. Le marine ouvre l'enveloppe, lui dit d'attendre. Arrive un diplomate, qui lui explique que *« non, vraiment, nous sommes désolés, nous ne pouvons rien faire pour vous »*.

Il faut sortir, repasser devant le milicien, rejoindre la dernière cache. Ses amis, visiblement, sont surpris. Mais tout recommence. Il change à nouveau de protecteur. Plus d'un an passe encore, et puis c'est l'Europe occidentale, par des voies que, naturellement, il ne révélera pas. Pour les Polonais qui s'étaient fait un point d'honneur de le tirer d'affaire, l'opération est terminée. Pour lui, pas tout à fait. Il a certes obtenu l'asile politique — mais on ne sait jamais. Il évite de sortir seul, vit en fait dans une semi-clandestinité. Pourquoi alors avoir raconté son histoire, ce qui, pour lui, n'est pas sans risque? *« Parce que les gens, en Occident, ne comprennent rien à ce qui se passe là-bas. Il faut leur expliquer. »*

JAN KRAUZE.

DES PRISONNIERS POLITIQUES FONT LA GRÈVE DE LA FAIM

Varsovie *(AFP)*. — Une dizaine de prisonniers politiques, dont M. Wladyslaw Frasyniuk, ancien membre de la direction clandestine de Solidarité (TKK), ont commencé début août une grève de la faim dans le pénitencier de Leczyca (sud-ouest de la Pologne), afin d'obtenir une amélioration de leurs conditions de détention, apprend-on grâce à une lettre en provenance de la prison et parvenue le mercredi 7 août à la presse occidentale.

Les prisonniers politiques de Leczyca, qui sont des militants de Solidarité de six villes de Pologne, déclarent dans leur lettre avoir adressé le 31 juillet aux autorités pénitentiaires une série de revendications.

Ils demandent notamment l'autorisation d'avoir des contacts entre eux, par exemple lors de la promenade quotidienne, la garantie de visite deux fois par mois pendant deux heures, le droit d'assister à la messe, une amélioration des conditions d'hygiène et des soins médicaux, l'arrêt de la saisie de tout le courrier et du rationnement des colis alimentaires.

La grève de la faim commencée à la suite de ces incidents est le premier mouvement collectif de ce genre suivi par des prisonniers politiques en Pologne depuis l'amnistie de juillet 1984.

Grande-Bretagne

Victoire en vue pour les journalistes de la BBC

L'émission censurée sera diffusée

De notre correspondant

Londres. — Les deux mille journalistes de la BBC ont presque obtenu gain de cause. Le documentaire sur l'Irlande du Nord, annulé par le conseil d'administration, à la demande du gouvernement, sera finalement diffusé à une date qui reste à fixer, et avec *« quelques modifications »*. C'est ce qu'a déclaré, au soir de la grève du 7 août, le directeur général de la BBC, M. Albert Milne, qui semble avoir fait preuve d'une grande fermeté, tant auprès du ministre de l'intérieur, M. Leon Brittan, que des membres du conseil d'administration, ceux-ci donnant l'impression d'avoir fait soudain marche arrière.

Cette grève, d'une ampleur sans précédent, a paralysé l'ensemble des services d'information des médias audiovisuels britanniques. Elle a été très largement suivie, notamment à la télévision (à la BBC comme dans les stations privées), où elle a été soutenue par la plupart des organisations de techniciens. Les responsables syndicaux, surpris, ont remarqué que jamais un mouvement, que ce soit pour des revendications salariales ou tout autre conflit, n'avait provoqué une telle mobilisation.

A cette pression s'est ajoutée celle de la direction de la BBC, qui s'est rangée aux côtés du personnel : M. Milne et ses principaux adjoints ont menacé de démissionner.

La réunion qui a eu lieu mercredi, pendant deux heures, entre M. Milne et son équipe, le conseil d'administration et le ministre de l'intérieur, a été âpre. Le ton employé par M. Milne montre que la mise au point a été des plus franches. *« J'ai bien fait comprendre que l'émission, à mon sens, requiert quelques modifications mais que, fondamentalement, elle peut être diffusée. On s'en remet à moi, comme cela doit être, pour décider sous quelle forme et quand elle sera programmée. »* Ce qui signifie que, dans le différend qui opposait les douze membres du conseil d'administration et la direction, celle-ci a, pour le moment, obtenu satisfaction contre le conseil qui, à deux reprises la semaine dernière et à la veille de la grève, s'était prononcé pour une annulation pure et simple.

Le ministre a cédé

Le ministre de l'intérieur s'est, de toute évidence, heurté lui aussi à la volonté du directeur général : M. Milne a reproché à M. Brittan d'avoir publiquement demandé au conseil d'administration de reconsidérer le diffusion d'une émission. A propos du ministre de l'intérieur, M. Milne a déclaré : *« Il nous a parlé longuement du droit d'un citoyen de faire des commentaires sur les programmes, et il a dit qu'il était un citoyen comme un autre, mais je lui ai fait observer qu'il était aussi notre ministre de tutelle... »* Sous-entendu : il aurait dû s'abstenir, surtout ès-qualité.

M. Brittan paraît donc avoir cédé. Il a tenu à déclarer qu'il fallait maintenir la liberté de la BBC et préserver son *« pouvoir de décision »*. Il a ajouté cependant que, selon lui, tout le monde avait le droit de faire connaître son point de vue et qu'il ne voyait pas pourquoi, seul, le gouvernement en serait privé. Mais il a conclu, à propos de l'avis qu'il avait émis : *« Je ne demande plus qu'il en soit tenu compte »*.

Malgré la défense intransigeante à laquelle s'est livré M. Milne, et qui en dit long sur les traditions d'indépendance dont se sentent forts les dirigeants de la BBC, le conflit est loin d'être tout à fait réglé. Le syndicat des journalistes, qui émet toujours des objections à propos des modifications que devrait subir l'émission en cause, a souligné qu'il restait à clarifier le problème des attributions du conseil d'administration et de la direction générale. A ce sujet, les discussions vont se poursuivre.

FRANCIS CORNU.

Italie

LE PROCÈS DE LA « FILIÈRE BULGARE » A ÉTÉ AJOURNÉ AU MOIS DE SEPTEMBRE

Rome *(AFP)*. — Le procès de la *« filière bulgare »*, qui se déroule à Rome depuis la fin du mois de mai, a été ajourné au 18 septembre. Le tribunal devait se rendre, ce jeudi 8 août à Roermond, aux Pays-Bas, pour interroger, dans sa prison, Samet Aslan, un extrémiste turc dont Ankara réclame l'extradition. Aslan avait été arrêté le 14 mai, pendant la visite du pape aux Pays-Bas. Il portait un pistolet Browning chargé, provenant du même lot d'armes que celui qu'avait utilisé Ali Agça lors de l'attentat contre le pape, le 13 mai 1981, à Rome. La cour se rendra ensuite à Bochum, en RFA, pour entendre un autre Turc, Yalcin Ozbey.

Le tribunal a entendu à Rome, mardi et mercredi, Sedat Sirri Kadem, accusé par Agça d'être l'un des quatre membres du commando chargé de l'assassinat de Jean-Paul II. Sirri Kadem, un militant turc d'extrême gauche, a déclaré, mardi, qu'il n'avait jamais quitté la Turquie avant ce jour et ne pouvait, par conséquent, se trouver place Saint-Pierre le 13 mai 1981.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● FIN DE L'OCCUPATION DU BUREAU DE LA CEE. — Les parents de quatorze opposants chiliens envoyés en exil intérieur par la junte militaire ont mis fin, mercredi 7 août, à l'occupation du bureau à Santiago de la Commission de la Communauté européenne. Ils ont obtenu la promesse que leurs *« inquiétudes »* seraient transmises *« aux autorités de la Commission des Communautés européennes à Bruxelles »*. Ces opposants (sept femmes et un homme) demandaient que les représentants de la CEE intercèdent en faveur des quatorze opposants arrêtés la semaine dernière et placés, mardi, en résidence surveillée à Melinka (1 300 kilomètres au sud de Santiago) *(le Monde* du 8 août). (*AFP, Reuter.)*

Grèce

● DOUZE BLESSES DANS UN ATTENTAT. — Douze personnes ont été blessées le jeudi 8 août à Athènes par l'explosion d'une bombe dans le bar d'un hôtel. Il y a quelques mois, un attentat de même nature avait été perpétré dans le même quartier de Glyfada, à proximité de l'aéroport, et plusieurs dizaines de personnes avaient été blessées. — *(AFP.)*

Pérou

● EXPLOSION D'UNE VOITURE PIÉGÉE. — Une voiture piégée a explosé mercredi 7 août devant la préfecture de Lima, non loin de l'ambassade des Etats-Unis, blessant deux personnes, a indiqué la police. L'explosion s'est produite après une panne d'électricité qui a touché toute la capitale. — *(AFP.)*

Yougoslavie

● REDUCTIONS DE PEINES POUR DES DISSIDENTS. — Deux intellectuels yougoslaves connus pour leur opposition au régime ont bénéficié de réductions de peines et un troisième a été acquitté, après avoir fait appel d'une condamnation pour « propagande hostile », a indiqué mercredi 7 août l'agence yougoslave Tanjug.

AFRIQUE

République sud-africaine

L'agitation a gagné la ville de Durban non soumise à l'état d'urgence

De notre correspondant

Johannesburg. — Alors que la police faisait état d'une baisse sensible de l'agitation dans les cités noires, la violence a resurgi ailleurs, dans une zone non soumise à l'état d'urgence, la région de Durban. Un secteur jusqu'à présent épargné par les émeutes et qui depuis le mardi 6 août est en proie à de sérieux troubles. Six personnes ont trouvé la mort dans ces incidents, dont cinq mercredi. Parmi elles, un commerçant indien, qui est décédé à l'hôpital après avoir été lapidé par la foule en colère. La police a qualifié la situation d'« *assez confuse* » et n'a fourni aucun détail sur les circonstances dans lesquelles sont mortes les victimes noires.

A l'origine de ce regain de violence, l'assassinat, le 1er août, dans les faubourgs de Durban, d'une avocate noire de quarante-trois ans, Victoria Mxenge, militante des droits de l'homme, qui a été « exécutée » par quatre Noirs, dont la trace n'a pas été retrouvée. Ce meurtre d'un des avocats qui participait à la défense des seize membres du Front démocratique uni (UDF) actuellement jugés à Pietermaritzburg sous l'inculpation de haute trahison a soulevé une vive émotion. D'autant que son mari, également militant des droits de l'homme, avait lui aussi été assassiné au mois de novembre 1981. Les auteurs de cet assassinat politique n'ont jamais pu être identifiés. En signe de protestation et de solidarité avec le combat mené par la victime, les écoliers noirs de la région de Durban ont décidé un boycottage général d'une semaine.

De violents affrontements ont opposé les forces de l'ordre à des bandes d'adolescents principalement dans les cités d'Umlazi, où vivait Victoria Mxenge, et de Kwamashu, la deuxième township noire d'Afrique du Sud après Soweto. Des barricades ont été édifiées, des magasins mis à sac, deux écoles incendiées, ainsi que la maison d'un proviseur hostile au boycottage. Les propriétés des Indiens, particulièrement nombreux dans cette région, ont été la cible des bandes de jeunes en colère. Au moins une trentaine de familles de la township indienne d'Inanda se sont réfugiées dans le centre communal de Phœnix. Mercredi, la cité de Kwamashu ressemblait à un champ de bataille. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Boycottage des magasins blancs

D'autres incidents se sont produits dans plusieurs endroits. Après l'instauration de l'état d'urgence, le 21 juillet, dans 36 circonscriptions judiciaires, le calme espéré par les autorités n'a toujours pas été rétabli. Près d'une trentaine de personnes ont trouvé la mort depuis cette date. 1 459 arrestations ont déjà été effectuées selon la police, qui déclare avoir relâché 597 interpellés. Les Noirs ont découvert par ailleurs qu'ils pouvaient utiliser sans trop de risques pour l'instant une nouvelle arme pour protester contre le régime de l'Apartheid : le boycottage des magasins tenus par les Blancs. Celui-ci a débuté il y a trois semaines dans la région de Port-Elizabeth et gagne du terrain. Le pasteur Allab Boesak, fondateur de l'UDF, a appelé à se servir de façon plus large de ce moyen de pression, car, a-t-il déclaré, « *il n'y a pas une chose qui les effraie plus (les Blancs) que de dire que nous allons cesser d'acheter* ». Des comités de boycottage se sont créés au sud du pays. Le conseil exécutif de la chambre de commerce du Cap, conscient de la menace, a lancé un appel au chef de l'Etat, M. Pieter Botha, afin que des réformes urgentes soient entreprises et qu'un dialogue s'instaure.

Pendant ce temps, le président de la République a entrepris, mercredi, une tournée des homelands, ces Etats-croupions créés par Pretoria et dans lesquels sont regroupés les Noirs en fonction de leur appartenance ethnique. Il s'est rendu au Kwandebele, où il a été reçu par le premier ministre, M. Simon Skosana. Ce homeland autonome, sans aucune ressource, peuplé de 250 000 habitants, d'une superficie de 3 200 kilomètres carrés au nord-est de Pretoria, devrait en principe devenir indépendant à la fin de l'année. Jeudi, M. Botha doit visiter le Gwazankulu, autre Etat autonome situé au nord du pays. L'opposition reproche au président de la République de trouver le temps de discuter avec les responsables d'Etats fantoches et de ne pas trouver un moment pour recevoir Mgr Desmond Tutu, prétextant un calendrier trop chargé. Un député du PFP (Parti fédéral progressiste) a déclaré : « *M. Botha, au lieu de perdre son temps avec M. Skosana, ferait mieux d'organiser une négociation avec Nelson Mandela et les autres leaders reconnus des communautés noires.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

Mgr NDONGMO, CONDAMNÉ A MORT EN 1970, EST AUTORISÉ A RENTRER AU CAMEROUN

Yaoundé, *(AFP)*. — Mgr Albert Ndongmo, ancien évêque de Nkongsamba dans le sud-ouest du pays, condamné à mort en 1970 pour tentative de complot, puis contraint à l'exil, a été autorisé à rentrer au Cameroun par le président Paul Biya, a-t-on appris mercredi 7 août, à Yaoundé, de source ecclésiastique.

Cette mesure intervient à quelques jours de la visite du pape au Cameroun.

Agé d'une soixantaine d'années, le prélat avait été condamné à mort lors du procès des opposants de l'Union des populations camerounaises (UPC), formation interdite, qui menaient une lutte armée et clandestine contre l'ex-président Ahmadou Ahidjo. Plusieurs condamnations à mort avaient été prononcées au terme de ce procès, et l'un des chefs principaux accusés, Ernest Ouandjie, avait été exécuté.

La peine de Mgr Ndongmo avait été commuée en détention à vie. L'évêque avait pu, à la suite d'une intervention du Vatican, quitter le Cameroun. Il s'était alors rendu à Rome, puis au Canada.

A la veille de son départ

JEAN-PAUL II A CONDAMNÉ LA « SITUATION INHUMAINE » CRÉÉE PAR L'APARTHEID

Cité du Vatican *(AFP)*. — A la veille de son troisième voyage en Afrique, Jean-Paul II a sévèrement condamné, mercredi 7 août, la politique de l'apartheid en Afrique du Sud, en la qualifiant de « situation inhumaine » et en exprimant sa solidarité avec ses victimes.

S'adressant à plusieurs milliers de pèlerins rassemblés sur la place Saint-Pierre pour l'audience hebdomadaire, le pape a déclaré que les dernières nouvelles d'Afrique du Sud « *posent à nouveau à la conscience de l'humanité le problème récurrent de la politique de l'apartheid* ». « *Notre rejet de toute forme de discrimination raciale est résolu et total : il est fondé sur la conscience de la dignité commune à tous les hommes, faits à l'image du créateur* », a dit le pape.

« *A ceux qui subissent la violence d'une telle situation inhumaine, j'adresse des sentiments d'affection et de soutien. A tous, je renouvelle un pressant appel pour que soit assurée la reconnaissance de la dignité de toute personne dans un climat de respect et de dialogue* », a poursuivi Jean-Paul II.

D'autre part, le pape a évoqué les « graves difficultés » que connaissent actuellement les catholiques du Burundi. « *De nombreux missionnaires sont contraints de quitter le pays et l'Eglise fait l'objet de mesures qui limitent la liberté du culte et d'action pastorale.* »

Enfin, le pape a exprimé sa préoccupation au sujet de la situation en Ouganda.

LE VOYAGE DU PAPE

Première étape : le Togo

Une Eglise minoritaire

Jean-Paul II devait arriver ce jeudi 8 août, à 13 h 30 heure locale, au Togo, premier des sept pays africains qu'il visitera pendant sa tournée de douze jours. Après deux jours passés au Togo — le premier à Lomé et le deuxième dans le nord du pays, — au cours desquels il aura deux entretiens avec le président togolais, le général Gnassingbe Eyadema, le pape se rendra en Côte-d'Ivoire.

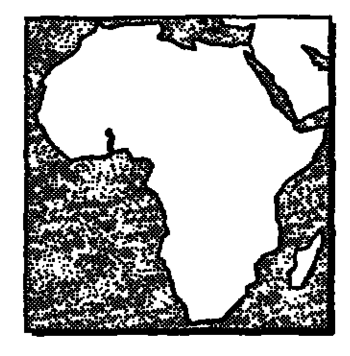
Superficie : 56 785 kilomètres carrés.

Population : quarante ethnies regroupant 2 840 000 habitants.

Histoire religieuse : Avec 70 % d'animistes, 17 % de catholiques, 10 % de musulmans et 3 % de protestants, le Togo a fait de la tolérance religieuse un des fondements de sa politique. Les cultes traditionnels sont encore très vivaces — cultes d'initiation, culte des ancêtres, culte du vaudou, médecine traditionnelle, — mais l'Eglise catholique, en dépit de son statut minoritaire, joue un rôle qui dépasse largement sa présence numérique. Notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé.

L'évangélisation du Togo remonte à 1887, date de la première mission à Atakpamé ; en 1862 fut créée la préfecture apostolique du Togo, confiée à des missionnaires allemands. Après la première guerre mondiale et l'expulsion des Allemands, la mission fut reprise par des Français des Missions africaines de Lyon. Le premier prêtre togolais est ordonné en 1930, et une préfecture apostolique est érigée à Sokodé en 1937, puis à Dapaong en 1960.

C'est alors que naissent les quatre diocèses actuels : Lomé (dont Mgr Robert Dosseh-Anyron devient le premier archevêque autochtone en 1962), Sokodé, Atakpamé et Dapaong. Le Togo compte actuellement soixante-dix paroisses, mille cent postes de mission, deux cent trente prêtres (dont quatre-vingts autochtones), cent cinquante religieuses et plus de mille catéchistes. Les vocations sont florissantes et remplissent le grand séminaire de Lomé et le séminaire pour vocations adultes ouvert dans le Nord pour les jeunes de toute l'Afrique de l'Ouest. Les vocations religieuses féminines sont également nombreuses. L'Eglise catholique est cependant beaucoup mieux implantée dans le sud du pays que dans le nord, et



le pape a récemment demandé aux évêques togolais de s'entraider entre diocèses et entre différentes ethnies.

Après avoir ordonné onze nouveaux prêtres togolais le 9 août, au deuxième jour de sa visite au Togo, Jean-Paul II se rendra au sanctuaire marial de Togoville, pour une rencontre avec les jeunes. Ce sanctuaire se trouve sur un lieu traditionnel de l'animisme devenu l'un des premiers centres de la prédication chrétienne il y a presque cent ans. L'intronisation de l'icône de la Vierge avait eu lieu dans la chapelle de Togoville en novembre 1983. Depuis, la chapelle est devenue le haut-lieu marial du pays et, chaque année, le premier samedi du mois de novembre, les catholiques togolais viennent en pèlerinage à Notre-Dame du lac Togo.

Le Vatican saisi par la géopolitique

III. — *Le centralisme de Rome*

De notre correspondant PHILIPPE PONS

Après avoir montré le rôle politique que joue l'Eglise par l'exercice de son autorité morale, Philippe Pons a exposé la stratégie suivie par Jean-Paul II dans ses voyages à travers le monde et ses interventions dans les domaines temporels, comme celui de la dissuasion nucléaire (*le Monde* du 7 et du 8 août).

Cité du Vatican. — « *Jean-Paul II a papalisé l'Eglise.* » Ce néologisme dans la bouche d'un jésuite est révélateur du sentiment diffus d'une centralisation et d'une personnalisation, aux yeux de certains excessives, de la papauté depuis que le cardinal Wojtyla occupe le trône de Pierre. Ce recentrage de l'Eglise de Rome apparaît, dans la pensée de Jean-Paul II, comme l'une des conditions de l'influence du message chrétien sur la vie internationale. Cette centralisation, dont l'image du pape démultipliée par les médias, n'est que l'expression la plus spectaculaire, est une réalité dont les tonalités doivent néanmoins être nuancées.

Un régime « présidentialiste »

Tout d'abord, ce qui peut apparaître comme un excès relève d'un souci fondamental de Jean-Paul II : les chrétiens ne doivent pas craindre de jouer un rôle public et d'affirmer leurs convictions. L'Eglise doit être une Eglise de la présence et, cette fonction, il l'assume à la première personne, tout en exhortant les fidèles et le clergé à en faire autant.

Cela dit, pour que l'Eglise soit activement présente dans la société, il faut aussi, selon Jean-Paul II, qu'elle soit unie. Cette unité donne son poids au message évangélique et à l'affirmation des valeurs morales qu'il véhicule.

Tant l'action « disciplinaire » du Saint-Siège envers les ordres religieux que les rappels à l'orthodoxie doctrinale qui émanent de la Congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office) témoignent d'une volonté de reprise en main de l'appareil de l'Eglise : « *Jean-Paul II serre les boulons à tous les niveaux* », estime un prélat italien. Il n'y a sans doute pas là que pur autoritarisme : Jean-Paul II tente surtout de restaurer l'autorité de l'Eglise sur sa propre culture. L'homogénéité culturelle est la condition de l'unité.

De là, une série de mesures « punitives » ou préventives à l'encontre des éléments considérés comme des facteurs potentiels de division ou des tendances « centrifuges » héritées du concile. La suspension, en 1980, de son enseignement dans une université catholique dont fut victime le théologien Hans Küng, la condamnation de certaines thèses des théologiens de la libération (en particulier de celles du Père Boff, remettant en cause le respect de la hiérarchie de l'Eglise), la révision du code de droit canon (1983) instituant plus fermement qu'auparavant l'interdiction aux prêtres d'exercer des fonctions politiques (dont furent victimes les trois religieux membres du gouvernement du Nicaragua suspendus *a divinis* et qui obligea le Père américain Robert Drian à quitter le Congrès), témoignent de ce souci de « restauration ».

Dans la pensée de Jean-Paul II, c'est seulement en disciplinant la vie ecclésiastique, en renforçant les épiscopats et en réactivant les réseaux de solidarité de l'Eglise que celle-ci peut jouer un rôle de « *corps social intermédiaire* ». Mais il convient pour cela d'éviter que les divisions sociales ne se répercutent sur elle et ne sapent son unité.

Jean-Paul II est-il victime pour autant de la tentation d'être le seul sujet politique de l'Eglise ? Son interventionnisme a fait de lui un homme politique exprimant à la première personne la politique de l'Eglise. Une primauté qui a quelque peu rejeté dans l'ombre la secrétairerie d'Etat, dirigée par le cardinal Casaroli et qui s'apparente à ce qu'est un cabinet privé pour un chef d'Etat.

Cependant, excepté dans le cas de la Pologne, domaine évidemment réservé au pape et au « clan » des Polonais qui l'entoure, il existe une sorte de répartition des tâches au sein du gouvernement de l'Eglise : la secrétairerie d'Etat gère les affaires courantes et mène une diplomatie dans le sens plus traditionnel du terme, tandis que le pape s'attribue les grandes initiatives. Il délègue largement ses pouvoirs, mais il conserve l'autorité, ce qui, selon certains, réduit le principe de collégialité que voulait faire prévaloir le concile.

Comme dans tout régime « présidentialiste », il y a parfois au Vatican des hiatus entre le sommet et les administrateurs du pouvoir, en l'occurrence une Curie qui a conservé un esprit de « médiation » et une conception propre à l'Eglise séculaire. Ses interlocuteurs reconnaissent au pape la grande qualité de savoir écouter, mais il décide seul. Une absence de coordination entre le sommet et l'administration semble, en outre, encourager le jeu des *lobbies* au sein de la Curie : polonais, bien sûr, mais aussi allemand et américain, représentant les intérêts des deux Eglises les plus puissantes, ne serait-ce que sur le plan financier.

Il y a néanmoins une complémentarité entre l'action du pape et celle de la secrétairerie d'Etat. C'est, notamment, le cas pour ce qu'il est convenu d'appeler l'« Ostpolitik » vaticane. Jean-Paul II semble en la matière appliquer les recettes du Kremlin : proclamation au plus haut niveau de principes, dénonciations, et offensive du discours, tandis que, à un niveau moins spectaculaire, s'entretiennent les contacts, se négocient les compromis, se ménagent les intérêts.

Le cas polonais a été l'exemple le plus significatif de cette politique à deux niveaux : d'un côté, Jean-Paul II menait sa « croisade », de l'autre, Mgr Glemp, primat de Pologne, gérait la situation sur le terrain. Souplesse et fermeté apparaissant comme deux tactiques complémentaires pour éprouver la résistance de l'adversaire — même si, après les grandes envolées, la modération a prévalu.

On pourra assurément porter des jugements sévères sur cette politique à deux niveaux. Mais on ne peut pour autant la qualifier de « double jeu ». De son expérience, Karol Wojtyla a tiré l'enseignement qu'on ne peut tenir tête à un régime comme ceux que connaissent les pays de l'Est qu'en instaurant un rapport de force. L'élection d'un pape polonais a été ressentie en soi comme un défi par le Kremlin. Jamais peut-être comme au cours des six années écoulées la presse de l'Est ne s'était autant déchaînée contre un pape. Cette offensive était aussi la preuve du risque constitué par le pouvoir papal : de cette force que lui reconnaissait l'adversaire. Jean-Paul II a usé pour se faire le porte-parole de peuples dont il estimait les droits fondamentaux bafoués.

Pas plus que le Saint-Siège ne rompt les relations avec un Etat, l'Eglise ne cherche à « délégitimer » un pouvoir : si elle veut peser sur celui-ci, jouer un rôle de corps intermédiaire, de médiation entre l'Etat et la nation, elle doit toujours traiter le premier comme un interlocuteur valable.

Maintenir le contact avec le pouvoir ne signifie pas l'approbation d'orientations politiques ou idéologiques, mais le désir de protéger des intérêts supérieurs (ceux de l'homme) par le dialogue.

Réalisme politique

La politique des « petits pas » entreprise sous Paul VI par le cardinal Casaroli pour briser la « barrière de glace » des pays de l'Est s'inscrit dans ce réalisme politique de l'Eglise. Même si cette entreprise a pu paraître submergée par les grandes visions de Jean-Paul II sur l'unité culturelle de l'Europe, elle s'est poursuivie, se complétant d'une tentative pour faire émerger une solidarité entre les Eglises de l'Ouest et de l'Est. Elle a connu aussi ses trébuchements et ses revers : le Saint-Siège a sans doute réussi à nommer cardinal Mgr Vaivods en Lettonie et à consacrer Mgr Ioan Robu, nommé administrateur apostolique en Roumanie (1), mais le Pape n'a pu se rendre en Lituanie, en août 1984, comme il le souhaitait, afin de célébrer le cinq-centième anniversaire de saint Casimir. Certains ont jugé plus nuisible que bénéfique au dialogue la critique publique qu'il adressa à cette occasion au Kremlin.

Le mois d'octobre suivant, en tout cas, le cardinal Casaroli semblait vouloir corriger le tir en déclarant à Brescia que le dialogue était la seule voie possible pour résoudre les questions internationales. A quelques mois de distance s'étaient clairement manifestées les deux « âmes » de la diplomatie vaticane : celle du « croisé » Wojtyla et celle du médiateur Casaroli.

Ce sont aussi de petits pas que s'efforce d'accomplir le Vatican vers la Chine, mais il s'agit là d'une longue marche (commencée en 1965 par Paul VI), qui n'a pas abouti, jusqu'à présent, à des progrès substantiels. Il est vrai que, comme l'a écrit Mgr Poupard (2), « *si la sagesse des Chinois est infinie, la patience du cardinal Casaroli est éternelle* ».

Devenue avec Jean-Paul II une composante dans le jeu politique international, l'Eglise court le risque d'être « récupérée » par les intérêts des uns ou des autres. Lors de la visite de M. Gromyko à Rome, en février dernier, au cours de laquelle il eut un entretien avec le pape, celui-ci rappela que « *l'Eglise n'appartient à aucun camp* ». Une tentative pour désamorcer tant la campagne des pays de l'Est tendant à faire du Vatican l'instrument des Etats-Unis que les velléités de Washington de faire cautionner sa politique par le pape.

Deux poids, deux mesures ?

Ceux qui accusent l'Eglise de Jean-Paul II de partialité ne manquent pas de souligner sa tendance à appliquer deux poids et deux mesures suivant qu'il s'agit, par exemple, d'encourager les Polonais à lutter ou de condamner les prêtres sandinistes. Dans l'entourage du pape, on réfute cette analyse en distinguant les situations et les niveaux d'intervention de l'Eglise. Partout, font valoir nos interlocuteurs, le pape dénonce les abus, l'assujettissement, les privations de liberté. Partout, il encourage les évêques à avoir un rôle de médiateur entre nation et Etat et les chrétiens à assumer leurs responsabilités civiles en conformité avec leur foi. En revanche, il demande aux prêtres de ne pas se substituer aux civils et de respecter ce qu'il nomme le principe d'« identité » : c'est aux laïcs et non aux religieux de trouver les réponses aux problèmes sociaux et politiques.

Réaffirmation des droits de l'homme, exhortation à construire une Eglise de la « présence », et appel à une pureté de la doctrine, non exempte parfois de rigorisme : ce message du pape est diversement reçu au cours de ses voyages. Lorsqu'il est reparti, il reste une réalité qui ne se plie pas volontiers aux schémas de Rome. Par sa présence, le pape a contribué à donner un coup de projecteur sur des problèmes souvent négligés par l'opinion publique mondiale, mais son message a parfois paru abstrait. « *L'Eglise de Jean-Paul II est celle de l'exhortation : elle appelle au courage, et c'est un bien*, nous disait un jésuite latino-américain au cours du dernier voyage du pape. *Mais son souci de l'identité de l'Eglise et de pureté du dogme lui fait négliger les ferments qui animent les Eglises locales, comme si Rome attendait de nous moins un dialogue que la soumission. Ce pape reste européen. Vous affrontez les problèmes d'abord en les théorisant. Souvent, sur le terrain, le problème est vécu avant d'être théorisé. Le pape appelle à séparer la mission de témoignage du prêtre de l'action historique réservée aux laïcs. C'est là une conception abstraite, propre à des pays où le prêtre n'est pas confronté à une réalité qui l'oblige à une identification des deux missions.* »

FIN

(1) Le 15 septembre 1984, l'*Osservatore romano* soulignait, d'autre part, les résultats positifs obtenus dans le dialogue avec la Hongrie. Sur l'« Ostpolitik » de Jean-Paul II, voir l'article de Peter Nichols, correspondant du *Times* à Rome, dans le prochain numéro du *Reader's Digest*. L'auteur a aussi écrit *The Pope's Divisions*, Londres 1981.

(2) *Un pape, pour quoi faire ?* Ed. Mazarine, 1980.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Polémique autour du nez présidentiel

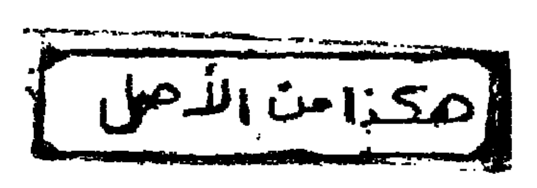
Washington *(AFP, Reuter)*. — La Maison Blanche a dû rectifier, mercredi 7 août, la version qu'elle avait donnée de l'ablation, subie par le président Reagan, d'un bouton cancéreux au nez. Contrairement à ses précédentes affirmations, le porte-parole a reconnu qu'une anesthésie locale avait été pratiquée.

Cette mise au point a eu lieu neuf jours après l'intervention et alors qu'une vive polémique s'est engagée entre la presse et M. Lary Speakes, le porte-parole de la présidence. Celui-ci a été accusé d'avoir occulté la vérité sur les circonstances de l'intervention dans le dessein d'en minimiser la gravité.

M. Speakes s'est efforcé de défendre sa crédibilité : « *Pour un attaché de presse, mentir constitue un péché capital, un péché impardonnable. Je suis voué à la vérité* », a-t-il dit au cours d'échanges parfois très vifs avec les journalistes, avant de clore la discussion en déclarant : « *Je suis ici pour y rester.* »

Dans sa mise au point, la Maison blanche a reconnu que, par trois fois, les médecins n'avaient pas dit la vérité en indiquant qu'aucune anesthésie n'avait été pratiquée lors de l'intervention chirurgicale sur le nez présidentiel. Selon le *Washington Post*, cette présentation plus discrète des faits aurait été exigée par Mme Nancy Reagan.





SUITES DE L'ATTENTAT CON…

La lettre de M. François Mit…
et la réponse de M. Laurent…

M. Tricot chargé de l'e…

« C'est la routine »

politique

LES SUITES DE L'ATTENTAT CONTRE LE BATEAU DE GREENPEACE

La lettre de M. François Mitterrand et la réponse de M. Laurent Fabius

Voici le texte de la lettre adressée, mercredi 7 août, au premier ministre par le président de la République et que l'hôtel Matignon a rendue publique jeudi vers 1 heure du matin.

« Monsieur le premier ministre et cher ami, je vous remercie des informations que vous m'avez communiquées au sujet du Rainbow Warrior. *Je suis tout à fait d'accord avec vous pour estimer qu'il convient d'ordonner sans délai une enquête rigoureuse et je vous invite à la mener de telle sorte que si la responsabilité est démontrée, les coupables, à quelque niveau qu'ils se trouvent, soient sévèrement sanctionnés. Croyez, Monsieur le premier ministre et cher ami, à l'expression de mes sentiments les meilleurs. »*

M. Laurent Fabius a répondu à M. Mitterrand, dans la soirée de mercredi, en ces termes :

« Monsieur le président, je vous ai indiqué qu'un lien avait été avancé entre les deux personnes inculpées par les autorités néo-zélandaises dans l'affaire du Rainbow Warrior *et des services français (...). J'estime nécessaire de demander à une personnalité incontestable de réunir les éléments de toute nature sur cette affaire, afin de m'indiquer de la façon la plus nette si des agents, services ou autorités françaises ont pu être informés de la préparation d'un attentat criminel ou même y participer. Cette personnalité devra me faire connaître dans les meilleurs délais ses conclusions sur les faits, et le cas échéant, sur les responsabilités.*

» Je demande au ministre de la défense, au ministre de l'intérieur et de la décentralisation et à leurs services de lui apporter leur concours sans aucune réserve et de lui offrir toutes les informations de quelque nature que ce soit et sans exception aucune. S'il apparaissait, dans le corps de l'enquête administrative, des faits de nature à être poursuivis pénalement en France, cette personnalité en saisirait immédiatement les autorités judiciaires françaises. »

M. Tricot chargé de l'enquête

(Suite de la première page.)

On en est là, avec, en attendant d'autres surprises, la certitude que le film devrait trouver une conclusion lumineuse : toute la vérité, rien que la vérité, puisque la lettre de mission, signée ce jeudi 8 août par le premier ministre et désignant un haut fonctionnaire *« incontestable »* pour mener l'enquête administrative, précise que son rapport final sera rendu public.

La précipitation gouvernementale – outre la gentillesse diplomatique faite à la Nouvelle-Zélande en rendant publique la lettre de M. Mitterrand, jeudi à 1 heure de Paris, ce qui correspond à midi aux antipodes – est compréhensible. Sous le scénario en effet, une question lancinante : les services spéciaux français et, en l'occurrence, la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE, ex-SDECE) sont-ils mêlés de près ou de loin à l'attentat ? Les Néo-Zélandais, avec sur les bras leurs mystérieux faux Suisses, se la posent. M. Laurent Fabius l'envisage explicitement dans sa réponse au président de la République, soulignant qu'*« un lien avait été avancé entre les deux personnes inculpées par les autorités néo-zélandaises et des services français »*. Deux de nos confrères – *l'Evénement du jeudi* et *VSD* – dans leur livraison de ce 8 août y répondent catégoriquement par l'affirmative.

Pour *SVD*, Sophie-Claire Turenge est en fait un capitaine de la DGSE, et l'équipage de l'*Ouvéa* a été recruté, par l'intermédiaire d'un marchand d'armes qui tient à disposition une troupe de mercenaires, par un colonel de la DGSE, le colonel Codet, alias Mandion. *L'Evénement* mentionne de son côté un colonel C., *« ancien chef des opérations de la DGSE »*, qui aurait recruté la petite troupe de mercenaires, la sous-traitance étant une tactique habituelle dans les services secrets.

Pourquoi la DGSE se serait-elle livrée à cette opération ? Selon *l'Evénement*, *« par cet attentat, Paris aurait voulu protéger des regards indiscrets les travaux d'aménagements de la piste d'atterrissage de l'île de Hao, la base arrière du centre d'expérimentation nucléaire de Tahiti »*. *VSD* tient une autre explication : *« Un appareillage permettant d'analyser les effets et paramètres d'une bombe à neutrons a été installé sur le chalutier* Rainbow Warrior », or *« une nouvelle machine infernale du type « à neutrons » doit être essayée au début de l'automne à Mururoa »*.

Séduisant, mais peu crédible. L'allongement de la piste de Hao a commencé il y a un an et répond en fait à une demande du gouvernement américain qui souhaitait, comme à l'île de Pâques, la construction d'une piste de secours pour sa navette spatiale. Quant à la bombe à neutrons, expérimentée depuis cinq ans déjà par la France, son prototype est au point, les grandes puissances en maîtrisent la technique et ses explosions souterraines ne se distinguent en rien des explosions nucléaires classiques. De plus, dans l'entourage du contre-espionnage français, on *« ouvre de grands yeux »* à l'annonce que Sophie Turenge serait de la maison, avec le grade de capitaine.

« C'est la routine »

Surtout, l'on ne comprend pas la nécessité d'une semblable opération, avec de tels risques, d'un strict point de vue militaire. La marine nationale est habituée aux campagnes de Greepeace dans le Pacifique depuis plusieurs années : *« On joue au chat et à la souris, on les repère, on les photographie, on les repousse, c'est la routine »*, commente-t-on dans les milieux militaires. Enfin, si opération des services secrets il y avait, on ne comprend pas l'accumulation de traces laissées après l'opération : des bonbonnes de plongée française, un canot zodiac français également, abandonnés non loin du lieu de l'attentat, un bateau repérable, un couple qui rend son mini-bus au loueur néo-zélandais comme si de rien n'était, etc.

Alors ? D'autres scénarios plus complexes sont envisagés, notamment par les policiers français qui collaborent avec leurs collègues néo-zélandais depuis leur arrivée, mardi 6 août, à Paris. *« C'est du parallèle, mais il y a une casserole »*, confie l'un d'eux, dans l'argot du métier. En clair : l'opération ne serait pas téléguidée directement par la DGSE, mais ses acteurs auraient des liens avec ce service, dans le passé tout au moins. C'est ici qu'intervient la personnalité du loueur de l'*Oiwéa*, un médecin français résidant à Dieppe (Seine-Maritime), le Dr Xavier Maniguet. De source policière, on assure qu'il n'est pas sans engagment politique : *« A l'extrême extrême droite, pour lui le Front national à gauche »*.

Ce mystérieux médecin, rentré en France depuis la mi-juillet est injoignable. Sur son téléphone, un répondeur et un message, après un sec *« bonjour »* : *« A l'attention de Messieurs les journalistes : j'ai été mêlé malgré moi à une affaire qui ne me concerne en rien. Vous comprendrez donc que, dans l'état actuel des choses, je n'ai rien à déclarer pour le moment. Merci donc de ne pas m'importuner outre mesure »*.

Le « Colonel » et l'extrême droite

Dans les milieux militaires, on confirme l'impression policière : l'équipe de l'attentat naviguerait dans les eaux de l'extrême droite, ou aurait même des liens avec la droite musclée de Nouvelle-Calédonie. Un nom circule, celui de M. Jean-François Charrier, frère de l'acteur Jacques. Colonel à la DGSE jusqu'à sa retraite en 1983, il est arrivé en Nouvelle-Calédonie le 18 janvier (*le Monde* daté 30 juin et 1er juillet). Sa tâche : organiser le service de sécurité du gouvernement territorial de M. Dick Ukeiwé. Or « le colonel » fut, dans sa carrière d'« espion », directeur du bureau d'études (service de renseignement) du haut commissariat de la République en Polynésie française en 1981, deux ans avant de prendre retraite.

Aussi comprend-on qu'en l'état actuel, les milieux, gouvernementaux français envisagent deux hypothèses soit une provocation montée par d'anciens agents de renseignements alliés à des activistes-mercenaires d'extrême-droite pour nuire à l'image de la France dans le Pacifique, au moment où des états océaniens prennent position pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Ou une bavure interne à la DGSE, montée à un niveau intermédiaire avec un zèle intempestif. Sans doute la première hypothèse serait plus appréciée, la seconde posant évidemment de graves questions sur le fonctionnement de nos services de renseignement.

Dans les milieux militaires, quoi qu'il en soit, on assure que la DGSE se sent l'âme tranquille et que son patron, l'amiral Pierre Lacoste est *« prêt à ouvrir ses dossiers »*.

EDWY PLENEL.

Le mercredi 10 juillet

SOUDAIN DEUX EXPLOSIONS DANS LE PORT D'AUCKLAND...

Le mercredi 10 juillet, un chalutier de 48 mètres, le *Rainbow-Warrior*, mouille dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande). A bord, vingt-cinq délégués du mouvement écologiste Greenpeace préparent leur prochaine campagne contre les essais nucléaires français dans le Pacifique Sud. Soudain, une première explosion secoue le bateau : l'équipage débarque en catastrophe, à l'exception d'un photographe portugais membre de Greenpeace, Fernando Pereira. C'est en tentant de plonger que le photographe est tué par la seconde explosion. Ce sont deux bombes de 20 kilos qui ont été placées à tribord, sur la partie extérieure du bateau.

Une semaine plus tard, la police néo-zélandaise arrête un couple porteur de papiers d'identité suisses, dont le camping-car de location avait été aperçu à proximité du canot Zodiac gris et noir, abandonné sur une plage, qui avait vraisemblablement servi à poser les mines. Mais, en fait, tout laisse à penser que Alain-Jacques, trente-quatre ans et Sophie-Claire Turenge, trente-six ans, sont de nationalité française. Ils sont inculpés, le 23 juillet, de meurtre et d'incendie criminel.

Dans le même temps, la police néo-zélandaise lance des mandats d'arrêt contre les trois équipiers français d'un voilier, l'*Ouvea*, arrivé en Nouvelle-Zélande une quinzaine de jours avant l'attentat. Le voilier avait été loué à Nouméa le 9 juin, pour un prix de 70 000 F, par quatre Français : Jean-Michel Berthelot, Eric Audrenc, Xavier Maniguet et le skipper parisien Raymond Velche. Refusant toute aide du propriétaire du voilier, ils avaient équipé l'*Ouvea* d'un matériel radio très performant, autorisant les liaisons intercontinentales.

A partir du 21 juillet, le voilier devait disparaître au large des côtes de la Nouvelle-Calédonie, et toutes les recherches déclenchées par la marine nationale pour le retrouver restaient vaines. Les policiers néo-zélandais sont convaincus que le voilier a été sabordé, et son équipage récupéré par des complices.

DANS LE GARD

Après le ralliement de M. Baumet au RPR l'imbroglio politique est total

L'adhésion du sénateur non inscrit du Gard, M. Gilbert Baumet, exclu du PS en 1982, au groupe RPR du Sénat provoque de sérieux remous dans le département.

Côté socialiste, c'est la condamnation unanime d'un *« aventurier ambitieux »*, selon les termes de la fédération du Gard. Les socialistes s'accordent à dire que M. Baumet a *« honteusement trompé »* ses électeurs, comme l'a indiqué leur porte-parole au Sénat, M. Louis Perrein. Mais, au PS, on considère que ce ralliement a le mérite d'assainir la situation, alors que les relations dans cette fédération étaient empoisonnées depuis des années par l'affaire Baumet.

M. Baumet, président du conseil général du Gard, a annoncé qu'il comptait mener une liste *« de large rassemblement regroupant les forces vives et de progrès ayant fait l'histoire »* du département.

M. Jean Bousquet, maire de Nîmes (sans étiquette), qui nourrissait l'espoir de conduire en 1986 une liste d'union de l'opposition, s'affirme toujours décidé à présenter une liste *« qui soit vraiment une liste d'opposition »*. Le RPR ne publiera le nom de ses têtes de liste qu'à la mi-septembre, mais tout laisse à penser que M. Baumet devrait conduire le mouvement chiraquien dans le Gard. Les socialistes iront à la bataille derrière Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales.

De notre correspondant

Nîmes. – Depuis la publication au *Journal officiel* de l'apparentement de M. Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard, au groupe RPR du Sénat (*le Monde* du 7 août), l'imbroglio politique est total dans ce département.

Mercredi, des contacts ont, semble-t-il, eu lieu entre M. Baumet et un certain nombre d'élus socialistes dissidents qui avaient récemment constitué un groupe autonome dévoué à la cause du président de l'assemblée départementale.

Au cours de ces discussions, affirme l'un d'eux, M. Claude Pradille, certains élus proches de M. Baumet lui ont demandé de réfléchir à nouveau à sa décision. *« Nous avons été surpris*, dit M. Pradille, *par l'ampleur de l'événement. Moi, je suis socialiste, je le resterai, et mes collègues vont dans mon sens. Notre but à terme est de battre M. Bousquet à Nîmes, mais, passer par le RPR, c'est tout de même difficile à imaginer. »*

Visiblement, M. Pradille espère encore que M. Baumet reviendra sur sa décision. Conseillère générale suspendue par le PS pour indiscipline pendant la campagne des cantonales, Mme Françoise Laurent-Perrigot se veut elle aussi toujours socialiste. Ce qui ne l'empêche pas de réaffirmer sa confiance au président Baumet et de critiquer les instances nationales de son parti.

Personne ne peut dire aujourd'hui avec certitude où se situe politiquement le conseil général du Gard. Il comprend : des élus PS « loyalistes » ; des dissidents partagés sur la ligne à adopter ; un UDF, M. Robert Ruas, maire de Saint-Jean-du-Gard, qui soutient M. Baumet parmi des collègues bien plus réservés ; des communistes plus antisocialistes que jamais ; un non-inscrit, M. Camille Lapierre, opposé au président, et un RPR, M. Alain Boule, qui se réjouit de la nouvelle recrue de son parti mais qui peut se faire du souci en tant qu'adjoint au maire de Nîmes chargé du budget.

En effet, c'est lui, avec ses collègues adjoints, MM. Pierre Andrieu et Jean-Paul Fournier, que le premier magistrat nîmois, M. Jean Bousquet, accuse d'avoir suscité ce ralliement, de même que la constitution d'une seconde liste d'opposition aux législatives.

C'est donc la crise au sein même de la majorité municipale nîmoise, bien que M. Boule affirme vouloir dissocier les affaires de la ville et du département. *« Mon problème, laisse tomber M. Bousquet, ce n'est pas M. Baumet ; il va dans les deux bistrots. N'oubliez pas qu'aux européennes il a été sur la liste du comité de soutien de la majorité. Mon problème, c'est l'appareil du RPR. S'il avait dit : on présente une liste sans Bousquet, j'aurais compris ; s'il avait parachuté un candidat, j'aurais également compris. Mais qu'il présente un homme contre lequel il s'est battu depuis trois ans, là je ne comprends plus. »*

Le maire de Nîmes se veut cependant confiant quant au soutien de l'UDF. *« Vous verrez, nous aurons aussi beaucoup de gens du RPR, des gens qui se sont battus aux municipales en tant que « bousquetistes ». Dès ce matin, j'ai reçu des lettres de militants RPR me signifiant leur appui »*, affirme-t-il. M. Bousquet dénonce en outre la *« trahison »* du RPR et reproche à M. Chirac de s'être *« trompé »*.

OLIVIER CLERC.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Les caldoches saisis par le syndrome du barrage routier

Le Conseil constitutionnel, saisi par soixante parlementaires de l'opposition, examine, jeudi 8 août, le recours contre la loi modifiant le statut de la Nouvelle-Calédonie. Les griefs de l'opposition portent sur le découpage régional du territoire. Sur place, des barrages routiers, émanant cette fois des caldoches, ont fait monter la tension. D'autre part, à Nouméa, des coups de feu ont été tirés à partir d'une jeep, contre un bar fréquenté par des Mélanésiens. Parmi les cinq personnes blessées figure M. Emmanuel Daye, maire de Poum, commune du nord du territoire.

De notre correspondant

Voh (Nouvelle-Calédonie). – Le ciel se couvre sur Témala. Sur le pont qui enjambe la petite rivière, tout le monde commence à trouver le temps long. Les anti-indépendantistes présents dans les parages depuis la veille, comme les gendarmes mobiles qui leur font face, transpirant sous leur casque et leur gilet pare-balles.

La Nouvelle-Calédonie semble décidément sous l'emprise du syndrome du barrage. Après ceux – canaques – de Thio, la semaine dernière, voici les barrages caldoches, sur la côte ouest.

Mercredi 7 août, une poignée d'entre eux – aidés par de la main-d'œuvre wallisienne habituellement utilisée par le RPCR – décident de tenter de ravitailler depuis Voh (350 kilomètres au nord-ouest de Nouméa) la tribu de Ouayaguette, contrôlée par le RPCR, isolée en pleine montagne par les barrages du FLNKS. D'où l'idée de mener une *« mission humanitaire »*, qui prend très vite l'allure d'une véritable opération paramilitaire.

A la tête de l'expédition, Serge Vanhalle, la cinquantaine rude, le treillis élimé. Sa présence en dit déjà long sur le sens de l'opération. M. Vanhalle est l'un des « sergents recruteurs » du RPCR chargés de constituer les troupes de choc utilisées par les anti-indépendantistes et par le gouvernement territorial dans les manifestations, ou plus généralement les opérations de « sécurité », décidées par le gouvernement territorial. Cet ancien artificier, considéré par ses proches comme un activiste de droite, a eu récemment des démêlés avec la justice. Il est en ce moment sous contrôle judiciaire après une inculpation remontant au mois de juillet pour détention illégale d'explosifs.

Avec M. Serge Vanhalle se trouve un groupe de solides Wallisiens amenés de Nouméa pour l'occasion. Pour son entreprise, M. Vanhalle demande tout de même la protection des gendarmes. Ces derniers sont d'autant plus réticents que les tribus RPCR de la chaîne ne sont pas, selon eux, isolées, mais parfaitement accessibles par la côte est. *« Les gens de Ouayaguette font tous les jours leurs courses à Hienghène »*, affirme un gendarme, pour qui le caractère *« humanitaire »* de la mission apparaît suspect.

Le doute se renforce lorsque M. Serge Vanhalle persiste dans son projet, après avoir obtenu que l'armée ravitaille les tribus par hélicoptère. Mais, peu après avoir quitté la route territoriale nº 1, qui fait le tour de la Nouvelle-Calédonie, le convoi est refoulé par la première tribu qu'il rencontre, celle de Ouelis, contrôlée par le Palika, la tendance la plus dure du FLNKS. Pour M. Vanhalle et sa troupe, l'outrage est inadmissible. Aussi décide-t-il d'installer en fin d'après-midi de mercredi (début de la matinée en métropole) un barrage sur le pont de Témala.

Jeudi vers 7 heures, après l'intervention du sous-préfet, M. Jean-Félix Labussière, les caldoches dégageront le pont. Entre-temps, les Wallisiens avaient contré une éventuelle intervention des gendarmes en se tenant prêts à déverser 1 000 litres d'huile pour faire déraper les véhicules blindés de la gendarmerie.

Finalement, de guerre lasse, les anti-indépendantistes ont décidé de lever le campement, non sans avoir déversé un plein camion de terre sur la route. Vers le milieu de l'après-midi, il s'étaient réfugiés dans une vaste propriété de caldoches en attendant la nuit pour agir. Trente kilomètres plus loin, les indépendantistes de Ouayaguette ont renforcé leur dispositif maintenu avec des hommes armés, devant lesquels il faut décliner son identité.

Les actions des uns et des autres ont surtout pour effet de faire monter la tension dans le territoire, et, à un mois des élections, force est de constater que ces initiatives prennent la forme d'une déstabilisation menaçant le bon déroulement du scrutin.

FRÉDÉRIC FILLIOUX.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 7 août, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

• RECHERCHE

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication, préparée en liaison avec le ministre des relations extérieures, sur le renforcement de l'action de recherche de la France à l'étranger. L'importance et la rapidité des mutations technologiques confèrent un rôle essentiel à la coopération menée par la France, tant avec les pays industrialisés qu'avec les pays en voie de développement. Le gouvernement a défini trois grandes orientations dans ce domaine :

1) – Intensifier la coopération européenne, notamment à travers le programme Eurêka, et renforcer nos relations scientifiques et technologiques avec les Etats-Unis et le Japon ;

2) – Favoriser la mobilité des chercheurs : les conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE), qui permettent aux entreprises d'embaucher des jeunes ingénieurs pour compléter leur formation par des travaux de recherche, seront étendues à la formation à l'étranger. La préparation des doctorats en liaison avec une ou plusieurs universités étrangères sera favorisée. Les conditions d'accueil des chercheurs étrangers en France seront améliorées et le niveau des bourses augmenté ;

3) – Améliorer le dispositif public d'intervention en matière scientifique et technologique, notamment au niveau du recrutement, de la formation et du choix du lieu d'implantation des fonctionnaires chargés de suivre ces questions auprès de nos ambassades, qui prendront le nom de conseillers et attachés pour la science et la technologie. Un comité de coordination des actions menées en ce domaine, présidé par le ministre des relations extérieures et par le ministre de la recherche et de la technologie, sera mis en place.

• LANGUES ET CULTURES

(Lire page 15.)

• PÊCHES MARITIMES

Le secrétaire d'Etat chargé de la mer a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique des pêches maritimes. Ce secteur économique emploie environ vingt et un mille marins et vingt mille conchyliculteurs. La flotte, constituée de neuf mille cinq cents navires, tire, désormais, plus de 80 % de ses captures des zones économiques de pays étrangers. La dimension internationale y est devenue, en quelques années, primordiale.

La politique actuellement menée, dans le contexte de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté économique européenne, vise les objectifs suivants :

1) – Renforcer la surveillance de notre zone économique exclusive : des moyens nouveaux sont prévus dès 1986 et un programme global de construction de navires sera présenté à la Communauté économique européenne pour obtenir sa participation financière ;

2) – Développer la politique communautaire des pêches, qui a été mise en place en 1983, et en consolider les acquis ;

3) – *Moderniser* l'ensemble de la filière des produits de la mer, de la capture à la consommation ; le programme, qui a permis depuis 1981 de commander plus de trois cent vingts navires neufs pour la pêche, sera poursuivi ;

4) – Rénover progressivement la formation des marins et assurer une meilleure sécurité des conditions de travail ; un centre de prévention des accidents du travail en mer sera créé à Lorient. *(Voir* le Monde *du 8 août.)*

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre et du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports : M. Pierre Denizet, administrateur civil hors classe, est nommé délégué interministériel à la sécurité routière et directeur de la sécurité et de la circulation routières.

[Né le 7 mai 1947, ancien élève de l'ENA, M. Pierre Denizet a commencé sa carrière au ministère de l'équipement comme adjoint au chef du bureau des villes nouvelles, avant de devenir un temps directeur du cabinet de M. Louis Mermaz, alors président du conseil général de l'Isère. Il est ensuite revenu en 1978 dans l'administration centrale comme chef du bureau de la montagne au ministère de l'environnement, puis au ministère de l'équipement, en 1980, comme chargé de mission auprès du directeur de l'urbanisme, avant de rejoindre la Cour des comptes. Délégué général du PS auprès des organismes associés de 1979 à 1981, il a été nommé directeur adjoint du cabinet de M. Mermaz lorsque celui-ci est devenu brièvement ministre de l'équipement en mai 1981, avant de devenir son directeur de cabinet à la présidence de l'Assemblée nationale le 24 juillet 1981.]

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget : M. Maurice Bernard, conseiller-maître à la Cour des comptes, est nommé président de chambre à la Cour des comptes.

Sur proposition du ministre des relations extérieures : M. André Ross, ministre plénipotentiaire hors classe, secrétaire général du ministère des relations extérieures, est élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

Sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation : M. Jean-Paul Proust, administrateur civil hors classe, est nommé préfet hors cadre pour remplir une mission de service public relevant du gouvernement.

Sur proposition du ministre de la recherche et de la technologie : M. Pierre Lavau, conseiller-maître à la Cour des comptes, est nommé président du conseil d'administration de l'Institut français de recherche pour le développement en coopération (ORSTOM).

Sur proposition du ministre délégué auprès du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, chargé des PTT : M. Bernard Loing, professeur d'université, est nommé inspecteur général des postes et télécommunications.

Sur proposition du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, chargé de la mer : M. Pierre Martin, administrateur en chef de première classe des affaires maritimes, est nommé directeur des pêches et des cultures marines.

PROCHE-ORIENT

LE SOMMET DE CASABLANCA

M. Yasser Arafat dénonce « les forces extérieures et intérieures qui veulent saboter l'unité arabe »

De notre envoyé spécial

Casablanca. – Les autorités marocaines n'avaient pas lésiné sur les moyens pour donner à la séance inaugurale du sommet arabe extraordinaire de Casablanca un éclat exceptionnel. Tout le long du parcours menant aux abords du palais royal de Casablanca, où se tient la réunion, une foule bariolée munie de drapeaux rouges chérifiens et de banderoles à la gloire de *« l'unité arabe »* et des *« hôtes de Sa Majesté Hassan II »*, avait été massée pour applaudir les chefs d'Etat et de délégation.

C'est le souverain chérifien lui-même qui a accueilli tous ses invités – dont huit chefs d'Etat – devant le grand portail de bronze ciselé qui domine la magnifique esplanade où la garde royale, en tenue blanche d'apparat, rendait les honneurs au son de la musique andalouse exécutée par la clique de la garde. Du haut de la tribune qui avait été dressée face au grand portail du palais, les quelque trois cents journalistes étrangers remarquèrent avec intérêt que le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, toujours mal rasé et coiffé de son éternel keffieh noir et blanc, mais sans revolver au ceinturon, avait emprunté la voiture de M. Taha Yasser Ramadan, le premier vice-président du Conseil des ministres irakien, qui préside la délégation de Bagdad en l'absence du président Saddam Hussein.

Le miracle n'a finalement pas eu lieu. Après vingt-quatre heures de folles rumeurs, le président irakien n'est pas venu à Casablanca. D'autres rumeurs de plus en plus persistantes annonçaient également l'arrivée imminente de l'imprévisible colonel Kadhafi. Pourtant, M. Ahmed Chehata, membre du bureau des relations extérieures de la Jamahiriya libyenne, qui avait participé aux travaux de la réunion préparatoire du sommet, avait ostensiblement regagné, mardi après-midi, Tripoli, en faisant savoir, par un membre de son entourage, qu'il avait *« terminé sa mission »* et que, pour lui, la conférence des chefs d'Etat arabes n'était plus qu'un *« sommet technique »* qui n'intéressait pas les Libyens. En fait, il semble que ces derniers n'ont participé aux travaux préliminaires de la conférence que dans le seul but de faire plaisir à leur partenaire marocain de l'Union arabo-africaine, scellée à Oujda le 13 août 1984.

Il est d'ailleurs clair, d'après ce qui s'est passé au cours des réunions préparatoires, que les Libyens et les Irakiens auraient pu difficilement coexister au cours de la seconde phase de la conférence. M. Chehata avait, en effet, entre autres amabilités, suggéré *« la création d'un tribunal chargé de faire le procès, en priorité, de l'Irak et de la Jordanie, qui ont reconnu l'Egypte, et de Oman et de la Somalie qui ont accepté de participer aux manœuvres militaires américaines, au Proche-Orient. Bright Star 85 »*. Pour sa part, M. Tarek Aziz, chef de la diplomatie irakienne, avait, en guise de riposte, réclamé que soit également examiné le problème de *« l'accord stratégique »*, conclu entre Tripoli et Téhéran.

Les regrets du roi Hassan II

Dans le discours, étonnamment modéré et conciliant, qu'il a prononcé, mercredi soir, au cours de la séance inaugurale du sommet, le roi Hassan II a beaucoup regretté *« d'une manière fraternelle et amicale »*, a-t-il dit, ceux qui ont choisi de boycotter la conférence. *« Pourtant*, a-t-il ajouté, *nous n'avons pas perdu pour autant espoir de nous retrouver ensemble dans un proche avenir »*, faisant apparemment allusion au treizième sommet ordinaire arabe qui doit, en principe, se tenir à Ryad en novembre.

Beaucoup ont vu dans ces propos conciliants l'admission de l'échec du *« pari politique risqué »* que le souverain marocain avait fait, le 28 juin, en convoquant un sommet arabe *« extraordinaire »*, alors que, deux jours auparavant, M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, lui avait fait savoir que ses contacts avec les dirigeants arabes l'avait amené à la conclusion qu'un sommet était *« impossible dans l'immédiat »*.

D'une toute autre tonalité fut l'intervention de M. Arafaf qui, prenant le micro alors que le roi Hassan II avait prononcé le huis clos, a dénoncé *« les forces extérieures et intérieures qui veulent saboter l'unité arabe »*. Il a également fait allusion à la *« guerre des camps palestiniens du Liban »* et au *« second massacre de Sabra et de Chatila, malheureusement perpétré par des mains arabes »*.

Mercredi matin, au cours d'une conférence de presse impromptue, M. Ahmed Abderrahmane, porte-parole de M. Arafat, avait indiqué que la *« préoccupation essentielle de l'OLP demeurait le sort de cinq cents Palestiniens qui vivent dans le sud du Liban et qui sont menacés de mort et d'extermination »*. Interrogé sur le point de savoir comment on pourrait résoudre le problème en l'absence des Syriens, le porte-parole palestinien a répondu : *« Même si les Syriens sont absents de Casablanca, nous comptons sur la pression morale des arabes pour mobiliser l'opinion publique internationale. »*

JEAN GUEYRAS.

Les participants

Casablanca (AFP). – Sur les vingt et un membres de la Ligue arabe (dont l'Egypte reste exclue pour avoir conclu la paix avec Israël), seize sont représentés au sommet extraordinaire de Casablanca. Neuf d'entre eux le sont par leur chef d'Etat : Maroc, Jordanie, Somalie, Qatar, Djibouti, Soudan, Mauritanie, Bahrein et Emirats arabes unis. La délégation palestinienne est conduite par le président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat. Celles d'Irak, du Yémen du Nord, d'Arabie saoudite, du Koweït, d'Oman et de Tunisie sont dirigées par des responsables de haut niveau (prince héritier, premier ministre ou vice-premier ministre).

Les pays arabes boycottant officiellement le sommet sont la Syrie, l'Algérie, le Liban et le Yémen du Sud.

Liban

- **LE PRÉSIDENT GEMAYEL A DAMAS.** – Le chef de l'Etat libanais est attendu, ce jeudi 8 août, à Damas, ùu il rencontrera, pour la huitième fois depuis mars 1983 et la seconde en deux mois, le président Hafez El-Assad. En dehors des questions libanaises, le problème palestinien et le projet de pourparlers entre une délégation jordano-palestinienne et les Etats-Unis, projet combattu par la Syrie, figureront au cœur des entretiens. Les deux chefs de d'Etat se pencheront aussi sur le dossier de la sécurité à Beyrouth, où les flambées de violence se succèdent, de même que dans la Bekaa sous contôle syrien, où Zahlé, la plus importante ville chrétienne du Liban, subit depuis quelque temps des attaques de harcèlement. – *(Corresp.)*

Israël

L'APPLICATION DES NOUVELLES MESURES ANTITERRORISTES

Un habitant de Cisjordanie reçoit un ordre d'expulsion

De notre correspondant

Jérusalem. – Le gouvernement israélien avait décidé dimanche 4 août de *« tester »* l'application de sa nouvelle politique de répression antiterroriste dans les territoires occupés : les détentions administratives et les expulsions. Quatre jours plus tard l'heure du premier test sérieux a sonné avec l'ordre d'expulsion de M. Hallil Abou Zyad, du village d'Azarieh à l'est de Jérusalem, accusé par Israël d'être un des dirigeants du Fatah en Cisjordanie.

Les forces de sécurité l'ont arrêté à son domicile dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 août et lui ont transmis l'ordre d'expulsion. C'est la première fois depuis cinq ans qu'un habitant des territoires occupés fait l'objet d'une telle mesure (si on excepte l'expulsion l'année dernière d'un habitant de Gaza, mais qui n'était pas « résident »).

« Des activités subversives »

La police a fait savoir à M. Abou Zyad qu'il avait le droit d'introduire des recours devant toutes les instances judiciaires prévues par la loi avant que l'ordre d'expulsion entre en vigueur. Cela signifie qu'il est autorisé à faire appel devant une commission militaire, et puis ensuite devant la haute cour de justice. Cette procédure, qui peut prendre plusieurs mois, n'a pas été modifiée, contrairement à ce que l'on attendait, par le gouvernement. C'est pourtant la longueur de cette procédure qui avait poussé il y a cinq ans le gouvernement Begin a renoncer aux expulsions. Les dernières personnalités cisjordaniennes à avoir été expulsées avaient été le maire d'Hébron, M. Fawed Kawasmeh, le cadi d'Hébron, le cheikh Talimi et le maire de Tulkarem, M. Mohamed Milhem.

M. Shimon Pérès et son ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, sont convaincus que les expulsions constituent l'arme la plus efficace dans la lutte antiterroriste. Et le cas de M. Hallil Abou Zyad a effectivement valeur de test, qui permettra de savoir si les obstacles juridiques sont surmontables.

Le porte-parole de l'armée israélienne a expliqué dans un long communiqué les raisons de la mesure prise contre M. Hallil Abou Zyad. Malgré les décrets limitant sa liberté de mouvement depuis trois ans, il *« continuait ses activités subversives »* en tant que chef du Fatah en Cisjordanie. M. Abou Zyad avait déjà été condamné en 1970 à dix ans de prison comme *« membre d'un réseau terroriste »*. Libéré en 1980, *« il a immédiatement repris ses activités subversives »*. Il avait ouvert une librairie à Jérusalem-Est qui *« servait de lieu de rencontres secrètes des militants du Fatah »*. Enfin, M. Abou Zyad est aussi accusé d'avoir reçu directement des directives d'Abou Ayad, bras droit de M. Yasser Arafat.

Dans une déclaration à la radio israélienne, le ministre de la défense, M. Rabin, a expliqué qu'*« Israël faisait face à une nouvelle vague de terrorisme, illustrée par un chiffre : dix juifs tués dans des attentats depuis le début de l'année, contre cinq pendant la période correspondante de 1984 »*. Et M. Rabin a affirmé que, contre les *« agitateurs »*, le gouvernement se réservait le droit de recourir à tous les moyens autorisés par la loi, y compris les arrestations administratives et les expulsions.

Depuis le début de la semaine, quatre étudiants de l'université d'El Najah (Naplouse), qui a été fermée pendant deux mois par ordre des autorités militaires, ont été frappés par ces *« arrestations administratives »*. Il s'agit également d'une mesure qui avait été abandonnée il y a cinq ans par le gouvernement Begin. Elle permet de maintenir un habitant des territoires occupés en détention sans procès, pendant six mois, avec l'autorisation d'un juge. La période de détention peut ensuite être renouvelée.

Le recours à ces méthodes a placé le gouvernement israélien en position délicate vis-à-vis de Washington. Le département d'Etat avait, en effet, déploré les décisions prises, dimanche, par le gouvernement, et avait exprimé l'espoir qu'elles ne seraient pas appliquées. L'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Meir Rosen, a été chargé de rejeter officiellement ces critiques américaines. – *(Intérim.)*

LE DÉBAT SUR LA COHABITATION

Le danger pour la Ve République

Par CHARLES MILLON (*)

LE titre alarmant de l'article publié par M. Duverger – « la Ve République en danger » (*le Monde* du 4 août), – permet de mesurer l'évolution de l'opinion publique et des milieux dirigeants à l'égard du problème de la cohabitation depuis plusieurs mois.

Il y a encore quelque temps, la volonté de promouvoir en 1986 une alternance au sommet de l'Etat, c'est à dire de refuser la cohabitation entre un président de la République désavoué par le suffrage universel et un premier ministre issu d'une nouvelle majorité, paraissait comme la manifestation d'un tempérament un peu trop vigoureux, la formulation d'une hypothèse irréaliste et l'énoncé d'un problème curieusement faux et prématuré à la fois.

Or, l'article de M. Duverger présente désormais le cas de figure du refus de la cohabitation comme très plausible. Il révèle la prise en compte de cette question majeure qui, j'en prends ici le pari, dominera la prochaine campagne électorale.

Sur le fond, le propos de M. Duverger repose sur un astucieux retournement dialectique : refuser, conformément à l'esprit des institutions, la cohabitation reviendrait à mettre *« la Ve République en danger »*.

Cette trouvaille mérite cependant un certain nombre de réfutations précises.

1. – Tout d'abord, M. Duverger salue notre constitution comme la meilleure depuis 1789. Pourtant il condamne quelques lignes plus loin *« un défaut incontestable : la formidable concentration des pouvoirs entre les mains du chef de l'Etat »*. Voilà qui est quelque peu contradictoire puisque, précisément, la vertu principale de notre loi suprême c'est que, en la personne du président, *« elle donne une tête à l'Etat »* (1). On peut se demander dans ces conditions si l'interprétation, par M. Duverger, de la Constitution est bien conforme à l'esprit de la Ve République...

2. – Pour mettre en valeur les charmes de la cohabitation et aguicher l'opposition, M. Duverger explique que *« François Mitterrand n'aurait pas les moyens d'empêcher la droite d'appliquer sa politique »*. Cependant, le professeur Duverger estime par ailleurs que l'Elysée disposerait *« de prérogatives dans la politique internationale, la nomination et la révocation des hauts fonctionnaires, la signature des décrets en conseil des ministres et des ordonnances. Dans tous ces domaines,* ajoute-t-il, *rien ne peut être fait sans l'accord du chef de l'Etat et du chef du gouvernement dont les deux signatures sont nécessaires à la validité des décisions »*. Puisque M. Mitterrand dispose de prérogatives si considérables, comment prétendre que la cohabitation permettrait à l'opposition de conduire souverainement l'alternance ?

3. – M. Duverger aspire à ce que la cohabitation instaure *« une séparation des pouvoirs d'un type nouveau »*. Cette séparation des pouvoirs porte un nom : c'est la dyarchie, le gouvernement à deux têtes. Or le général de Gaulle ne déclarait-il pas en 1964 : *« On ne saurait accepter qu'une dyarchie existât au sommet »* ? Au demeurant, cette dyarchie n'instaurerait pas de séparation des pouvoirs à proprement parler mais provoquerait l'éclatement du pouvoir exécutif.

4. – M. Duverger exprime enfin la crainte que, si le président de la République *se soumettait ou se démettait* en 1986, *« l'habitude de son effacement »* ne s'établisse et qu'il soit désormais soumis *« au pouvoir des députés »*. En remettant en cause son mandat à la suite de l'éventuelle défaite de sa majorité parlementaire, le président de la République écarterait au contraire le gouvernement d'Assemblée et le régime des partis en ayant directement recours au suffrage universel, seul juge. A l'inverse, si le chef de l'Etat s'agrippe à sa position, il s'enferme dans un étau implacable : ou il se soumet, et le risque est en effet sérieux que *« l'habitude de son effacement »* ne s'établisse, ou il refuse *« de rester inerte »* et il entrave l'alternance.

⁂

Au début de son article, M. Maurice Duverger dénonce à juste titre l'instauration de la proportionnelle. Comment ne voit-il pas que le mal dont pourrait mourir la Ve République réside dans une double tumeur : pas de majorité au parlement, pas d'unité dans l'exécutif ?

Adversaire, dès son origine, de la Ve République, l'actuel chef de l'Etat entend, pour se sauver lui-même et préserver les chances de son parti, conjuguer la cohabitation avec la confusion à l'Assemblée. Les deux maux sont indissociablement liés. Il faut les combattre tous deux.

(*) Député UDF de l'Ain, membre du secrétariat politique du Parti républicain.

(1) Georges Pompidou.

La raison des gouvernants

Par DANIEL AMSON (*)

LE problème des rapports entre *le chef de l'Etat et le gouvernement*, dans la définition de la politique extérieure, ne date pas d'aujourd'hui. Dès 1831, Casimir Périer, appelé par Louis-Philippe à former le ministère, exigea de voir toutes les dépêches avant lui. Il voulut également que, contrairement à l'usage qui avait été suivi jusqu'alors, le duc d'Orléans, héritier du trône – et qui s'intéressait particulièrement aux questions extérieures, – n'assistât pas au conseil.

Le roi, qui était d'un avis opposé et qui estimait notamment utile la présence de son fils, céda sur ces *deux points, à son premier ministre,* dont il jugeait la présence nécessaire. Pendant quatorze mois, *jusqu'à sa mort* – survenue en mai 1832, – Casimir Périer dirigea ainsi la politique étrangère de la France, sans réellement porter atteinte au prestige du monarque. Après lui, les premiers ministres se montrèrent plus *dociles*, et *la* conduite des affaires extérieures fut à nouveau assurée par le roi.

Ce problème du partage des compétences entre les deux chefs de l'exécutif – pour définir *la politique étrangère* – se pose également pendant la première année de la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, avec Odilon Barrot à la tête du gouvernement. Il est acquis, en particulier, qu'au début de 1849, les sympathies du chef de l'Etat allaient aux *républicains italiens* qui venaient de prendre le pouvoir en contraignant à la fuite le pape *Pie IX*.

Libre de suivre ses seuls sentiments personnels, le prince-président leur aurait porté secours et, à tout le moins, se serait abstenu d'intervenir. Mais *le gouvernement* et la majorité parlementaire étant favorables au retour du souverain *pontife dans ses Etats*, Louis-Napoléon *se résolut à ce qu'une expédition française fût envoyée* en Italie, avec pour mission de l'y ramener.

Vingt ans plus tard, s'engageant avec résolution dans la voie libérale, Napoléon III forma un ministère, dirigé par Emile Ollivier, auquel il accorda les plus larges pouvoirs. Mais, se souvenant peut-être des *difficultés qu'il avait rencontrées en* 1849, il garda la mainmise sur la politique étrangère, se réservant le droit de choisir directement *les ministres militaires*. De même, l'empereur joua un rôle certain dans la crise diplomatique qui devait aboutir à la guerre de 1870 qu'Emile Ollivier *avait beaucoup cherché à empêcher*.

Mais les solutions apportées au problème de la cohabitation – notamment en matière de politique extérieure – sont toujours provisoires. C'est ainsi qu'au cours de la première guerre mondiale, Raymond Poincaré, *président de la République*, joua, pendant plus de trois ans, un rôle qui fut loin d'être négligeable dans la conduite des affaires militaires. En face de gouvernements faibles – dirigés par Viviani, Briand, Ribot, Painlevé, – le *chef de l'Etat*, qui incarnait la permanence de l'exécutif, exerça une influence personnelle sur la politique militaire.

Mais, lorsqu'il fut contraint d'appeler Clemenceau à la présidence du Conseil, en novembre 1917, il perdit presque aussitôt cette influence. Contrairement à ses prédécesseurs, le Tigre, bien qu'il ne connût pas tous les dossiers, avait *une personnalité telle qu'il dirigeait*, quasiment seul, la politique du pays et notamment les affaires étrangères. On sait qu'il alla jusqu'à dire un jour : « Au fond, il n'y a que deux organes inutiles : la prostate et la présidence de la République. » Poincaré en était réduit à lui écrire d'innombrables lettres, *pour lui préciser* sa position. Mais, si cette « graphomanie » irritait fort le président du Conseil, elle ne lui faisait, en aucune façon, modifier sa politique.

Ces divers exemples – qui ne sont pas exhaustifs – montrent bien que l'on ne saurait définir, une fois pour toutes, des règles de partage des compétences entre le chef de l'Etat et le premier ministre, en politique étrangère. Les règles de ce partage s'établissent peu à peu, en effet, au gré des hommes, des circonstances et des habitudes. La véritable difficulté de la cohabitation – notamment dans ce domaine – *est que l'on ne connaît pas*, à l'avance, les problèmes qui se poseront.

Il est donc illusoire de vouloir fixer, à l'avance, des règles pour les résoudre. Le plus sage est, sans doute, en fonction des données que nous ne connaissons pas aujourd'hui. *Et d'espérer que, dans un* domaine où les différences entre les programmes de la majorité et de l'opposition ne sont pas *toujours* très accusés, la raison des gouvernants fera prévaloir des solutions de bons sens.

(*) Avocat.



Fable

(Suite de la première page.)

Pourtant il nous révèle (ce sera un scoop pour beaucoup) que les propos présidentiels du 10 et du 14 juillet sur les prérogatives « incontournables » du chef de l'Etat en matière de politique extérieure ont été suscités par l'inquiétude du roi d'Espagne : lors de sa réception à l'Hôtel-de-Ville, celui-ci s'était ému d'entendre M. Chirac déclarer que ses amis et lui, s'ils accédaient au pouvoir, ne tiendraient pas pour acquise l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, du moins dans les conditions prévues pour le moment.

Un président de la République « garant de l'application des traités », refusant que l'on touche une ligne à ce traité-là ; un gouvernement et une Assemblée entendant au contraire que ce dernier soit, sinon tenu pour un chiffon de papier, du moins remis en chantier : que l'on ne dise pas, tant les possibles *casus belli* de ce genre sont nombreux (et celui-là n'est pas l'un des pires), que la cohabitation, si cohabitation il y a un jour, se déroulera sur un lit de roses !

Qu'elle soit souhaitable, on l'accordera volontiers. Qu'elle soit possible au-delà de quelques semaines, dans les limites de l'épure que vient de tracer M. Mitterrand, c'est une tout autre affaire : nous ne serions pas loin, *mutatis mutandis*, du 1967 imaginaire évoqué plus haut.

JEAN-MICHEL ROYER.

Surtout pas de consensus !

L'article de M. Jean-François Poncet, ancien ministre, paru dans le Monde *du vendredi 2 août sous le titre « Sur l'air du consensus » nous a valu le courrier suivant dont nous avons extrait quelques passages :*

Beaucoup d'Africains seraient déçus sinon atterrés qu'il y ait un consensus sur la politique africaine du gouvernement. L'arrivée de la gauche au pouvoir a été l'occasion de fêtes dans presque toutes les capitales francophones en Afrique. Seulement beaucoup de ceux qui ont manifesté une telle joie, s'ils sont encore en liberté, ont été vite déçus. Il leur a semblé que beaucoup de choses n'ont pas changé sinon que la politique étrangère française a gardé le même cap à l'égard de certains pays en Afrique. Alors on se demande aux yeux de qui cette confiance et ce prestige de la France sont atteints en Afrique.

(...) Sans trop vouloir m'immiscer dans les débats de politiciens français, je demande à M. Jean François-Poncet de revoir les dossiers et les informations sur le Tchad depuis les années 60. Il verra, s'il ne le sait déjà que ce n'est pas un problème né après mai 1981 et que les solutions de son propre gouvernement n'étaient pas tellement heureuses. Nous autres africains sommes fatigués d'être l'objet de publicités électorales mensongères.

On a souvent entendu parler de l'échec français au Tchad ces derniers jours, sans savoir d'ailleurs ce que devrait être un succès français au Tchad). Tous les partis de droite ont brodé sur le thème sans toutefois donner une solution, car bien que je sois africain, j'ai la naïveté de croire qu'une solution pourrait venir de la France. M. Jean-François Poncet, qu'avez-vous fait au Tchad et qu'auriez-vous fait, après mai 1981 ?

JOCELYN NOUDEHOU
Etudiant africain.

Une chance

Le président de la République est trop honnête homme, dans la double acception du terme, et trop conscient de ses responsabilités, devant le peuple français et devant l'histoire, pour ne pas saisir la chance de faire en sorte que l'éventuelle cohabitation, loin de paralyser ou de ridiculiser l'Etat, renforce cet évident consensus qui rapproche les Français sur nombre de grandes options, par-delà les intérêts divergents et les querelles des appareils, en dépit des aberrantes guerres des chefs de tous bords. Ceux qui, par ambition ou étourderie, sont à l'origine de ce faux débat ont desservi le pays dont ils entendent prochainement briguer les suffrages. Enterrons le thème de la « cohabitation » et pensons enfin aux choses sérieuses. Elles ne manquent pas.

G. SICÉ
Administrateur des Services civils (ER)
Ancien conseiller des présidents
de la Cour suprême
et de l'Assemblée nationale
de la République gabonaise.

LA NOMINATION DES HAUTS FONCTIONNAIRES PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

PC, RPR, UDF : plus, c'est trop

Suivant un processus désormais coutumier, opposition de droite et Parti communiste commentent avec la même désapprobation la parution, au *Journal officiel* du 7 août, du décret qui établit la nouvelle liste – augmentée – des emplois de direction des établissements publics, des entreprises publiques et des sociétés nationales pourvus en conseil des ministres (*le Monde* du 8 août) et qui requièrent de ce fait la signature du chef de l'Etat (article 13 de la Constitution).

Pour *l'Humanité* du 8 août, ce décret est celui *« du monarque »* ; il *« renforce la mainmise élyséenne »* et prouve que *« Mitterrand place ses pions »*.

Si *« la manœuvre de Mitterrand est évidente »*, écrit Jean Chatain dans le quotidien communiste, *« elle s'inscrit dans le droit fil de ses prédécesseurs à la tête de la Ve République »*. Allusion à la précédente date de modification du décret du 19 avril 1959, le 22 février 1967, peu de temps avant des élections législatives qui s'annonçaient difficiles pour le pouvoir alors en place.

Pour *l'Humanité*, il est donc clair que *« le décret du 6 août est une pièce du dispositif de « cohabitation » que François Mitterrand met actuellement en place »*.

Dans un communiqué publié le mercredi 7 août par son secrétariat général (nos dernières éditions du 8 août), le RPR dénonce de son côté *« la tentative du président de la République, qui veut se donner, dès aujourd'hui, les moyens de faire échec demain à la politique de la nouvelle majorité »*. *« Au-delà de cette manœuvre subalterne,* le RPR observe que, *pour M. Mitterrand et ceux qui le soutiennent encore, il appartient à l'Etat de tout régenter, y compris la gestion des entreprises nationales »*, alors que, estime-t-il, *« Il faut rendre à la nation et aux citoyens la liberté de gérer et produire, sans interférence du pouvoir politique »*. *« C'est ce point de vue que le législateur, si le suffrage universel en décide ainsi en mars 1986, devra faire prévaloir sur les combats à retardement de M. Mitterrand »*, souligne le RPR.

Par la voix de M. Jean-Claude Gaudin, président de son groupe *parlementaire à l'Assemblée nationale*, L'UDF a fait connaître des critiques de même nature. M. André Rossinot, président du parti radical (UDF), juge que *« ce n'est pas très républicain de modifier les règles du jeu quelques mois avant les élections. Cela prouve, en tout cas, que le chef de l'Etat cherche à garder le maximum de pouvoir. Nous apercevons par anticipation les difficultés pour la future majorité d'utiliser ses pouvoirs et de remplir son contrat devant les électeurs dans le cadre de la cohabitation »*.

Une éventuelle future cohabitation *« extrêmement difficile »*, c'est aussi la préoccupation de M. Michel Debré. Mais lorsqu'il note que *« ce qu'un décret a fait, un autre décret peut le défaire »*, l'ancien premier ministre ne fait-il pas montre d'un optimisme prématuré ? Qui signerait (ou pas) un tel nouveau décret, sinon, jusqu'à nouvel ordre, M. Mitterrand ?

● *Des places pour les communistes critiques sur les listes socialistes.* – M. Roger Fajnzylberg, ancien maire communiste de Sèvres (Hauts-de-Seine), souhaite que *« trois ou quatre »* communistes critiques soient accueillis sur les listes socialistes pour les prochaines élections législatives. Dans une interview à *la Croix* du 8 août, M. Fajnzylberg estime que, *« à la direction du PS, on a clairement conscience du double apport qui pourrait être celui des communistes modernes : une pratique politique au contact des masses et un rôle de témoin, si ce n'est d'interpellateur, à l'égard d'un PC qui a décidé de s'enfermer dans un combat néfaste et stérile »*.

« Comment autrement espérer conserver à la gauche l'électorat communiste de la période d'union ? », interroge-t-il, avant de souligner qu'il se *« désole sincèrement »* de voir, malgré une *« réelle volonté d'ouverture »* de la part de la direction du PS, *« les questions d'équilibre intérieures au PS prendre le pas sur les exigences d'efficacité politique »*.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Jeu de l'oie » un livre de Jean-Michel Gaillard

Contre la « désunion sacrée »

« UN vibrant plaidoyer pour la liberté, pour la *mesure, pour la sagesse, menacées de tous côtés par les forces de la déraison et de la nuit »* : Jean-Michel Gaillard emprunte à Dominique Fernandez ces lignes (1) pour décrire l'ambition de son propre ouvrage, *le Jeu de l'oie*. Cette appréciation peut paraître présomptueuse. Elle ne l'est pas. Dans un livre dense, nourri, brillant, Jean-Michel Gaillard brosse une vaste fresque des *« troubles et passions de la France contemporaine »*. Deux *siècles de notre histoire* (1789-1984) revisités, auscultés, pour nous remettre en mémoire notre patrimoine génétique. *Cela afin* de mieux nous aider à écarter l'intolérance et les dogmes en tout genre qui enferment chacun des acteurs de la vie publique (politiques, économistes, syndicalistes, journalistes) dans la forteresse de ses certitudes ; cela *pour* tenter de rapprocher la France de ce *« cycle vertueux »* qu'elle n'a pas encore su conquérir, celui *« de la stabilité politique, de la cohésion sociale et de la croissance économique »*.

Lecture profitable pour remettre les idées, les grands mouvements et les grands hommes en place, selon un découpage chronologique original. Ainsi l'auteur traite-t-il dans un seul et même chapitre les années 1932 à 1962, baptisées *« les années de feu »*.

Lecture urgente pour qui veut *échapper au manichéisme* ambiant, que la campagne électorale aiguisera vraisemblablement, comme pour mieux inciter Jean-Michel Gaillard à poursuivre *sa croisade contre « l'état de désunion sacrée »* qui mine le pays et l'empêche, selon lui, de s'unir sur l'essentiel, à savoir *« la mobilisation, pour assurer notre mutation économique ; la solidarité, pour retrouver le minimum de cohésion sociale nécessaire ; la dédramatisation des enjeux politiques, pour garantir durablement la démocratie politique »*.

Cette profession de foi illustre à l'évidence le discours officiel d'aujourd'hui. Car l'auteur est de ce côté-là, du côté de François Mitterrand et de Laurent Fabius. Au reste, il milite activement : il est l'un des promoteurs de ce groupe dit des « transcourants » qui mène le combat de la modernisation au sein du PS, après avoir été, trois ans durant, comme chargé de mission à l'Elysée, l'adjoint de M. Hubert Védrine pour les questions *internationales*.

Cette localisation politique ne nuit pas à la pertinence de l'argumentation d'un homme qui s'inscrit dans le processus de « désidéologisation » de la gauche. Reste pour lui, comme pour d'autres, à définir ce que peut bien être aujourd'hui un « socialisme moderne ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

★ *Le Jeu de l'oie*, 332 pages. J.-C. Lattès éd. 125 F.

(1) Ecrites pour qualifier le célèbre roman d'Umberto Eco, *le Nom de la rose*.





société

LES INCENDIES DANS LE MIDI

Situation préoccupante en Corse-du-Sud

La situation restait préoccupante, jeudi matin 8 août, en Corse du sud, où le feu avait fait rage toute la nuit dans la forêt située au nord du golfe de Porto-Vecchio, entre la côte orientale de l'île et le parc régional. Les Canadair, qui n'avaient pu être utilisés dans la nuit, devaient reprendre leurs rondes dans la zone comprise entre les villages de Conca, Tarco et Favone, où 4 000 hectares de végétation avaient déjà été totalement détruits. Des renforts venus de Paris et de Bordeaux étaient attendus.

Selon la préfecture de Corse-du-Sud, près de trois mille personnes ont dû être évacuées en vingt-quatre heures dans ce secteur, en raison de la progression du feu, attisé par un vent violent et dont le front atteint une dizaine de kilomètres sur cinq kilomètres de profondeur. Mercredi, un millier de personnes ont été invitées à quitter les villages de vacances de Favone (à une trentaine de kilomètres au nord de Porto-Vecchio) où elles résidaient par mesure de sécurité.

En Haute-Corse, où une relative accalmie était intervenue mercredi, les foyers les plus importants, à Ghisoni, près du parc régional, et à Vezzani, restaient sous surveillance, malgré la baisse d'intensité du vent. Selon un bilan de la gendarmerie, quelque 8 500 hectares de pins et de maquis ont été détruits depuis le début des incendies, il y a une semaine, dans ce secteur, ainsi que 17 habitations et 11 véhicules. 342 foyers ont été dénombrés. trois personnes ont été brûlées, dont deux sapeurs-pompiers et un gendarme.

La réaction des bergers

Accusés d'avoir allumé la plupart des feux de forêt, pour fertiliser les terres de pâturage, les bergers corses ont réagi par la voix de M. Emile Belgodere, secrétaire général du mouvement paysan de Corse et de la fédération régionale des éleveurs. *« Les bergers ont bon dos. Affirmer que la plupart des incendies ont une origine pastorale, c'est aller* a contrario *des réalités »*, a affirmé M. Belgodere, soulignant qu'il n'y a « pas un seul éleveur » dans certaines communes de l'île, près desquelles se sont déclarés certains feux, par exemple à Calvi. Le responsable a également appelé les habitants de l'île à (dénoncer tous les auteurs de mise à feu, afin qu'ils soient punis sévèrement ».

Dans le Var, le commissaire de la République, M. Ivan Barbot, a demandé, mercredi 7 août, à tous les responsables de police et de gendarmerie de « mettre immédiatement en œuvre tous les moyens disponibles dans le département pour la recherche prioritaire » des coupables des incendies.

● *Citation à l'ordre de la nation.* — Serge Fougère, caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Draguignan (Var), qui a péri mardi 6 août en combattant les incendies dans le Midi, a été cité à l'ordre de la nation.

LE PROJET D'UN DISNEYLAND A MARNE-LA-VALLÉE

Négocier à une voix

Dans quelques jours les managers de la firme américaines Walt-Disney Production, qui étudient l'installation d'un Disneyland à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), sauront enfin avec qui ils doivent négocier. M. Laurent Fabius, premier ministre, et Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, se sont mis d'accord pour nommer un négociateur unique. Son nom devrait être connu sous peu.

« S'agissant d'un enjeu dont l'intérêt national est évident, a commenté M. Giraud, *une coopération loyale entre l'Etat et la région est à la fois possible et nécessaire. Face à un partenaire rompu aux discussions internationales un front sans faille doit être assuré du côté français. »*

Il était temps. Voici près de dix ans que les Américains ont compris que la civilisation des loisirs ouvre un marché gigantesque aux parc d'attraction. Chez eux, ces établissements se multiplient, le plus célèbre étant le Disneyworld installé au milieu des marais de Floride. Il y a près de dix ans aussi qu'ils lorgnent vers l'Europe, et plus précisément vers la France. Mais les complications administratives les avaient rebutés. Depuis 1983 et grâce à un haut fonctionnaire français qui se trouvait alors aux Etats-Unis, le projet d'un Disneyland a repris corps.

Pour le tourisme français, il s'agirait d'un coup d'accélérateur aussi vigoureux que le serait pour l'industrie l'implantation d'une grande usine d'electronique. Car il ne s'agit pas seulement d'ouvrir sur quelques centaines d'hectares, à 30 kilomètres à l'est de Paris, une sorte de Foire du Trône permanente. Autour du parc d'attractions la firme Walt Disney veut disséminer un immense complexe de loisirs comprenant des terrains de sport, des parcours de golf, des salles de spectacle. On y trouverait un centre de conférences internationales et toute sorte de commerces. Enfin plusieurs hôtels représentant des milliers de chambres et des immeubles en multipropriété compléteraient ce qu'il faut bien appeler une ville nouvelle.

C'est pourquoi les Américains ont pensé au dernier secteur encore non bâti de Marne-la-Vallée. Mais ils sont gourmands, ils demandent 2 300 hectares, la prolongation du RER sur dix kilomètres et une déviation autoroutière pour desservir leur complexe. *« Nous comptons recevoir par charters, de l'Europe entière, dix millions de visiteurs par an »*, expliquent-ils.

Un projet aussi gigantesque — l'investissement initial varie entre 20 et 40 milliards de francs — ne peut laisser l'Etat indifférent. Et la région Ile-de-France encore moins. Les Français exigent des garanties : que le projet soit mené à son terme, que 90 % des travaux soient exécutés par des entreprises nationales, que les demandeurs réduisent leurs ambitions foncières, etc. On négocie depuis des mois, mais, jusqu'ici, en ordre dispersé. Les Américains faisant la navette entre l'hôtel Matignon et le conseil régional d'Ile-de-France, essayant de tirer parti de cette dualité en même temps qu'ils la redoutent.

L'échec du projet d'exposition universelle à Paris dû à la zizanie entre l'Elysée et l'Hôtel de Ville est un fâcheux précédent. Il a défavorablement impressionné les hommes d'affaires du monde entier. Il fallait effacer ce mauvais souvenir pour redonner ses chances à l'industrie française du tourisme. Il était temps. Walt Disney Production négocie parallèlement et depuis des mois avec Barcelone et Alicante, qui bien entendu déroulent devant la société américaine le tapis rouge des facilités foncières et financières.

M. A.-R.

Léon Blum sans piédestal

La statue de Léon Blum réalisée par le jeune sculpteur Philippe Garel à la demande du ministère de la culture s'élèvera-t-elle sur la place Léon-Blum devant la mairie du onzième arrondissement de Paris ? Tel est le souhait de M. Jack Lang, mais tel n'est pas, semble-t-il, celui des élus de la capitale.



Le 3 juillet dernier une commission composée de conseillers municipaux et de représentants de l'État a donné son accord à l'implantation à Paris, d'un certain nombre de statues. Celle de Robert Schuman par Jean-François Harmelin trouvera place dans le seizième arrondissement, un « hommage au surréalisme » dû à Jean-Michel Alberola agrémentera le sixième, une évocation à Albert Camus, de Bernard Pagès, sera installée dans le dixième, et le Rimbaud d'Ipousteguy trônera sur une place du quatrième arrondissement.

Mais la commission n'a pas donné son accord au site proposé pour Léon Blum. Motif : la place du même nom doit être réaménagée. Et les études en cours ne seront pas achevées avant le mois de juin 1986. Après les élections législatives.

M. Alain Devaquet, maire (RPR) du onzième arrondissement, ne veut pas de Léon Blum devant sa mairie. Et M. Chirac ne lui donne pas tort, murmure-t-on du côté du gouvernement. *« Cette polémique est créée de toutes pièces. Elle est dictée par des considérations purement partisanes »*, affirme un communiqué de l'Hôtel de Ville. En attendant, le premier ministre du Front populaire sera probablement érige dans le jardin des Tuileries, propriété de l'État.

Le mauvais temps en europe

Depuis le début de la semaine, une partie de l'Europe occidentale est soumise à un temps peu habituel en cette période de vacances estivales. Orages, vents violents et chutes de neige ont provoqué la mort ou la disparition de dix-huit personnes en Autriche, France, Italie et Suisse. D'importantes chutes de neige mardi — le col de l'Iseran a dû être fermé à la circulation pendant la nuit — ont bloqué en montagne plusieurs dizaines d'alpinistes en Suisse et en France. Dans le massif du Mont-Blanc, deux alpinistes, un Anglais et un Italien, sont morts d'épuisement après avoir passé deux nuits en montagne. Le retour du beau temps, nous signale notre correspondant à Grenoble, a permis que tout se termine bien dans le massif des Ecrins pour les quatre alpinistes portés disparus depuis le début de la semaine (*le Monde* du 8 août).

En Autriche, onze personnes sont portées disparues à la suite de violents orages qui ont provoqué des inondations. De nombreuses routes et lignes de chemin de fer étaient coupées mercredi 7 août dans le pays, et dans les environs de Vienne plusieurs campings ont été évacués après une crue soudaine du Danube.

FAITS DIVERS

DANS LE DOUBS

Battu et violé par quatre « copains »

Pendant la nuit du samedi 3 au dimanche 4 août, Philippe, âgé de dix-neuf ans, est recueilli dans un endroit désert près de Valdahon (Doubs) par un automobiliste de passage. Il est hébété, souffre de fractures à la mâchoire, aux arcades sourcilières, au nez, parvient à peine à ouvrir les yeux et à marcher : Philippe vient d'être longuement battu et violé par quatre de ses « copains ».

Il avait passé la soirée dans un bar de Valdahon, petite localité surtout connue pour son camp militaire. Selon le patron du Modern Hôtel, Philippe est resté jusquà l'heure de fermeture. Puis, vers minuit, il est parti avec *« ses quatre copains »*, dans une R 14. Une jeune fille âgée de vingt ans, fiancée d'un des quatre hommes, les accompagne. La voiture s'enfonce dans les bois. Dès qu'elle s'arrête, le jeune homme est déshabillé, ses vêtements sont arrachés : *« On les retrouvera partout, jetés dans les buissons et même dans un arbre ; son slip a été déchiré en deux »*, précise le substitut du procureur de la République au tribunal de Besançon, Mlle Isabelle Hadengue.

Commencent alors les sévices : Philippe est roué de coups, plusieurs fois violé, tandis que l'un de ses agresseurs a des rapports sexuels avec la jeune fille restée dans la voiture. Enfermé dans le coffre de la R 14, Philippe sera finalement laissé le long d'une route déserte. A partir de son témoignage, les gendarmes de Valdahon retrouvent aisément ses agresseurs. Ahmed Kossama, vingt-trois ans, chômeur, Djamel Mouzaoui, vingt-quatre ans, agent de fabrication et père d'une petite fille (tous deux sont de nationalité marocaine), Tijani Mouina, vingt-deux ans, chômeur, et un mineur de seize ans (ces deux derniers sont de nationalité française), ont été incarcérés et inculpés de viol en réunion et de coups et blessures volontaires par M. Rémi Bruel, juge d'instruction à Besançon.

Trois d'entre eux ont avoué sans difficulté. *« Ils ne donnent aucune explication,* commente M. Bruel. *Ils mettent ça sur le dos de l'alcool, mais cela expliquerait à la rigueur une bagarre, pas une histoire sordide, écœurante comme celle-là. »* La jeune fille, qui semble avoir été plus terrorisée que complice, n'a pas été poursuivie.

MÉDECINE

Deux nouvelles substances pour vaincre la douleur

Jusqu'à présent, hormis son utilisation en psychiatrie, la sérotonine était un neuromédiateur essentiellement impliqué dans des processus vasculaires (elle possède une action vasoconstrictrice) ainsi que dans la contration des muscles lisses. A ce titre, on utilise couramment en thérapeutique des antagonistes de la sérotonine qui bloquent ses récepteurs tant au niveau cérébral qu'au niveau des tissus périphériques. Ainsi, par exemple, le méthysergide, souvent prescrit contre les migraines d'origine vasculaire ou les petites tumeurs de l'intestin grêle sécrétrices de sérotonine.

La découverte par l'équipe du docteur Richardson (laboratoires Sandoz) d'une nouvelle classe d'antagonistes de la sérotonine laisse augurer de nouveaux et importants progrès non seulement dans la connaissance de ce neuromédiateur mais également dans le traitement de la douleur. En effet, ces chercheurs ont tout d'abord mis en évidence un nouveau type de récepteurs spécifiques de la sérotonine, situés au niveau des nerfs périphériques. A la suite de quoi, ils ont découvert des molécules — dont deux au moins semblent vouées à un grand avenir, l'indolétropanyl et l'homotropanyl — capables de bloquer l'action de la sérotonine exclusivement au niveau de ces récepteurs nerveux (1).

Cela signifie que ces produits, dont la structure ressemble beaucoup à celle de la sérotonine — tout comme, d'ailleurs, à celle de la cocaïne — inhibent spécifiquement les effets neurosensitifs de la sérotonine. Ce qu'aucun des autres antagonistes de la sérotonine précédemment découverts n'était capable de faire (2).

En pratique, après une blessure ou un spasme vasculaire, il se produit une sécrétion de sérotonine destinée à stimuler l'activité des fibres nerveuses sensitives et à déclencher un phénomène douloureux. Lorsque l'on administre l'une de ces nouvelles substances, on observe une disparition des sensations douloureuses. La puissance de ces produits est telle qu'à des concentrations infinitésimales de l'ordre de 10^{-14} M on observe encore un effet antalgique. Un autre de ces produits, l'ICS 205-930, serait même capable d'inhiber les effets douloureux de la sérotonine simplement en étant administré par voie sous-cutanée. Selon le docteur Leslie Iversen (directeur du Neuroscience Research Center d'Harlow, Essex), il pourrait se révéler très efficace dans le traitement de la migraine.

Il reste maintenant aux chercheurs de Sandoz à confirmer l'efficacité de ces produits *in vivo* chez l'animal et chez l'homme. Et, avant d'en faire des médicaments à proprement parler, à confirmer leur innocuité.

FRANCK NOUCHI.

(1) Ces travaux ont été publiés dans l'hebdomadaire britannique *Nature* (vol. 316, n° 6024).

(2) L'an dernier, l'équipe de J.-R. Fozard (laboratoires Merell Dow) avaient mis au point des analogues de la cocaïne exerçant eux aussi un effet antagoniste spécifique sur la sérotonine. Mais leur efficacité est bien moindre que celle des produits découverts chez Sandoz.

POLICE

La Ligue des droits de l'homme

RÉSERVES SUR LE CONTINGENT DANS LA POLICE

La Ligue des droits de l'homme *« exprime de sérieuses réserves sur l'affectation d'appelés du contingent dans la police »*, prévue par la loi de modernisation adoptée le 25 juillet. Dans un communiqué, elle estime que *« cette disposition présente en effet des risques de confusion entre les missions de défense et les missions propres à la police »* et que *« l'insuffisance actuelle de la formation des policiers conduit à s'interroger sur l'encadrement des appelés concernés »*.

Surtout, selon la Ligue des droits de l'homme, cette disposition, qui *« aboutirait à l'affectation d'appelés privés des libertés d'information, d'expression ou d'association dans un corps de fonctionnaires civils où l'action syndicale est heureusement développée, (...) met en lumière l'absence des garanties démocratiques dans l'institution militaire »*. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, était membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme jusqu'à sa nomination, place Beauvau, en juillet 1984.

ÉDUCATION

Admissions aux grandes écoles

● *Ecole centrale des arts et manufactures, Ecole supérieure d'électricité, Ecole centrale de Lyon, Ecole supérieure d'optique.*

OPTION M

Mmes et MM. P. Muller, L. Zibell, L. Pourcin, H. Girondot, E. Bernard, J. Binet de Vauxclairs, G. Leroy, P. Anjolras, F. Mancuso, J. Laprevotte, P. Rozes, E. Vauchez, J. Bui, O. Lesbre, A. Bayet, H. de Cherce, S. Di Vittorio, A. Ajdari, F. Henry, D. Pfeiffer, T. Garnier, B. Hallak, Y. Aït-Sahalia, L. Roy, L. Michel, J. Nouven, M. Treyer, E. Kessler, T. Dehapiot, G. Lang, D. Sauzin, O. Auliard, R. Favier, F. Klopp, J. Poitou, R. Pacalet, L. Kergoat, J. Buisson, H. Berceçol, E. Benefice, P. Laval, P. Le Lann, A. Le Marchand, P. Henry, P. Bolle, F. Deza, M. Heraud, R. Lemoine, D. Jorand, Y. Desvallées (50e), C. Roux, F. Heringer, E. Jeanteur, N. Cartier, C. Aguillon, J. Bonneton, A. Descamps, D. Vinar Ulriksen, G. Tibi, G. Buc, C. Souprayen, R. Curtelin, C. Périllat-Piratoine, F. Dupuy, T. Mouton, A. Pittavino, F. Bretenaker, B. Bieder, D. Rochwerger, N. Cardoville, P. Talleux, H. Widmer, F. Cornet, F. Bernardeau, E. Bidet, C. Kern, H. De Maistre, B. Cabaret, L. Desvillettes, A. Piperno, L. Clamagirand, F. Cavarretta, Y. Achddou, P. Ciarlet, N. Rieth, N. Dubois, H. Pannier, T. Rosso, S. Lievain, D. Roger, N. Merlet, C. Dorin, G. Lavalou, F. Coulouvrat, C. Dugue, G. Maisondieu, M. Clais, D. Lagarde, X. Savalle, F. Deshayes (100e), P. Poinsignon, F. Lusson, A. Goureau, C. Daubord, P. Adam, B. Fauchet, F. Piroard, T. Robert, T. Garnavault, J. Robles, P. Achard, V. Berger, A. Capitaine, P. Ferrieux, M. Poinsot, M. Vacher, J. Chtioui, F. Smietanski, S. Peytier, A. Kussmaul, B. Bloch, B. Arpison, R. Chu, A. Zanchetta, S. Colboc, G. Spake, L. Robert, M. Cibrario, L. Buiatti, E. Bruni, Y. Guegano, S. Potier, P. Genest, P. Toulza, M. Klein, S. Cobee, G. Dallemagne, B. Cremel, P. Germain, C. Barrière, H. Kallal, J. Marce, L. Chabrier, F. Guyot, L. Curtat, F. Schnepf, J. Allue, A. Duclert, O. Humez, P. Derieux (150e), C. Fortier, D. Torlai, L. Nagot, N. Silvestre, A. Mascia, C. Bigot, B. Jacquemin, E. Crete, M. Lepeltier, P. Jahan, P. Mazenod, D. Goux, S. Douady, J. Kichenin, P. Dulon, H. Gentou, T. Baud, B. Joguet-Recordon, C. Heimburger, P. Vuillermoz, Y. Cramer, O. Journet, M. Tangour, C. Brachet, D. Favennec, P. Vilge, V. Levillain, A. Mensch, L. Yvan, F. Druart, J. Cassagne, M. Rossi, P. Micottis, A. Saubot, C. Pichard, J.-F. Chaumel, P. Gendre, F. Systermans, L. Hilico, W. Kombar, P. Gros, E. Leretaille, K. Benhsseim, P.-H. Leroux, J. Mandrit, A.-M. Chabert, C. Lavenant, A. Levisse, A. Vanney, M. Bonnassieux, G. Flichy, F. Thivet, N. Fraysse, P. Ventoze, J. Rey, N. Lenoir, K. Gzara, C. Beaumont, C. Cognard, P. Dormeau (210e).

OPTION P'

Mmes et MM. R. Doursat, P. Chalvon-Demersay, N. Goulet, C. Firmin-Didot, L. Doguet, E. Galan, J. Evanghelou, D. Seguier, K. Bissessur, T. De Severac, F. Verge, C. Jeanteur, P. Hayat, L. Weiss, A. Beauregard, C. Roger, L. Cottignies, E. Nicolet, M. Daniel, S. Hamel, S. Hajjar, F. Baudeu, L. Are, T. D'Haussy, E. Béranger, J. Prie, M. Mouret, C. Moiny, M. Arrigo, J. Courtinat, P. Rivière, J. Rémy, C. Jouvensal, J. Salek, P. Fourchon, P. Bouissou, G. Aubin, P. Guérin, G. Culeron, T. Biben, O. Eidelsberg, J. Audureau, T. Frère, D. Leconte, J. Paye, J. Delbecq, B. Cabrit, F. Nicol, G. Elalouf, P. Dandin (50e), F. Girard, N. Cussac, P. Bressart, O. Planche, I. Semenoff, B. Raillard, X. Richard, J. Pommier, L. Berge, P. Divry, T. Baumberger, J. Heitz, S. Aubert, D. Le Vot, J. Chane Kee Sheung, R. Le Goas, C. Vasseur, E. Mottier, D. Carbonne, A. Galley, F. Guely, L. Artaud, S. Etove, E. Deniau, F. Nguyen, J. Mouesca, N. Moreau, A. Leyconie, C. Mingotaud, B. Perez, B. Barrow, T. Peson, A. Leroy, F. Chevalier, A. Rideau, C. Wagner, G. Blondin, P. Guyot, A. Malagoli, J. Proubet, P. Patingre, P. Boulnois, Y. Diep, B. Jérôme, L. Mugnier, J. Bos, P. Roger, A. Deperrois, E. Kain, J. Quilichini, M. Ragouilliaux, M. Galvao, M. Josset, E. Walckenaer, A. Zimmermann (105e).

OPTION TA

Mmes et MM. T. Jourdan, M. Marfouk, D. Loche, J. Vial, B. Favier, C. Lorda.

SCIENCES

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES SATELLITES GÉOSTATIONnAIRES

Les embouteillages de la banlieue terrestre

L'encombrement de l'orbite géostationnaire sera au centre des débats des cent quarante pays qui participent à Genève à une conférence « CAMR-ORB », à partir du 8 août, pendant six semaines. Cette réunion tentera de combler en partie le vide réglementaire et juridique qui règne sur l'utilisation de cette mince frange extra-atmosphérique située à environ 36 000 kilomètres d'altitude au-dessus de l'Équateur.

Un satellite placé sur cette orbite fait le tour de la Terre en 32 heures et 56 minutes. C'est le temps que met la planète pour tourner sur elle-même, et il demeure donc en position apparemment fixe par rapport à un point précis de la surface terrestre. L'orbite géostationnaire est ainsi l'endroit rêvé pour placer les satellites de télécommunications, de télévision et d'observation météorologique. Deux cents y gravitent déjà et il y en aurait — selon différentes estimations — entre deux cent quatre-vingt-dix et quatre cents à la fin du siècle.

Pourtant, aucun texte juridique ne réglemente actuellement l'occupation de cette orbite encombrée et considérée comme une « ressource rare ». Le traité de l'espace du 27 janvier 1967 garantissait la libre exploitation de l'espace *« qui ne peut faire l'objet d'appropriation par proclamation de souveraineté, par voie d'utilisation ou d'occupation »*. Ce principe qui revient en fait à appliquer la règle du « premier arrivé, premier servi », plaçait les pays moins développés dans une situation défavorable. Pour éviter un monopole scientifique et économique, la conférence de Genève de janvier 1977 a établi un plan de répartition des fréquences attribuées par l'UIT (1), mais n'a pas répondu pour autant à l'attente des pays du tiers-monde. S'inspirant du droit maritime, ces derniers revendiquent la propriété d'une tranche d'espace à la verticale de leur territoire, ne serait-ce que pour la louer. Les Etats-Unis quant à eux proposent simplement de leur réserver quelques fréquences et positions.

Sans trancher définitivement entre ces différents points de vue, la conférence de Genève devrait plutôt dégager de grands principes. Elle devra notamment décider s'il faut *planifier ou non de façon rigide l'occupation de l'anneau géostationnaire.* Mais les véritables décisions ne seront prises qu'au cours d'une seconde conférence, prévue en 1988.

(1) Union internationale de télécommunications, qui régit notamment l'utilisation des fréquences radio-électriques.



LES ÉCRIVAINS ET LE VOYAGE
PAGE 12

« Je réponds ordinairement à ceux qui me demandent raison de mes voyages que je sais bien ce que je fais, mais non pas ce que je cherche. »
MONTAIGNE.

Le Monde
DES LIVRES

Marcel Aymé à cœur ouvert

CAGNAT.

Avec ses contradictions, l'auteur de « la Jument verte » déroutait tout le monde, sauf lui-même. Un professeur, Michel Lecureur, rend à l'écrivain ses multiples vérités.

« *C'EST chose rare qu'un écrivain qui cherche à se faire plus petit que son œuvre* », constate Antoine Blondin, rendant un dernier hommage à son ami Marcel Aymé. Soucieux de rétablir l'équilibre entre un auteur si discret et des livres si familiers, d'éclairer, le premier à la lumière des seconds, de percer un silence peuplé de malentendus, le professeur Michel Lecureur entreprend une descente en zigzag aux sources de l'inspiration, dans *la Comédie humaine de Marcel Aymé.* Paysans, citadins, gros bourgeois ou brebis égarées, toutes les créatures viennent rendre compte à leur créateur. Et lui-même, au centre de la ronde, nous accorde quelques confidences détachées d'un trésor d'inédits.

Au départ : un petit garçon de deux ans, orphelin de mère, que son père, ouvrier forgeron, envoie vivre chez les grands-parents maternels. Marcel a quatre ans lorsqu'on découvre qu'il n'est pas baptisé à l'Eglise, et sa première visite à l'église lui laisse un souvenir saumâtre : » « *Il est entré par la grande porte ! Vous avez vu comme il se redressait ! » criait-on en patois. Ils étaient intarissables, et moi je trouvais que la religion ça se présentait mal.* Plus tard, les études au collège de Dole ne se présentent guère mieux. Quant aux débuts littéraires parisiens, ils se heurtent à Jean Paulhan, qui boude le nouveau venu. « *Je hais ce lecteur au poil blanc* », écrit Marcel Aymé à son frère Georges, futur général.

Tantôt à gauche, tantôt à droite

Ce n'est qu'à partir de 1933, avec *la Jument verte*, que la littérature consentira à nourrir son homme. Encore l'affublera-t-elle d'une réputation de paillardise. Mais qu'importe, aussitôt après, *les Contes du chat perché* rectifieront l'image.

Maintenant, Marcel Aymé a gagné la partie. Jusqu'à sa mort (1967), son classicisme rigoureux, sa souveraine liberté, produiront des chefs-d'œuvre. Ils parlent pour lui, à cœur ouvert, empruntant leur vérité tantôt à gauche, tantôt à droite. Par cynisme ? Indifférence à la politique ? Certes non. Interviewé sur le rôle de l'écrivain, Marcel Aymé répond qu'il ne s'agit plus d'être « *témoin de son temps, puisque le public est amplement renseigné par la presse, la radio, la télé... mais plutôt conscience de son temps. Aussi* [l'écrivain] *refusera-t-il de s'engager, car il lui faut pouvoir dire, tout comme une conscience : « Hier je me suis trompé. »*

Cantonné dans une position d'arbitre faillible et vulnérable, Marcel Aymé tient des propos, énonce des jugements qui déroutent tout le monde sauf lui. En 1936, par exemple, loin de partager les craintes que le Front populaire éveillent dans son entourage, il confie à Georges : « *Je ne vois pas bien contre quoi pourrait se faire une révolution. Chez nous, plus de curés qu'on puisse manger avec appétit, plus de bonnes sœurs à violer, peu d'immenses propriétaires fonciers à découper, et les grosses industries lourdes vont être nationalisées au printemps, et les familles maréchales, comme tu sais, sont deux cents. Une misère... Ce qui fait bien plus peur que tout ça, c'est la guerre avec l'Allemagne.* » Pacifiste farouche, ennemi juré de la peine de mort, imperméable au chauvinisme, au pétainisme, il héberge, durant l'Occupation, la cellule Joliot-Curie (comme en témoigne Louis Daquin, membre du PC), mais n'assiste jamais aux séances.

Et, à la Libération, Marcel Aymé s'affirme aussitôt (et presque simultanément), anti-épurateur, antigaulliste, anticolonialiste, avant d'être anti-OTAN.

GABRIELLE ROLIN.

(Lire la suite page 14.)

Une parabole de Mohammed Dib

Un étrange roman dont le héros devient amnésique pour mieux mourir.

AU moment où la maladie le rend dépendant de son entourage, un homme décide de faire le point sur sa vie. Le bilan qu'il va établir prendra la forme d'un songe qui l'exilera de lui-même. Pris au piège de ce « *parcours immobile* », il perdra tout et ne saura plus revenir. En ouvrant la porte de la *mémoire*, le héros de Mohammed Dib s'installe dans une « *clairière de silence* » où il s'entend respirer. Il découvre l'une après l'autre ses défaites et ses illusions. Il aura mis une vie pour s'initier à la tristesse qu'il vénère à présent au point de s'offrir une profonde amnésie.

Sa rêverie nous entraîne dans un pays imaginaire dont la capitale, Jarbher, est une ville de bien-être, où l'on ne commet aucun crime et où personne ne demande l'aumône. Ed, c'est peut-être le nom du héros, y a été envoyé par son gouvernement pour une vague mission. Il est à l'hôtel, rédige des rapports, les poste, attend, et ne reçoit jamais de réponse. La ville est très singulière ; elle doit enfermer un secret.

Au bout de quelques mois, Ed découvre dans cette cité propre et silencieuse une fosse où sont jetés des êtres faméliques, des ombres anonymes et muettes. Captivé par cette vision sinistre, il apprend que la fosse est une institution, un cauchemar réel mais jamais dénoncé. Il veut témoigner, dire ce qu'il a vu. C'est peut-être dans cette fosse qu'on jette les pauvres, les marginaux, les handicapés. Mais l'énigme restera entière autour de ce lieu maudit.

Oublié par son pays, Ed continue néanmoins d'envoyer des rapports. Il revoit sa ville natale, Orsol, « *rayonnante de blancheur, immaculée, telle une cité de légende* ». Coupé de son passé, le héros perd la notion de sa propre identité, oublie son nom et ses origines. On assiste à un dîner où d'étranges personnages dissertent sur la solitude et la mort. Le rêve se confirme comme un cauchemar : Ed est jugé par un tribunal pour avoir surpris le secret de Jarbher. Il est condamné à rejoindre les ombres dans la fosse.

Seule la blancheur de sa lumière

Les dernières pages nous ramènent à l'homme malade, et l'on comprend que sa mémoire l'a égaré dans cette cité inventée ; il n'en sortira pas. Il a choisi l'oubli pour mieux recevoir la mort.

Auteur d'une vingtaine d'ouvrages, Mohammed Dib a écrit là son livre le plus serein, le plus inquiétant, le plus beau. L'écriture y est précise et juste. Elle témoigne à la fois d'une belle maturité et d'une grande jeunesse. Ce roman, situé dans des territoires lointains, est solidement ancré dans le pays d'origine, le pays natal de l'auteur, l'Algérie. Mais même Orsol est rêvée. Seule la blancheur éclatante de sa lumière est réelle.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **LES TERRASSES D'ORSOL, de Mohammed Dib. Ed. Sindbad, 214 p., 98 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

« Germinal » cent ans après

Le souffle coupé

ENCORE *un anniversaire !* Oui, *mais un vrai.* En littérature, la naissance ou la mort des gens : péripéties. Le mémorable, l'acte à valeur de bataille, c'est l'apparition des œuvres. 1636 : *le Cid ; Voyage au bout de la nuit* : 1932... Les voilà nos Marignan-1515 à nous !

Automne 1885 : Hugo à peine mort, Mauriac naît, Romains se retourne dans le ventre de Mme Farigoule mère ; et paraît *Germinal. Le roman romantique descendant soudain à la mine,* lampe au front : ce n'est pas une date, cela ? En remontera-t-il ? La silicose n'épargne personne. L'art *crachant ses poumons* : cela s'est vu.

Hugo n'aurait pas *apprécié Germinal.* Zola en général, il n'aimait pas trop. Il lui déniait le « *droit de nudité sur la misère et sur le malheur* ». Vieux terrorisme qui dure toujours, on le verra. On dit aux écrivains bourgeois : comment osez-vous parler de ces choses, vous qui... ? Les pauvres, eux, se taisent, question *de fierté et parce qu'ils n'ont pas l'outil pour.* Résultat des courses : le roman français ne parle pas des pauvres. Aussi vrai *qu'au salon on ignore les cuisines...*

Zola écrit plutôt dans l'ombre de Balzac et de Flaubert. Mais il a bien lu *les Misérables.* Auguste Delazay explique comment, dans un numéro spécial de *la Revue d'histoire littéraire de la France,* consacré à *Germinal.* Enfin une revue spécialisée qui renseigne sans ramener sa science ni théoriser ! Cela fait moins chic parisien, mais c'est autrement réjouissant. M. Delazay sait *de quoi il parle. C'est lui qui a annoté le Germinal* de la collection « Livre de poche ».

UNE idée toute faite veut que, devant la misère, Zola oppose une incroyance positiviste à la religiosité romantique de Hugo. Le corollaire de ce préjugé serait que la vision scientiste d'un salut collectif a moins de puissance littéraire, de chance de durer, qu'une perspective spiritualiste de rédemption solitaire. De là viendrait, notamment, l'éminence, par rapport à *leurs contemporains laïques, de Dostoïevski, Mauriac,* Soljenitsyne... De là, peut-être aussi, les glissements récents de *certains rusés, d'un marxisme policier* à un antimarxisme mystico-vasouillard.

Etienne Lantier, c'est vrai, n'a pas le profil « christique » de Muichkine ou de Valjean. Il pose au héros, au héraut, d'une épopée collective et datée. Il partage le scepticisme des mineurs à l'égard du catholicisme social qu'illustre l'abbé Ranvier, prophète des actuelles théories de « libération » (lire, à ce propos, l'article de Pierre Ouvrard dans *la Revue d'histoire littéraire).* Mais Lantier ne peut être réduit à *l'évangile marxisant qui lui sert à comprendre* et à mener le combat des mineurs en grève.

Sa confiance dans les opprimés *comme seuls porteurs* d'avenir et garants du progrès humain relève d'une utopie d'époque, *dont Jaurès va bientôt faire le soufflet de sa forge verbale.* La méditation finale sur les lendemains de la classe au travail trahit une *perplexité profonde.* Sans croire à la terre brûlée que préconise le nihiliste Souvarine, Lantier ne sait si ces lendemains chanteront grâce à un « grand soir » ou à *des avancées légales* de type 1936...

CE technicien de la riposte ouvrière ne se soucie pas trop du concret. Au matérialisme dialectique, il préfère l'allégorie biologisante. *L'image qui revient le plus, induite par le* titre du roman, est celle de germination. La peine endurée par les *forçats de la mine ne serait pas perdue. Elle jouerait* un jour le rôle d'une graine, dans une évolution-moisson comme en connaît la nature. Lantier est moins disciple de Marx que de Darwin. Les relations économiques éclairent certains comportements de grévistes sans en épuiser le mystère, qui reste physiologique. Zola peint moins des caractères que des tempéraments.

Son messianisme social *n'est pas éloigné du message chrétien. Les mineurs tiennent le rôle des martyrs des catacombes.* Sans être leur Christ, Lantier, au fond du puits, évoque quelque *saint Jean annonciateur. Ce n'est pas le contraire de* Valjean arpentant les égouts de Paris. Zola a mieux lu *les Misérables* qu'il ne le dit. Et Hugo, dont les reproches allaient à *l'Assommoir,* aurait sans doute rendu les armes devant l'ampleur épique de *Germinal* né d'une même sensibilité à la misère et à l'humiliation.

Zola innocente davantage les pauvres de leurs vilenies. Le Mal se situe en dehors des opprimés. Il est représenté, dans l'imagerie du moment, par une espèce de minotaure glouton : *la* propriété anonyme, éloignée des lieux de travail et obsédée de rendement. L'image revient à quatre reprises au moins d'un *dieu repu,* accroupi au fond de sa tanière, et auquel les affamés de la mine *donnent leur chair,* sans l'avoir jamais vu, sans le connaître.

(Lire la suite page 14.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

HISTOIRE

De Trochu à Thiers

Les Parisiens vont disposer d'une histoire exhaustive de leur cité. Un monument bibliophilique est en train de se construire avec la publication du dixième volume de la *Nouvelle histoire de Paris*, due à une association que préside M. Jacques Chirac.

Ce tome X, qui n'est pas le moins volumineux, concerne pourtant une brève période comprise entre 1870 et 1873, c'est-à-dire *« de Trochu à Thiers »*. Mais quelle période pour les Parisiens ! Stéphane Rials, professeur agrégé des facultés de droit, auteur du texte, montre bien comment, à la fin de 1870, *« le cœur de la défense nationale a été maintenu à Paris »*.

Ce qui s'est passé pendant les deux interminables mois qu'a duré la Commune de Paris, au printemps 1871, a pris une valeur mythique. La tentation est naturelle aujourd'hui d'évoquer — *mutatis mutandis* — le quartier Latin de 1968. Or la comparaison ne peut pas être poussée tant apparaît vite toute la différence qui existe entre une protestation de la jeunesse et une révolution populaire. En effet, c'est un Paris exsangue, ravagé, incendié, ruiné, qui sort du siège terrible et des barricades, comme le montrent d'une façon éloquente les nombreuses photos et gravures qui illustrent l'ouvrage. Les dérisoires barricades et les voitures incendiées de mai 1968 n'ont rien à voir avec l'incendie de l'Hôtel de Ville et des Tuileries, avec les prêtres fusillés et les églises profanées, avec la colonne Vendôme abattue, avec les morts sur les pavés et la Seine rougie de sang.

Stéphane Rials montre bien que, durant cette guerre civile, les hommes dont le nom subsiste n'ont fait que saisir — souvent par hasard — les événements, mais qu'ils ne les ont jamais maîtrisés. Ils n'en sortent pas grandis, et Adolphe Thiers voit sa personnalité ramenée à sa juste et petite taille. Les idées politiques, brouillonnes, ont cependant été plus foisonnantes et plus cohérentes à gauche qu'à droite. Peut-être aussi plus fécondes. Stéphane Rials souligne ainsi que cette période, brève mais intense, constitue une *« charnière »* pour Paris et pour la France entière.

Non sans paradoxe, Paris passe de la gauche à la droite. Ville par excellence des révolutions, des contestations, des foucades, des *« journées »*, la capitale devient dès lors davantage la cité du débat politique, le terrain des évolutions, le lieu de la raison. Le patriotisme de Paris se défie de la violence, et se fait conservateur. Ne l'est-il pas encore aujourd'hui ? — A. P.

★ **NOUVELLE HISTOIRE DE PARIS. DE TROCHU A THIERS, diffusion Hachette, 613 p., 240 F.**

Les ricanements de Rabut

« VOUS *savez comme moi que les « critiques littéraires » ne lisent aucun livre... ils lisent* Playboy. » Non content de fustiger les partis politiques, les vedettes du show-biz et l'intelligentsia parisienne, l'auteur de ces chroniques, un certain Raoul Rabut, ose s'attaquer à la sacro-sainte caste des critiques.

Le prière d'insérer nous apprend que Raoul Rabut vivote, cloîtré dans une chambre de bonne du septième arrondissement — enfermement et abnégation très proustiens, remarquez-le, — qu'il a trente et un ans, qu'il est *« Scorpion ascendant Balance »*, et qu'il se présente comme un *« dissident de l'Ouest »*, son pseudonyme, Raoul Rabut, le protégeant des espions de tous bords. Pour faire bonne figure, on pourrait ajouter simplement : *« Sensible, intelligent, insolent, Raoul Rabut nous a livré des chroniques à la Vialatte. »* Puis, au besoin, il suffirait de flanquer une vague formule publicitaire du type : *« Un écrivain post-moderne est né. »* Et voilà le travail fait.

Mais l'avantage de l'insolence est de donner mauvaise conscience d'abord, puis d'intriguer ensuite. On feuillette le livre, amusé, puis on lit plus attentivement chaque chronique, séduit par ce style qui ne respecte que le choc des mots sans prendre jamais le masque de la prétendue « littérature ».

Dans les *« clips »* littéraires de l'affreux R.R., toutes les stars défilent : Duras (rebaptisée Turase), Dutourd, Johnny, la *« vieille loque »*, Adjani, qui n'aurait jamais dû tourner *l'Eté meurtrier* après sa sublime apparition dans *Adèle H* (précisons que R.R. prétend n'avoir jamais vu le film incriminé), ou encore Pompidou qui braconne les écrevisses durant les paisibles nuits dominicales...

Ne vous figurez cependant pas un R.R. sans cœur. Rabut râleur se métamorphose parfois en Rabut nostalgique ou en Rabut amoureux : la petite vendeuse de Prisunic devenue riche et qui n'a plus grand-chose à dire à son ex-amant des temps difficiles... Touchant Rabut ! Sur une autre musique, la chronique concernant la mort de Lawrence d'Arabie est un éloge funèbre d'un parfait dépouillement : *« Il est couché sur la route. Avec la tête fendue en deux. Tous les journaux vont parler du « grand héros qui et que ». Mais il est simplement couché sur la route, et la roue de sa motocyclette tourne. »* Etonnant Rabut, dont le langage « branché » révèle un véritable écrivain !

ROLAND JACCARD.

★ **UN TAS D'ŒUFS FRITS DANS UN CHAPEAU, chroniques de Raoul Rabut, préface de Charlélie Couture, éd. Autrement, 157 p., 59 F.**

ROMANS

Coups de cœur et coups d'Etat

Milady, troublante conspiratrice, intrigante de haute volée, aventurière sans scrupules : le portrait tracé par *les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas repose au fond de toutes les imaginations. Mais ce personnage inventé par le romancier n'a pas surgi ex *nihilo* : embusquée dans les méandres de l'histoire, éclipsée par la gloire littéraire de son double, une vraie Milady a sillonné l'Angleterre du XVII[e] siècle.

Lucy Hay, comtesse de Carlisle, *« évoluait parmi les intrigues comme une salamandre dans la braise »* : racontée par notre collaborateur Olivier Merlin, son histoire est tirée de l'oubli pour la première fois.

La figure qui émerge de ce roman n'a rien d'anodin : Milady manœuvre, enjôle et triche, capable d'autant de coups de cœur que de coups d'Etat. L'écriture très vivante d'Olivier Merlin précise, avec bonheur, les traits de cette dame trop séduisante et trop séductrice.

R. R.

★ **MILADY, d'Olivier Merlin. Ed. Orban, 297 p., 82 F.**

La vie : un songe ?

Voyager à travers une adolescence attardée n'est pas facile, surtout lorsque rien ne vous pousse à grandir. Charles Blizan, acteur principal de *J'entends quelqu'un venir*, ne le sait que trop : *« La vie n'est pas toujours aussi drôle qu'on croit »* pour un individu qui désespère de devenir *« grand et bête »*.

La vie n'est pas drôle, il faut donc s'en méfier, la tenir à distance. Innoma, celle qui n'a pas de nom et que rien ne distrait, Gabriel, *« un bandeau sur les yeux »*, et retranché derrière des piles de coupures de journaux ; Blizan surtout, *« né à la place de quelqu'un d'autre »* : tous ces personnages évoluent en retrait de la vie quotidienne, cette grande farce.

Et c'est leur distance même qui rend le livre de Philippe Delaroche désopilant : les mots sont manipulés comme des jouets, les situations les plus simples transformées en caricatures de bandes dessinées, les êtres convertis en saints, héros et sorcières ; Charles Blizan se construit un continent personnel qui, s'il part du réel, se développe dans l'imaginaire. N'écrit-il pas à sa maîtresse *« Je préférerais vous avoir inventée »* ? — R. R.

★ **J'ENTENDS QUELQU'UN VENIR, de Philippe Delaroche, Mazarine, 240 p., 79 F.**

PSYCHANALYSE

Montaigne chez Freud

Libre propos d'un psychanalyste, tel pourrait être le sous-titre du livre, au ton très personnel, que nous propose Jean-Claude Lavie. Fuyant le jargon des écoles et la lourdeur des scoliastes, il entame, à mi-chemin du journal intime et de la méditation métaphysique, un parcours où l'écriture, simplement, se confronte à elle-même.

Entreprise difficile, qui en un sens n'est pas sans rappeler Montaigne par sa volonté de ne compter que sur soi et par sa façon de musarder sans cesse dans les parages de l'essentiel. L'ennui, ou la chance, c'est que Freud est passé par là, faisant comprendre à quel point, comme il l'écrit dans la « Métapsychologie », *« le moi n'est pas maître dans sa propre maison »*.

Parce que *« l'enfant est le père de l'homme »*, suivant la formule de Wordsworth, il s'ensuit que l'homme n'est pas le père de ses propres pensées. Alors qui ? L'essentiel se dérobe : vestige de l'arbitraire qui impose partout sa nécessité.

Du coup, évidemment, rien de moins « libres » que ces propos qui rôdent autour de l'énigme de leur propre présence — R.-P. D.

★ **QUI JE... ? de Jean-Claude Lavie. Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 260 p., 125 F.**

Ont collaboré à cette rubrique : **Pierre Drachline, Roger-Pol Droit, André Passeron, Raphaële Rérolle.**

REVUES

« Les Trois Roses » de Grenoble

Fondée en juin 1918, à Grenoble, par Justin-Frantz Simon, la revue *les Trois Roses* énonçait des intentions précises dans l'éditorial de sa première livraison : *« La revue n'est pas l'organe d'une coterie ou d'une chapelle... Nous nous honorons de compter parmi nos collaborateurs quelques-uns des représentants les plus distingués du mouvement symboliste et les chefs des mouvements les plus récents et les plus décriés. Nous pensons que l'art se suffit à lui-même. Sa portée sociale, s'il en a une, il l'acquiert du seul fait d'exister. »* Et le texte se terminait par l'annonce de la collaboration, dès le second numéro, d'André Breton.

Etrange revue qui, entre le symbolisme et le dadaïsme, réussira à attirer à elle des écrivains de l'importance de Guillaume Apollinaire, Pierre Reverdy, Max Jacob, Philippe Soupault, Paul Valéry, Louis Aragon, etc. En avril-mai 1919, elle s'éteignit, faute de moyens, alors que *Littérature* commençait à brouiller les règles du jeu littéraire.

La bibliothèque de Vercheny (26340 Saillans) fait revivre *les Trois Roses*, en publiant une reproduction en fac-similé de la collection complète de la revue (220 p., 450 F). — P. Dra.

★ **Diffusion : Librairie Passé-Présent, 1, rue Milton, 75009 Paris.**

Les inconnues de Poémonde

Poémonde paraît au gré des humeurs et des finances de Claude Herviant, son animateur. Chaque livraison de cette revue fait se côtoyer écrivains confirmés et auteurs inconnus. Et, souvent, une voix nouvelle s'impose comme celle de cette jeune femme qui avait fait parvenir *Née à Kharbine*, un poème d'une violence crue, en y joignant quelques lignes, signées de ses seules initiales M.N.G., et dans lesquelles elle précisait : *« J'aurai trente et un ans lorsque vous recevrez cette enveloppe et vous pourrez voir mon corps à l'institut médico-légal de G... »*. Claude Herviant publia le poème dans son numéro 10 et ne reçut plus aucun signe de vie ni de détresse...

Le onzième numéro de *Poémonde* propose des textes de Georges-Olivier Chateaureynaud, Hubert Haddad, Manz'ie et, aussi, d'une inconnue, Marion Galichon. Si, comme l'a écrit joliment Philippe Bosser, *« les yeux sont les seuls points d'eau dans le désert de la viande »*, Marion Galichon y décèle les tempêtes intérieures des individus. — P. Dra.

★ **POEMONDE (N° 11), 110 p., 42 F. (16, rue Beccaria, 75012 Paris).**

LA VIE LITTÉRAIRE



Le demi-siècle du pingouin

LE 30 juillet 1935 sortait à Londres le premier livre au format de poche du monde. Son auteur, un Français : André Maurois. Son titre : *Ariel, ou la vie de Shelley*. Son éditeur : un jeune inconnu, Allen Lane. Sa marque : un petit pingouin qu'un employé de bureau de la maison avait croqué au zoo de Londres. Avec *Ariel*, Penguin rééditait neuf autres titres, dont un Hemingway et un Agatha Christie. Les livres valaient 6 pence de l'époque — l'équivalent de 4 francs actuels, soit de cinq à dix fois moins que les livres « normaux » ; le prix d'un paquet de cigarettes.

Si Allen Lane s'était contenté de vendre à ce prix des romans populaires, ses confrères ne l'auraient pas considéré comme un doux illuminé. Mais il affichait une autre ambition : *« Proposer des livres intelligents aux lecteurs intelligents à des prix abordables... »* Il ne fallut que six mois à Allen Lane pour faire de son pingouin l'emblème d'un nouveau snobisme. *« C'était comme une société secrète,* se souvient le critique Richard Hoggart. *Un des signes qui indiquaient qu'on était en présence de quelqu'un avec qui l'on pouvait discuter, c'était les quelques centimètres du livre Penguin qui dépassaient de sa poche. »*

A la fin de l'année 1935, Allen Lane avait accompli sa révolution éditoriale en vendant plus d'un million de Penguin.

Depuis, le palmipède noir et blanc a été imité dans le monde entier ; en Grande-Bretagne, il est devenu une institution. Penguin, qui avait, dès avant la guerre, créé « Pelican », une collection scientifique rédigée par des auteurs aussi éminents que Bernard Shaw, H. G. Wells ou Julian Huxley, a étendu au fil des années ses centres d'intérêt à l'actualité immédiate, à la littérature classique, à la musique, aux arts plastiques, à l'architecture, à la poésie ou au théâtre. La maison a ouvert des filiales dans la plupart des pays anglophones et vendu, en 1984, plus de cinquante millions de volumes. Le pingouin a pourtant trébuché à deux reprises : la première fois en 1960, lorsque Allen Lane a été inculpé d'obscénité pour avoir publié *l'Amant de Lady Chatterley* de D. H. Lawrence. Le procès, qui se déroula devant le tribunal de l'Old Bailey de Londres, passionna et divisa l'Angleterre. Les jurés acquittèrent le pingouin, abolissant du même coup des siècles de législation pudibonde. Mais le procureur avait eu le temps de prononcer cette phrase qui restera dans les anthologies de l'hypocrisie : *« Accepteriez-vous que votre domestique puisse lire un livre pareil ? »*

Le second ébranlement de Pinguin eut lieu dans les années 70, peu de temps après la disparition de son fondateur — devenu entre-temps Sir Allen Lane. La maison connut alors quelques difficultés de trésorerie, mais l'éventualité d'une faillite rassembla autour d'elle une foule d'écrivains et d'intellectuels pour demander au gouvernement d'intervenir. Ces jours sombres ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir. L'an dernier, le pingouin a posé sa patte sur un millier de titres nouveaux, qui s'ajoutent aux dix-huit mille cinq cents parus depuis 1935. Et le rythme ne se ralentira pas en 1985.

PIERRE LEPAPE.

● EN BREF

● **Quarante ans après le désastre d'HIROSHIMA, voici vingt-huit poèmes qui furent inspirés par la tragédie. Réunis par Alain Bosquet, ils forment à leur tour comme un grand champignon de révolte ; rejet de la menace nucléaire et langage fusionnel célèbrent avec violence les désarrois de l'homme face à l'atome et à son *« feu de mer et de trépas »* (Pablo Neruda). (*Poèmes de la bombe atomique* ; réunis par Alain Bosquet. Ed. du Hameau, 15, rue Servandoni, 75006 Paris. 65 p., 48 F.)**

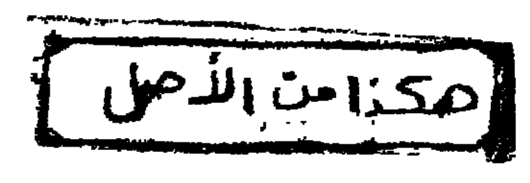
● **LES TROISIÈMES JOURNÉES DU LIVRE DE BARCELONNETTE (Alpes-de-Haute-Provence) se tiennent cette année, du 7 au 11 août, autour du thème de la montagne. Un sujet important pour cette ville de trois mille trois cents âmes perchée à 1 113 mètres d'altitude : au dix-neuvième siècle, nombre de ses habitants partirent pour le Mexique où leur endurance de montagnards allait contribuer à leur réussite commerciale et financière, comme le montre la saga d'Alain Dugrand et Anne Vallaeys, *les Barcelonnettes*, aux éditions Lattès (voir « le Monde des livres » du 28 juin 1985).**

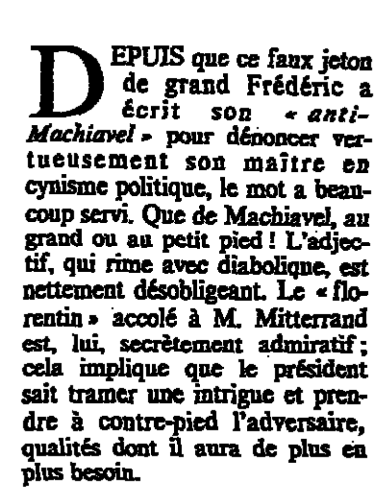
● **Tandis qu'on célèbre le souvenir d'Albert Camus sur le thème « CAMUS VINGT-CINQ ANS APRÈS », lors des II[es] Rencontres méditerranéennes au château de Lourmarin (Vaucluse), du 5 au 14 août, *la Revue des lettres modernes* publie un numéro consacré à l'écrivain : *Camus, la révolte en question*, sous la direction de B.T. Ficht. (73, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. 163 p.)**

● **PRÉCISIONS. — Bien qu'il s'inspire souvent des étymologies populaires, l'ouvrage de Lanza Del Vasto dont nous avons annoncé la parution dans « le Monde des livres » du 12 juillet a pour titre *Etymologies imaginaires* et non « populaires », comme nous l'avons indiqué par erreur.**

Un lecteur nous signale, d'autre part, à la suite de l'article de Gilles Lapouge consacré au livre de Peské-Marty, *Ici le chemin se perd* (« le Monde des livres » du 2 août), que Pierre Marty et Antoinette Peské publièrent ensemble un autre livre, *les Terribles*, recueil d'études sur Maurice Leblanc, Gaston Leroux et Maurice Allain. Cet ouvrage parut en 1951 chez Chambriand, éditeur aujourd'hui disparu.

● **L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS DU ROUERGUE organise, à la bibliothèque municipale de Figeac, une exposition intitulée « 50 ans de poésie en Rouergue ». Cette manifestation, qui se déroulera jusqu'à la fin août, dresse le bilan de cinquante ans de poésie occitane.**





● HISTOIRE

Machiavel, un tigre de papier ?

La biographie que Jacques Heers consacre à l'auteur du* Prince *ressemble à un déboulonnage de statue. Machiavel ne fut-il qu'un petit exécutant des « coups tordus » florentins ? Reste à comprendre le succès du « machiavélisme ».

DEPUIS que ce faux jeton de grand Frédéric a écrit son *« anti-Machiavel »* pour dénoncer vertueusement son maître en cynisme politique, le mot a beaucoup servi. Que de Machiavel, au grand ou au petit pied ! L'adjectif, qui rime avec diabolique, est nettement désobligeant. Le « florentin » accolé à M. Mitterrand est, lui, secrètement admiratif ; cela implique que le président sait tramer une intrigue et prendre à contre-pied l'adversaire, qualités dont il aura de plus en plus besoin.

Machiavel, dont Jacques Heers, médiéviste de renom, raconte la vie, était-il vraiment un génie politique, un éminent théoricien du pouvoir, un joueur d'échecs déplaçant, l'œil sec, les rois et les fous d'une partie sanglante ? L'historien s'attarde sur son enfance dans une famille terrienne, un peu ladre par nécessité, puis le suit dans ses missions de *« factotum de la République »*. Il lui taille, de chapitre en chapitre, un pourpoint plus étroit que la cape où l'a drapé sa renommée. Car cet illustre fut *« un petit personnage, chargé d'affaires qu'il ne contrôlait pas, un exécutant et non un maître »*. Même lorsqu'il était bien en cour auprès du gonfalonier qui gouvernait Florence, et qui tentait d'empêcher le retour des Médicis, soupçonnant qu'ils briseraient sa carrière, Machiavel ne fut jamais ambassadeur – on disait *« orateur »* – et encore moins puissant. Plutôt un homme des services spéciaux, allant au plus vite tenter de monter ou de redresser quelque *« coup tordu »*, notamment à la cour de France. Un vendeur tentant de placer les bonnes intentions florentines quand elles semblaient par trop mauvaises. Et, jusqu'à ce fatal 1512 de la disgrâce, un gagne-petit de la diplomatie parallèle, toujours en retard d'une note de frais.

L'art de « tourner la dépêche »

Alors, un génie sous-employé ? *Ce n'est pas l'avis de Jacques* Heers, et l'adjectif le plus inattendu pour parler d'un tel homme, « puéril », revient sous sa *plume quatre fois.*

Autant traiter Casanova de puceau ! Pourtant, la méticuleuse reconstitution de l'historien ne laisse pas de zones d'ombre. Sous son pic, la statue s'effrite, et seuls subsistent quelques blocs épars. Un grand savoir-faire, bien sûr, et aussi la fameuse *« concision »*, c'est-à-dire l'art de *« tourner la dépêche »*, cher au Quai d'Orsay vieille manière. Pour débrouiller une négociation, rendre compte d'une situation, trouver un angle d'attaque, Machiavel est inégalable.

Le Prince n'est qu'un opuscule de circonstance dans un flot d'ouvrages. Et son vrai succès – après tant de feuillets noircis de politique, d'histoire et de stratégie – est une comédie : *la Mandragore*, qui fit un tabac à Venise. Comme si, parti pour être un Cicéron, Nicolas se retrouvait, après ses huit ans de traversée du désert, dans la peau d'Aristophane. Mais peut-être y était-il plus à l'aise. Car, enfin, ce grand penseur dont on nous a rebattu les oreilles, ce *« créateur de la science politique »* s'est trompé à peu près sur tout.

Sa grande idée, c'était que, les *condottieri* ne méritant aucune confiance, il fallait leur préférer une armée de conscription. Sur quoi, Machiavel va lever pour Florence, non sans peine, des paysans des alentours qui se *moquent bien du sort de la cité.* Il les aligne sur des états calligraphiés *« pour faire nombre »*, mais, tenant l'entraînement des troupes pour superflu et l'artillerie pour dépourvue d'avenir, il fait battre à plate couture ses soldats de papier par quelques professionnels. L'Amérique ? Aucun intérêt. L'économie ? S'enrichisse qui peut. Le peuple ? Un ramassis d'émeutiers bons pour la trique. D'ailleurs, *« les hommes sont méchants »*, il n'y a que de la canaille ici-bas. L'organisation politique de la cité ? Copions les Anciens, ils ont tout dit, et nous nous en trouverons bien.

Patriote et anticlérical

Conquérir une telle réputation à partir de tant de bourdes relève du prodige. Cela étonne visiblement Jacques Heers pour qui *« la renommée, venue au dix-neuvième siècle, est une récupération par paresse et calcul »*. En Italie, Nicolas jouissait du moins de l'avantage d'avoir été un patriote avant la lettre et d'avoir étrillé l'Eglise. Dans son *Discours sur la première décade de Tite-Live* par exemple : *« La première des obligations que, nous autres Italiens, nous avons vers l'Eglise et les prêtres, c'est qu'ils nous ont privés de religion et dotés de tous les vices. La seconde, c'est que l'Eglise romaine nous a maintenus et nous maintient divisés. »* Miel délectable pour les anticléricaux nés et à naître dans une péninsule où la conscience politique se détermine d'abord en fonction du Vatican. Ce n'était pas assez pour fasciner le reste du monde. Biographe érudit de maître Nicolas, Jacques Heers ne tente pas de dissiper ce mystère qui avait retenu l'intérêt de Georges Mounin dans un excellent petit livre plus *« politique »* il y a quelques années (1).

Dans sa vie quotidienne de commissaire aux armées et de secrétaire de chancellerie, *Machiavel pratique un cynisme* somme toute assez feutré et de *bon aloi, faisant à ces Médicis*, auxquels il préfère la République, une cour empressée et discrète de fonctionnaire qui veut *« aller à la soupe »*. Comme il l'explique dans un aveu inimitable de fraîcheur *« je tâche de faire en sorte que, tout en disant la vérité, personne n'ait à se plaindre de moi. »* A grands renforts de dédicaces, d'écrits complaisants, de plaisanteries et jeux d'esprit propres à la Florence de son temps, il entreprend, pour rentrer en grâce, de faire autorité dans la bagatelle. A la fin de sa vie, il aura reconquis un semblant de carrière officielle par la pirouette, la comédie et le calembour.

Mais il a vendu la mèche en écrivant le premier, noir sur blanc – avec tout de même un petit bémol dans la formulation – que la fin en politique justifie les moyens. Le beau secret et la grande découverte ! Les Italiens auxquels il s'adresse le savent depuis toujours. Restait à le dire. On s'extasiera longtemps devant son œuf de Colomb. Machiavel proclame qu'il est des *« scélératesses généreuses »*, qu'il faut tuer quelques gêneurs pour que les survivants jouissent de la paix, qu'une armée d'occupation doit commencer par un Oradour : *« Faire toutes les cruautés nécessaires d'un seul coup pour n'y retourner point tous les jours. »* Qu'un vrai prince – comme César Borgia, tant admiré, – doit faire trembler et que les traités sont des chiffons de papier...

Un illustre alibi

Mais dans ce vade-mecum pour Gauleiter, où donc est la *théorie politique* ? Nulle analyse des rapports de force, des émergences de catégories sociales sinon de « classes ». Pas la moindre *idée de l'Etat, identifié* à la *virtu*, à l'énergie vitale d'un gouvernant sans scrupules. On aura beau retourner dans tous les sens *cette pensée indigente et expéditive*, il n'en sortira jamais qu'un adjectif *polémique* ou un illustre *alibi pour les cyniques en mal de* justifications. Ou encore quelques *étranges détournements.* Après tout, Gramsci, dans sa prison fasciste, fantasmait sur les mérites du Florentin qui *« enseigne au peuple que celui qui veut la fin doit vouloir aussi les moyens »*. Et Vychinski, aux procès de Moscou, reprochait aux accusés leur *« machiavélisme »*.

En politique il faut du sang

A poser en ces termes l'immense problème des rapports *de la politique et de la morale*, on l'escamotait pour l'essentiel. Bien sûr, à conquérir et conserver le pouvoir, on peut se salir les mains. Mais le mal débusqué par Sade dans l'amour n'est qu'entrevu par Machiavel dans la politique. Son grand méchant loup a des crocs de carton, comparé à la bête totalitaire d'Orwell. Son prince coupeur de têtes et faiseur d'embrouilles n'est qu'un naïf pour le grand frère qui sait, lui, pervertir le langage, appeler haine l'amour et sanctifier l'oppression dans la langue de bois. C'est alors seulement que commence la véritable subversion des valeurs et que le diable montre sa queue.

Pourtant, *Machiavel – l'innocent roué –* a conservé son charme sulfureux. Dans nos démocraties, où les dagues sont mouchetées, les *petits* jeunes gens en mal de pouvoir lui tirent leur révérence. Depuis Lucien Leuwen, ils s'émerveillent qu'on *soit assez machiavélique pour* truquer une élection. Et ils s'interrogent aujourd'hui *sur tel* ou tel candidat à la succession du *« Florentin »* de l'Elysée. Au moins, est-il assez « tueur » pour l'emporter ? Car, pour réussir en politique, il faut du sang, même métaphorique. A cet égard, maître Nicolas a gagné la partie.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

★ ***MACHIAVEL**, de* **Jacques Heers. Fayard, 458 p., 98 F.**

(1) Georges Mounin : *Machiavel*. Collection « Politique ». Seuil 1958.

Dante, personnage de cape et d'épée

LE 1er mai 1274, lors de la fête du « Calendimaggio » à Florence, un enfant de *neuf ans*, Dante Alighieri, rencontre Béatrice Portinari, une fillette de *deux ans plus jeune que* lui, et décide de lui vouer un amour *éternel. Maxime Benoit-Jeannin n'a pas cherché, dans le Florentin*, à écrire un essai de plus sur l'auteur de la *Divine Comédie*, mais, plutôt, à travers *un roman d'aventures, à retracer* l'existence d'un homme qui vécut pleinement les convulsions politiques de son siècle et qui, souvent, y sacrifia ses amours et ses amitiés.

Rien ne prédisposait pourtant *ce fils d'un usurier d'origine aris*tocratique à devenir un personnage de cape et d'épée qui, parce qu'il rêvait d'un destin pour l'Italie, connaîtrait les illusions du pouvoir et les rigueurs de l'exil.

*Le jeune Dante, qui n'éprou*vait que mépris pour un père *« serviteur de l'or »*, s'intéressa très tôt aux conflits qui agitaient sa cité. Les aristocrates de Florence n'hésitaient pas, il est vrai, à mettre la ville à feu et à sang *pour satisfaire* leur bon plaisir.

L'enfant, pourtant respec*tueux alors de l'Eglise*, des institutions et des mœurs, eut vite conscience que les bûchers de l'inquisition représentaient une source de profit non négligeable pour le pape et la commune de Florence, qui se partageaient la fortune des « hérétiques ».

« Quand la vie se moque de nous... »

Maxime Benoit-Jeannin a mis son imagination au *service* des documents de l'*époque* ; com*plots, amours, rixes* et batailles se succèdent dans ce roman qui rappelle parfois les meilleurs textes d'Alexandre Dumas. Béatrice et Dante feront des mariages de raison et ne se reverront que deux fois. Le *poète, qui avait pris goût aux « splendeurs et misères de la chair »*, préférait que la *« dame de son cœur »* lui demeurât inaccessible afin de pouvoir mieux la *célébrer* dans les sonnets de la *Vita Nuova*. Dante, incapable de suivre le conseil de son ami Cavalcanti, *« quand la vie se moque de nous, il faut rire avec elle »*, dissipera sa peine en participant aux guerres de Toscane et en s'éprenant *de Giulia Sarfati*, la fille d'un médecin juif de Salerne.

Habile politique et maître dans l'art de manœuvrer les ambitions de *ses* concitoyens, l'écrivain accédera, le 15 juin 1300, au priorat, la plus haute magistrature de Florence. Il n'hésitera pas, au faîte de son pouvoir, à *décréter* le bannissement de son meilleur ami ; acte dont il se justifiera dans son essai *la Monarchie*, en préten*dant qu'il est du devoir de cha*cun de préférer la vérité et la justice à l'amitié. Le pape Boniface VIII a peut-être sauvé Dante d'un destin ordinaire, en *brisant* sa *carrière politique* et en obtenant de la commune de Florence *qu'il fût banni*. A *trente*-sept ans, le poète a tout perdu. Il n'est plus qu'un exilé qui erre de ville en ville.

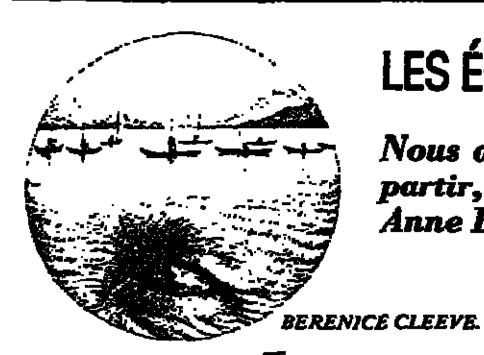
Le 14 septembre 1321, une ombre que l'on nomme encore Dante Alighieri s'éteint à Ravenne. Le poète a eu le temps d'achever *le Purgatoire* et de *composer le Paradis, mais* depuis huit ans il ne connaît plus de repos, car Giulia Sarfati, dite de Rienzo, qu'il avait épousée en secondes noces, est morte brûlée vive pour *« crime de sorcellerie »*. Maxime Benoit-Jeannin *affirme – et l'on aimerait que* cela fût vrai – que le poète, assistant à l'exécution de celle qu'il aimait, poignarda, au hasard, un moine qui se régalait du spectacle.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LE FLORENTIN, de Maxime Benoit-Jeannin, Stock, 263 p., 79 F.**






BERENICE CLEEVE.

LES ÉCRIVAINS ET LE VOYAGE (II)

Nous avons demandé à plusieurs écrivains les enseignements qu'ils tiraient de leurs voyages. Sur les raisons de partir, l'art de se promener, le bon usage de l'éloignement, voici, cette semaine, les réponses d'Hector Bianciotti, Anne Bragance et Jean-Noël Pancrazi.

Le retour à Ithaque

par HECTOR BIANCIOTTI

J'AI toujours identifié le voyage et l'espoir. L'espoir de pénétrer dans l'espace de cette vie virtuelle dont chacun nourrit une nostalgie sans images, ne correspondant à rien, où l'on aurait pu accomplir son vrai destin si l'on ne s'était pas trompé de voie, jadis, à l'un des carrefours proposés par l'existence. L'espoir d'arriver à *vivre dans un temps* en marge de toute causalité, où cesserait enfin l'énigmatique emprise que les choses absentes ont sur nous.

Certes, la géographie joue, en l'occurrence, un rôle important dans mes rêveries, au point que je ne tiens pas pour considérable un voyage s'il n'implique le passage d'une frontière. Et j'ai beau avoir appris qu'Ulysse même n'entreprit son périple que pour retourner à Ithaque, chaque départ met mon cœur et mon esprit en état de cessation – de cessation de payement comme on dit des entreprises en faillite. Personne ne peut m'obliger à payer quoi que ce soit.

Le passé redevenu vierge

Chaque fois, je retrouve cette impression de ravissement, de nouveauté intime : le voyage me fait ce que je ne suis pas. Mû par les circonstances qu'il comporte – l'éloignement du cadre habituel de vie et de ses compromissions, – je me sens prêt à l'avènement d'un autre en moi, inconnu mais certain, auquel je cède la place avec délices. J'échappe ainsi, sinon à cette parcelle du monde dont je fais partie, du moins à l'idée que ce monde se fait de moi et qui, dans une certaine mesure, m'oblige à me ressembler.

Le passé étant redevenu vierge et l'avenir différent, je pourrai enfin rendre possible ce qui existe. Habitué à vivre à chaque instant mêlé à toutes choses, plié à un fonctionnement régulier, cohérent de moi-même, si je n'atteins pas à l'impersonnel en ces moments – mes traits, mes manières, renseignent les inconnus que je croise, – je me tiens isolé sur un îlot où règne une paisible indétermination. J'attends des sensations nouvelles pour me faire une nouvelle idée de la réalité ; j'entre en scène en ignorant le texte que cependant je saurai dire. Réversible, je glisse sur l'autre versant de moi-même – en fait, je pénètre, téméraire, dans le labyrinthe à côté... Et soudain, une double impression m'assaille, symétrique et simultanée : que je vais pouvoir me passer sans remords de ma vie, de ceux que j'aime ; et qu'ils vont se passer de moi, que mon absence les soulagera, qu'ils iront jusqu'à se réjouir de ce vide que je laisse, de ce surplus de liberté et d'air autour d'eux.

Je ne discerne plus, à ce stade, le sentiment de la sensation. En état de disponibilité, je guette les signes que les choses alentour pourraient me faire. Je suis plein de sentiments non attribués : il n'y a jamais rien eu ; j'ai les pieds hors de la mémoire. Mais qui, quoi, quel accident, quelle beauté ou quelle laideur mémorables, quelle découverte vont me forger un moi nouveau ? Si dans ma vie je soupçonnais que le moi est ce que nous ne cessons pas d'inventer, maintenant j'attends le vrai, le plus vrai, le seul, l'unique.

Il va sans dire que cette illusion puérile ne tarde pas longtemps à s'effacer. Mais cela n'est pas un aveu d'échec, seulement le constat que cette indépendance de mon propre passé, et toutes les expériences que je glanerai, viendront s'ajouter à ma vie de toujours. On ne refait pas sa vie, comme on ne modifie pas le passé.

Aucun voyage, cela dit, ne m'a déçu. Je les entreprends essentiellement pour voir des places, des palais, un art qui, contrairement à la musique ou à la peinture, ne me confronte pas à ma propre impuissance, s'il est vrai que les hauts lieux de l'architecture me semblent depuis longtemps avoir été désertés par les dieux, et, plus près du réel, que les hommes capables de les concevoir appartenaient à une humanité supérieure. Une façade de Palladio, une coupole de Borromini, m'aident à vivre presque autant que l'amitié, l'entente profonde avec l'être aimé.

J'aime plus revoir que voir du nouveau, quoique je n'exclus pas de me rendre dans de nombreuses villes que je ne connais que par ouï-dire, ou à travers des photographies. Mais je ne suis pas anxieux, surtout depuis que, naguère, je me suis aperçu que j'avais fait *le* voyage, que celui-ci se confondait avec ma vie et que, de surcroît, il était un voyage de retour.

Une folle idée de l'avenir

Né au cœur de la plaine argentine où seule la nuit est généreuse, des mots tels qu'*Europe* ou, simplement, *ville*, que je n'arrivais pas à concevoir, firent en sorte que je grandis dans une nostalgie sans références. Très tôt, je sus que je quitterais le lieu de mon enfance. Je le fis, pour une ville de province. J'attendis l'occasion de gagner la capitale. Puis d'effectuer la traversée de l'Atlantique, sans billet de retour – avec la ferme conviction de ne même pas y penser.

Toutes ces étapes avaient été accomplies au milieu des plus grandes difficultés. D'autres, plus ardues, m'attendaient. Mais il arrive que l'on se fasse une folle idée de l'avenir, et cela est une force incomparable.

Enfin, près de trente ans après mon arrivée en Europe, je ressentis un besoin urgent de me rendre dans le village du Piémont où était né mon père. Je me rappelle m'être rappelé, à cette occasion, l'oiseau dont parle Borges, qui vole en arrière pour savoir d'où il vient.

Un voyage de retour

Une fois revenu à Paris, je compris que le voyage commencé pendant l'enfance dans la plaine argentine n'avait pris fin que dans un village du Piémont ; et que, pour le mener à bien, il avait fallu que j'emprunte mille détours, que j'écrive des livres, que j'accepte que ma langue, l'espagnol, m'abandonne et qu'une autre, poliment, m'accepte. Mais que pour faire toutes ces choses qui sont aujourd'hui ma vie, il avait fallu que, secrètement, je sache que je devais me rendre un jour dans ce lieu d'origine. C'était un voyage de retour ; je l'ai fait à la place de mon père. Ithaque n'est pas toujours dans le passé, et il arrive que l'on y retourne à la place des morts.

★ Prix Médicis étranger en 1977 avec *le Traité des saisons* (Gallimard), Hector Bianciotti va publier en septembre, chez le même éditeur, son premier roman en français : *Sans la miséricorde du Christ*.


CAGNAT.

Les secrets d'un été lointain

par JEAN-NOËL PANCRAZI

JE ne partirai pas. J'ai renoncé aux voyages que je m'étais pourtant promis de réaliser. Le livre m'a entraîné dans son piège, ou, du moins, le rêve que j'en fais : car je n'ai devant moi que des pages blanches où je m'essaye, pour l'instant, à des gammes incertaines afin de dominer le vide.

J'entends se refermer en bas, pour la durée de l'été, les grilles du passage sous les étages entiers de volets clos, mais des couleurs glissent vers moi, venant d'étés passés. Ce sont des feux dans les barques qui oscillent au long des quais d'Istanbul. Dans l'enchevêtrement des bras s'abaissant vers les viandes qui y brûlent, je revois la toile blanche d'un sac (où se profile le dessin d'un cheval rouge) que porte un inconnu arrivé d'Anatolie. Je ne comprends pas sa langue, mais il me mène, à travers le silence des jardins d'Uskudar, vers la Maison des prières : sur les tapis bleus aux méandres dorés reposent les pieds nus d'enfants debout devant des pupitres où ils apprennent à déchiffrer les livres enluminés : ce désir que j'éprouvais de m'effacer du monde, d'y oublier jusqu'au cours de ma vie, je voudrais le retranscrire aujourd'hui. De même que le bonheur d'exil consenti, que je ressentais le lendemain sur le pont du bateau qui s'éloignait des rives du palais de Dolmabâce où apparaissaient, sur les marches, une file de femmes en robes pourpres. C'était la mer, après, et au bout de la jetée de la dernière île des Princes la silhouette du petit vendeur de maïs grillés dont je suis certain qu'il traversera le livre avec la même allure de nonchalance gaie qu'il avait en me conduisant sur la plage d'Est. Là, un adolescent agenouillé, vêtu d'une tunique blanche et d'un pantalon indien fané, ajustait les aiguilles d'une boussole qu'il avait trouvée dans les sables.

Il se tournait parfois en souriant vers une jeune fille en maillot noir. Elle retirait les traînées de sel dans les plis d'un parasol que le vent avait dû entraîner dans les vagues pendant le jour. Comment traduire la douceur fervente de chacun de leurs mouvements, dont la nuit ne parvenait pas à contrarier la patience, alors que de rares étoiles naissaient au-dessus du cargo échoué près d'eux dans l'immense lande de vase noire ? Comment restituer la grâce de la femme si belle que je rencontrais dans la pinède et qui m'entraînait vers la véranda de sa villa de bois blanc ; sa fierté enjouée lorsqu'elle me montrait le journal qu'elle tenait des étés de l'île.

Elle le serrait sur son cœur en m'emmenant, par l'allée d'eucalyptus, vers la porte des jardins donnant sur la mer où voguaient des barques semblables, par leur proue incurvée, peinte de bleu, aux galères que j'avais admirées derrière les vitrines du musée de l'île. Peut-être ferai-je de l'adolescent entrevu sur la plage l'enfant-roi qui, dans un conte, conduira la flotte restaurée jusqu'à la cité.

Dans le brouillard de Prague

La peine discrète dans sa voix, le soir de mon départ, le petit signe d'adieu qu'elle m'adressait, appuyée à la verrière de l'embarcadère, sous les mains de fer doré qui en scellaient les pans et paraissaient veiller sur elle, la bienveillance de son sourire qui, depuis, a souvent traversé mes rêves et le désert des jours vides : je sais désormais qu'elle habitera le cœur du livre.

Même si ses traits se mêlent déjà à ceux de la jeune femme que je rencontrais, en descendant d'un tramway, dans le brouillard enveloppant un boulevard de Prague. L'accord immédiat entre nous, la connaissance secrète que nous avions, chacun, d'avoir entrepris ce voyage pour suspendre le tourment d'un amour récent nous amenait à éterniser nos pas au bord des canaux de Mala-Strana, à rester des heures entières à adorer le calme des ciels peints au plafond des salles du couvent de Strahov, à gagner, dans le silence du soir de novembre, l'îlot des cygnes au milieu du fleuve. Nous marchions dans les feuilles mortes en suivant la chorégraphie de l'ombre des épées derrière les baies du gymnase. Je voudrais dire notre extase lorsque tout s'est illuminé autour de nous : des lampadaires à demi noyés de l'îlot jusqu'aux vitraux des chapelles sur l'autre rive. Et décrire l'élan qui nous portait à la rencontre, dans le hall de la Maison des artistes, de ceux dont nous n'allions pas nous séparer pendant tant de nuits : Florence qui nouait un foulard rouge autour de sa gorge fatiguée d'avoir chanté avant d'incliner la tête sur l'épaule de Mathias, tenant, un peu voûté, son violoncelle.

Je n'ai pas d'autre moyen de leur montrer ma reconnaissance (à eux qui m'ont hébergé jusqu'à l'arrivée des premières neiges) qu'en leur construisant, au centre du roman, une autre maison où ils pourront s'aimer toujours, bercés par les lignes d'encre dont je les enlacerai, appuyés tempe à tempe, devant la fenêtre ouverte sur les arbres d'un parc. Ce pourrait être – puisque je me donne la liberté d'effacer les frontières, de confondre les régions – celui de Séville que traversent, dans la brume de décembre, d'autres êtres de rencontre auxquels je me suis attaché. Mais leurs visages à eux s'éclipsent, je ne retrouve plus leur allure, il ne me reste qu'un côté de toile fanée, un sourire arrêté, et ma main retombe, découragée.

Je me tourne vers la carte qui, arrivée ce matin d'une île de la Méditerranée, porte ces simples mots : « *Nous sommes très heureux ici... viens nous rejoindre.* » Je devine leur peau encore chaude au crépuscule, les serviettes étalées au bas de la haie de dahlias, l'allégresse de leurs querelles pour choisir l'endroit où ils passeront la nuit : iront-ils vers les dancings de la Corniche ou se contenteront-ils de rejoindre les villas d'amis ? L'écho de leurs voix m'attriste, mais rien de tel que le regret de n'être pas là où on souhaiterait être pour que les phrases aussitôt s'animent.

Rien ne vaut la nostalgie

S'il fallait une autre nécessité, je n'ai qu'à me pencher vers le carton brunâtre où est inscrite la date de la fête à laquelle m'invite Leonardo et qui sera, bien sûr, aussi belle que celles des années passées : le chemin menant au palazzo sera bordé de feux et, entre les colonnades des hautes fenêtres, des bougies brilleront dans les coupelles rosâtres.

J'entends d'ici sa voix qui nous demande d'accrocher les lunes de papier aux branches des oliviers, alors que Rebecca se hâte de disposer sur les tables dressées au-dessus de la vallée les bouquets d'immortelles dissimulant un cadeau pour chacun des invités. Ils les prendront avec des rires qui se prolongeront jusqu'à l'aube et iront en bandes – que les danses n'auront pas réussi à exténuer – sur les remparts de Lucca pour y voir le soleil naître entre les hautes tours. Non, je ne serai pas à leurs côtés, mais rien, décidément, ne vaut la nostalgie pour que rejaillisse le désir d'écrire et que renaisse le besoin de pallier un manque grâce à l'emportement des mots.

Une volupté poignante me gagne, tout doucement, à voir surgir des pages blanches les contours d'un pays que je vais inventer. Au-dessus d'une plaine blonde, s'élève une terrasse, envahie bientôt par un cortège de jeunes filles. Elles viennent de se défaire, d'un geste, de leurs ballerines entre les balustrades des passerelles, les échafaudages de désir rieur des adolescents qui se sont juchés sur les épaules les uns des autres pour tenter de déposer un baiser sur leurs jambes dorées.

Après, nous sommes tous étendus autour de la rose des sables que l'un de nous a découverte, à demi enfouie à la fin de la palmeraie. Nous nous émerveillons du scintillement des très fines veines noires qui la traversent avant que de l'eau tiède ne vienne se répandre sur nos membres alanguis par la torpeur de juillet : c'est Bambi qui est allé la prendre dans les bassins des jardins et se plaît à en inonder nos visages asséchés. Sur le mur, dans l'ombre chaude de l'extrémité des terrasses, glissent les images projetées par la lanterne magique qu'un enfant a confectionnée lui-même : peut-être ses camarades jouent-ils aux princes des Aurès en apparaissant successivement sur les balcons des tours de jasmins ? Ou bien s'apprêtent-ils à libérer les sauterelles qui y restaient captives depuis la tempête de sirocco ?

Je voudrais les retrouver, telles quelles, ces images, ou, du moins, les réinventer. Heureux, soudain, de partir à la recherche du secret de cet été si lointain, accompagné par ces princes moqueurs qui viennent de me promettre à voix très basse, dans un souffle presque, que notre voyage clandestin n'aura pas de fin.

★ Jean-Noël Pancrazi a publié deux romans : *Lalibela ou la mort nomade* (Ramsay, 1981) et *l'Heure des adieux* (Le Seuil, 1985).

Les traces de l'ailleurs

par ANNE BRAGANCE

ILS vont, ils viennent, avec le désir d'avaler les kilomètres, de thésauriser les escales et les souvenirs de pacotille pour viatique et mobile du voyage. Ils vont parfois très loin, mais toujours ils reviennent dans les délais fixés par les congés légaux. Ils reviennent, immodestes et repus, avec le sentiment confortable d'avoir fait le plein. Ils ont « fait » l'Egypte, la Turquie et, pourquoi pas, dans la foulée, l'Espagne ou les îles Grecques. Ils ont « fait ». On croit entendre des démiurges, les nouveaux architectes du monde. Que n'ont-ils pas « fait » ?

La voracité est courante – et la présomption – de ces faiseurs capables de tous les gâchis : il suffit de les voir s'abattre sur la place Saint-Marc lorsqu'ils ont décidé de « faire » Venise. On tremble pour le monde, pour un peu on pleurerait sur tant de beautés profanées, sur tant de hauts lieux transformés en supermarchés du loisir par les ravages du tourisme.

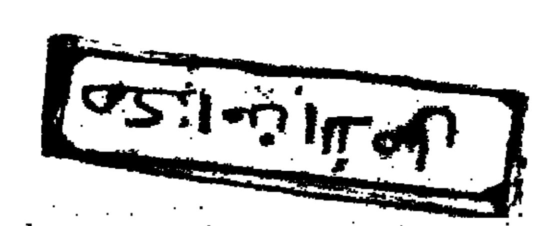
Mais laissons aller la cohorte de ceux qui prétendent « faire » et suivons plutôt ceux qui, au contraire, se laissent faire, ceux-là pour qui voyager signifie épouser les formes et les surprises du monde, se livrer aux espaces, aux rencontres, aux paysages, porter de par les chemins et les routes un regard et un corps prêts à tout. Bien sûr, partir dans de telles dispositions c'est prendre le beau risque de devenir cet « *homme traversé* » évoqué par Gustave Roud, c'est, en se posant, en se proposant ainsi comme simple présence au monde, tendre vers l'oubli de sa culture, de son origine et parfois de soi-même.

Celui qui a voyagé de la sorte, récepteur bien plus qu'acteur, celui qui a permis aux vents comme à l'inconnu de l'abraser, à l'amitié des villes comme à l'hostilité des climats de le pétrir, celui-là ne reviendra pas le même qu'il était parti. Lorsqu'il revient, nul besoin pour lui de prouver, photographies ou récits à l'appui, qu'il s'est tenu devant tel pan de mur grandiose, qu'il a arpenté cette contrée lointaine ou croisé tant de visages dans tant de pays étrangers. L'ailleurs, les autres, l'auront modifié, modelé, ils se seront inscrits en lui, conscience et corps, en mille signes infimes et néanmoins patents. Et pour peu que cet homme « sculpté », marqué des puissants hiéroglyphes du monde, grandi par les espaces parcourus, embelli par les beautés admirées, pour peu que cet homme consente à revenir, nous le voyons pareil à Sorger dans *Lent retour*, de Peter Handke : *« Sa vie personnelle limitée se trouvait emportée, intégrée dans les traits du visage même de l'humanité, et elle y continuait irrévocable dans l'ouvert de ce visage. »*

On songe alors à d'autres *« hommes traversés »*, si différents soient-ils, tels Lacarrière, Cendrars, Le Clézio, Wenders, Handke encore, grands voyageurs sachant voyager, c'est-à-dire s'ouvrir, s'adonner sans réserve à toutes les formes de l'univers par le truchement des sens et de la conscience. Jünger aussi est de ceux-là, qui écrit dans son *Journal parisien* : *« Je trouve un homme, c'est à peu près comme si l'on disait : je découvre le Gange, l'Arabie, l'Himalaya, l'Amazonie. J'erre dans ses mystères et ses profondeurs, et j'en rapporte des trésors dont la connaissance me transforme et m'instruit. »* Oui, paysages, sites ou visages laissent leur empreinte sur ce voyageur-là, et de même que *« le contact d'un être humain grave une marque en nous »* au point qu'on peut penser lors de certaines rencontres : *« Tel homme doit avoir connu un tel ou un tel »*, il arrive qu'on repère des traits communs – traces de l'ailleurs – dans l'âme et la morphologie de ceux qui ont connu – vraiment connu et non « fait » – Grenade, Louxor, ou la vallée d'Or.

★ Anne Bragance a publié plusieurs romans et recueils de nouvelles. En 1983 : *l'Été provisoire* (Mercure de France) et *le Damier de la reine* (même éditeur).









● LETTRES ÉTRANGÈRES

« Le diable en France »

Par l'auteur du « Juif Süss », un extraordinaire document sur la détention des « sujets ennemis » dans les camps français en 1940

ON sait tout en France sur l'univers concentrationnaire nazi, mais fort peu de chose sur nos propres *« camps de rassemblement »* (1). Destinés en principe aux *« sujets ennemis »*, ceux-ci accueillirent, dès septembre 1939, des milliers d'Allemands antinazis réfugiés en France, et dont beaucoup furent livrés, finalement, à l'occupant en vertu de l'article 19 de la convention d'armistice.

Interné à la mi-mai 1940 au camp des Milles, près d'Aix-en-Provence, Lion Feuchtwanger, juif lui-même, était l'auteur d'un best-seller, *le Juif Süss*, roman qui fut trahi par le film antisémite de Veit Harlan. Feuchtwanger a raconté sa détention dans un ouvrage intitulé *le Diable en France*. Ce document saisissant sur l'un des aspects les plus refoulés de notre passé récent se lit comme un récit d'aventures et l'on s'étonne qu'il ait fallu tant d'années pour qu'il soit publié en traduction française.

Max Ernst, qui séjourna aux Milles à la même période que Feuchtwanger, a dépeint les conditions qui régnaient dans ce camp comme *« tenant le juste milieu entre la Pologne, c'est-à-dire le nulle part, du Père Ubu, et les sombres étouffoirs de Kafka »*.

Un humour macabre

Même s'il arrivait en hiver que les détenus des camps français perdissent, à cause du gel, un doigt ou un orteil, Feuchtwanger reconnaît, c'est vrai, n'avoir jamais été l'objet ni le témoin d'un acte de cruauté au cours de ses divers internements. *« Je ne pense pas*, écrit-il, *[...] que le diable auquel nous avions affaire dans la France de 1940 ait été un diable particulièrement retors. [...] Je crois plutôt que c'était le diable du laisser-aller, du manque de réflexion, de la paresse de cœur, de la convention et de la routine, le même diable auquel les Français donnent fort à propos l'appellation de « je m'en foutisme »*.

Aux Milles, où l'on compte trois prix Nobel dont deux de médecine parmi les prisonniers, l'hygiène est une notion inconnue. Avec un humour macabre, Feuchtwanger décrit les queues interminables devant les latrines, conçues au demeurant par deux détenus de marque — l'un prix d'architecture, l'autre créateur de l'aéroport de Berlin — mais dépourvues d'eau et au nombre de quatre pour une population qui dépassera bientôt trois mille hommes. Au fil de la débâcle, le camp se remplit d'individus de plus en plus hétéroclites, soupçonnés de liens secrets avec la cinquième colonne. Certains arborent la légion d'honneur sur la poitrine. L'un d'eux a quatre fils servant dans l'armée française.

A la suite d'une véritable fronde contre la direction du camp, les prisonniers les plus menacés obtiennent d'être évacués. Entassés dans un train antédiluvien, ignorant leur destination, les voici partis pour une équipée surréaliste (l'un des morceaux de bravoure du livre) qui les amènera jusqu'à Bayonne. Mais l'annonce du chef de train *« prévoir repas pour deux mille Allemands »* ayant été prise pour celle de l'arrivée prématurée d'une division de la Wehrmacht, on fait volte-face et l'on se retrouve à la case départ.

Un enlèvement rocambolesque

Plus chanceux que le poète expressionniste Walter Hasenclever qui se suicidera aux Milles pour ne pas être pris par ses compatriotes, Feuchtwanger réussira à gagner les Etats-Unis, à l'issue d'un rocambolesque enlèvement exécuté par la Mafia, sur les directives du consul américain. Dans cet exil, le succès littéraire lui sourira une fois de plus. Succès mérité, on s'en convaincra à la lecture du *Roman de Goya*, que viennent de rééditer les éditions Calmann-Lévy. Avec sa fougue habituelle, son sens de la mise en scène, Feuchtwanger y raconte, sur le mode du roman d'initiation, les épreuves qui firent du peintre mondain, choyé par la société madrilène, le visionnaire des *Caprices*.

J.-L. DE RAMBURES.

★ LE DIABLE EN FRANCE, de Lion Feuchtwanger, traduit de l'allemand par Gabrielle Perrin. Edition Jean-Cyrille Godefroy. 230 p., 79 F.

★ LE ROMAN DE GOYA, de Lion Feuchtwanger, traduit par Henri Thies, Calmann-Lévy. 354 p., 79 F.

— Né en 1884, à Munich, Lion Feuchtwanger mourut en 1958. *Le Juif Süss* a été réédité chez Balland en 1978 (voir « le Monde des livres » du 3 novembre 1978).

(1) On lira également sur le sujet *les Camps en Provence*, ouvrage paru aux éditions Alinea en 1984.

Deux découvertes italiennes

Giorgio Manganelli, le métaphysicien narquois

DEPUIS assez longtemps, le nom de Giorgio Manganelli miroitait dans les propos de ceux qui parlaient de la littérature italienne actuelle. Il a commencé de s'y imposer au cours des années 60, alors qu'il avait déjà une quarantaine d'années. Mais, à de rares exceptions près, dues à quelques revues, il n'était pas accessible aux lecteurs français, faute de traductions.

La parution de *Centurie* vient donc de combler une fâcheuse lacune, et révéler une figure importante et insolite des lettres italiennes. Dans *la Littérature comme mensonge*, un essai publié en 1967, Manganelli a expliqué ce qu'était pour lui la littérature et, poursuivant son propos, il a précisé dans une interview de 1980 : *« Pour moi, ce sont les mots qui sont les inventeurs de la réalité. Les mots, c'est la réalité... »*

Et les mots s'agencent chez Manganelli dans une prose imprévisible et somptueuse, nourrie de la grande tradition des rhétoriciens du dix-septième siècle. Un humour quelquefois grinçant achève de donner à cette prose une coloration qui n'appartient qu'à elle.

Très connu en Italie, Manganelli collabore régulièrement à de grands quotidiens, auxquels il donne de brèves chroniques où, précisément, les trouvailles verbales et rhétoriques prennent une étonnante dimension burlesque.

Centurie, dont J.-B. Para a fait une traduction exemplaire, se présente comme un recueil de « cent petits romans-fleuves », d'une page et demie chacun : les caractères y sont réduits à deux ou trois attitudes, et l'humour n'y laisse pas oublier la hantise du temps et de la mort qui rôde, omniprésente.

Rien de moins gratuit que ces jeux verbaux, dédale de mots, château de cartes dont la fragilité est, sans doute, une manière de défi à l'angoisse, de la part d'un rhétoriqueur métaphysicien et narquois.

MARIO FUSCO.

★ CENTURIE, DE Giorgio Manganelli. Trad. de l'italien par J.-B. Para. Editions W., 212 p., 88 F.

Pier Vittorio Tondelli et les bonheurs du service militaire

IL y a quelques années, le premier ouvrage de P.-V. Tondelli, *Altri Libertini*, fut saisi dès sa publication en Italie, car ces nouvelles, situées dans le monde agité de la fin des années 70 à Bologne — monde marqué par la violence, le sexe et la drogue, — avaient été considérées comme proprement scandaleuses. L'interdiction fut levée quelques mois plus tard, et l'on s'aperçut que, à travers ces images brutales, une voix très originale se faisait entendre.

Ecrit en 1983, *Pao Pao*, premier livre de Tondelli à paraître en français, relate une année de service militaire, mais sans s'attarder outre mesure sur l'univers de l'armée. Le narrateur est déplacé par les hasards des affectations de caserne en bureau, et de la brume froide de l'hiver, dans de petites garnisons de province, jusque sous le ciel de Rome. Mais Tondelli n'insiste guère : tout cela est un décor occasionnel, où de jeunes hommes, nullement concernés, se trouvent fortuitement rassemblés, et d'une façon qu'ils sentent bien comme précaire.

Ce qui compte avant tout, ce sont les relations qui se font et se défont, camaraderies, amours intenses et fugaces, ponctuées de beuveries et, surtout, d'une impressionnante consommation de « joints », dans une succession d'épisodes qui se déroulent sur un train d'enfer.

En fait, ce qui frappe le plus, dans ce récit, c'est l'écriture de Tondelli (fort bien traduit, soit dit en passant, malgré les difficultés que présente ce style délibérément façonné par la langue parlée, par les jargons les plus quotidiens et les plus actuels et, bien entendu, puisque nous sommes en Italie, par toutes les colorations dialectales). Tondelli a parlé, à plusieurs reprises, de l'influence énorme que Céline a exercée sur lui. Mais c'est une influence parfaitement contrôlée et maîtrisée qui donne à ce livre brillant, inventif et gai dans sa mélancolie, un caractère à la fois savoureux et fascinant.

M. F.

★ PAO PAO, de Pier Vittorio Tondelli. Trad. de l'italien par N. Sels. Seuil. 158 p., 75 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le souffle coupé

(Suite de la page 9.)

LES métaphores de l'oppression et de sa fin prochaine ont vieilli. La technique industrielle a déjoué les pronostics d'éclosion radieuse. L'Histoire a raconté une autre histoire.

Un point, en revanche, où *Germinal* reste étonnamment actuel : les problèmes de langage. Vu l'état des connaissances linguistiques vers 1880, seule l'intuition d'un écrivain pouvait mettre sur la voie des rapports de forces, tels qu'on les mesure mieux aujourd'hui, dans le maniement des mots. (Lire, à ce sujet, l'article de Claude Duchet dans *la Revue de l'histoire littéraire.*)

Dès la rencontre de Bonnemort, la lutte des classes sémantique éclate. Ce vieux mineur en qui repose la mémoire ouvrière de la région est réduit à l'état de bête muette. Il ne parle pas, il crache. Il ne s'exprime pas, il tousse. Ce n'est pas un homme, c'est une poulie qui grince.

Devant le monopole culturel des propriétaires de la mine et de leurs délégués, les travailleurs n'ont de choix qu'entre le silence résolu ou la rage incontrôlée. Hugo avait senti la charge de rébellion de l'argot. Il aurait apprécié la façon dont Zola décrit la révolte des mineurs, plus fruste que celle des *Misérables*, en particulier chez les femmes. Face à la violence patronale, « la Brûlé » ne trouve à articuler que des jurons. Catherine jette des briques. A bout de vocabulaire, Mouquette... montre son cul.

Humanité diminuée d'avoir à mimer ce que d'autres confient à la parole, cette domestique. De Catherine, Zola dit : *« Rien ne lui restait de son sexe que le dandinement léger de ses hanches. »* Geste d'animaux à la basse-cour : l'honneur se réfugie où il peut.

LANTIER le sauve, l'honneur. Il pense et parle pour le groupe. Il échappe à la résignation du troupeau. Affaire d'instruction. Mais son arme intellectuelle et verbale, il l'a dérobée aux maîtres, lesquels n'ont pas l'exclusivité de l'universel, quoi qu'ils prétendent. Faute d'armes forgées par les siens, il lui vient l'envie d'étrangler les chefs, comme s'il ne savait pas parler. Et le risque de la trahison est là. Lantier inaugure le statut de l'intellectuel engagé et ses équivoques. A parler la langue de l'adversaire, on a vite fait de raisonner comme lui, pour lui. Celui qui s'exprime au nom des pauvres n'est plus tout à fait un pauvre. Nous le savons de reste, nous qui n'entendons plus parler que des porte-parole, ces ventriloques.

Le verbe raréfié des mineurs, l'atmosphère confinée du fond en figure l'emblème, et inversement. La référence la plus constante de *Germinal* n'est pas botanique mais pneumologique. Dans son essai sur les écrivains pneumopathes, le professeur Michel ne nous a pas dit si Zola souffrait de troubles respiratoires. En tout cas, tout, ici, renvoie au souffle. La ventilation des galeries, le vent des corons, l'encrassement des bronches, l'aphasie ouvrière, ce n'est qu'un. Ce que Lantier respire avec griserie à la surface du puits, dans les dernières pages, on ne sait si c'est l'air du printemps revenu, la parole reconquise ou le futur à portée de main...

JE repense à l'injonction de Hugo — feinte et intéressée puisqu'il l'a enfreinte gaiement — pas le droit de regard sur la misère ! Elle n'a pas atteint Zola ; ni Vallès, bien sûr, mort la même année que Hugo. Mais elle a pesé sur notre siècle comme un chantage au faux populisme et elle lui a coupé le souffle.

Les romanciers d'origine bourgeoise se sont tenus à carreau. Le roman « prolétarien » a subi sa mise à l'écart comme une preuve de pureté ; reste qu'il fut en marge. Céline n'est pas descendu à la mine : il a étudié les glaires, ou plutôt l'effet que ça lui faisait, la confirmation que ça lui apportait de la chiennerie de tout.

Il y a bien les lyriques du borinage comme Marcel Moreau, ivres d'avoir dérobé le feu littéraire. Il y a les constats implacables (*l'Etabli*, de Robert Linhart), les enfants naturels et naturalistes de Zola — Stil, Duquesne ; mais venus du fond et crachant leurs poumons, je ne vois guère que les successeurs des « damnés » d'hier, les Maghrébins.

Dib, Chraïbi, Haddad, Boudjedra : ce ne peut être qu'eux, les Zola d'aujourd'hui. Enfin : les Lantier.

★ GERMINAL, de Zola, Collection « Livre de poche », nº 145, notes d'Auguste Dezalay, Fasquelle, 540 p., 22 F.

★ REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, mai-juin 1985, Colin édit., 190 p., 70 F.

Pour le centenaire de *Germinal*, les Presses universitaires de Lille publient l'édition intégrale (953 feuillets) du dossier de ce roman, tel que Zola l'avait lui-même disposé, avec ses plans, notes, schémas, ébauches... Cette édition, sous le titre *la Fabrique de « Germinal »*, est établie, présentée et annotée par Colette Becker. Le volume (430 pages, 150 F) paraîtra en septembre (PUL, BP 199, 59654 Villeneuve-d'Ascq). Par ailleurs, une souscription est lancée pour inaugurer un musée Zola dans sa maison de Médan. Une association, présidée par Maurice Rheims, compte ouvrir ce musée à l'occasion du pèlerinage annuel à Médan, organisé par la Société des amis d'Emile Zola, et qui aura lieu le dimanche 6 octobre. (Les dons sont à adresser à l'Association du musée Emile-Zola, 26, rue Pasteur, Médan, 78670 Villennes.)

Marcel Aymé

(Suite de la page 9.)

Non content de vilipender *« la guerre désastreuse menée en Indochine avec l'argent des Américains »*, il assure que, *« en Amérique, l'anéantissement total de notre pays est une éventualité couramment admise »*.

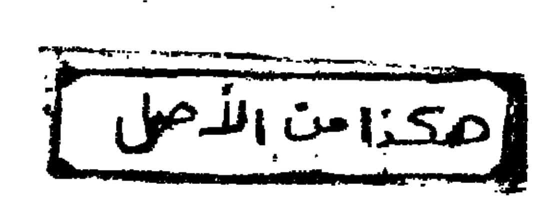
Le défenseur de la piétaille

Que défend-il, ce marginal désabusé, planté sur la butte Montmartre ? La piétaille, les paumés, les victimes du système de quelque couleur qu'elles soient. Rien de plus « Marcel Aymé » que le slogan *« Touche pas à mon pote »*. *« Chez nous, jadis*, se souvient-il, *on témoignait la même attention, la même considération, à tous sans distinction de rang ni de condition, mais avec une recherche de gravité et de cordialité lorsqu'on avait affaire aux plus misérables, aux disgraciés et aux pauvres d'esprit. »* Au fil des pages monte la nostalgie d'un ordre très ancien, d'un respect anachronique de la personne humaine, d'un art de vivre révolu mais jamais remplacé. *« Voici que la planète redevient habitable et même habitée ! »*, s'émerveille Antoine Blondin dans sa postface.

GABRIELLE ROLIN.

★ LA COMÉDIE HUMAINE DE MARCEL AYMÉ, de Michel Lecureur, postfacée par Antoine Blondin. Editions de la Manufacture, 370 p., 95 F.

★ LA JUMENT VERTE a été réédité en « Folio » (Gallimard), ainsi que *les Contes du chat perché*, *le Chemin des écoliers*, *Derrière chez Martin*, *la Table aux crevés* et plusieurs autres titres. *Clérambard* a été réédité dans « Les cahiers rouges » (Grasset).



culture

LA POLITIQUE DES LANGUES MINORITAIRES

Le Conseil national des langues et cultures régionales comprendra des Français de toutes origines

Ainsi que M. Jack Lang, ministre de la culture, l'avait annoncé, dimanche 3 août, à Lorient (*le Monde* du 6 août), il a, mercredi 7 août, présenté au conseil des ministres une communication sur *« les langues et cultures de France »* et exposé la politique visant *« à encourager l'expression de celles-ci »*.

Dans cette perspective, le gouvernement a pris deux *décisions importantes* :

● Création, auprès du premier ministre qui en nommera, avant la fin de l'été, les trente ou quarante membres, d'un Conseil national des langues et cultures régionales de France. Cet organe consultatif *sui generis* comprendra en principe des spécialistes aussi bien de cultures *des provinces de l'Hexagone* que de celles qui s'y sont implantées à la faveur de l'immigration étrangère ;

● Instauration, sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale, d'un certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) de breton.

S'agissant encore de la Bretagne – comme cela était déjà *le cas au* Pays basque avant l'arrivée au pouvoir de l'actuelle majorité, – l'apposition des panneaux routiers bilingues français-breton sera possible dans un proche avenir.

On confirme au ministère de la culture que, si le premier en date des CAPES en langue régionale concernera, dès 1986, le breton, un tel *diplôme* pourra naturellement être institué dans d'autres provinces. La déception enregistrée au Pays basque *(voir ci-contre l'article de notre correspondant à Bayonne)* ne paraît *donc pas vraiment justifiée* puisque cette région devrait pouvoir, à l'avenir, créer les différents nouveaux examens permettant d'aboutir au CAPES.

Le portugais et le berbère

Cependant, la crise actuelle des écoles en langue basque, pour lesquelles les parents d'élèves, sinon les élèves eux-mêmes, ne semblent plus avoir beaucoup d'enthousiasme, *ne* peut que jeter un doute sur l'utilité à long terme de la formation d'enseignants en basque.

Quant au Conseil national des langues et cultures de France, d'où devraient émaner des suggestions dont le gouvernement pourrait s'inspirer pour sa future politique culturelle dans les régions, selon le ministère de la cultureil comprendra, outre des *« Français de souche »*, des Français d'origines étrangères, notamment non européennes.

Avec l'espagnol et le portugais, le berbère (dans ses différentes variantes d'Algérie et du Maroc) et l'arabe dialectal maghrébin sont à présent, après *le français*, les idiomes les plus utilisés dans notre pays. L'arménien connaît aussi un début de renaissance parmi « la troisième *génération* ». Enfin, le nombre *de jeunes juifs français* apprenant l'hébreu est en constante augmentation, même si la culture juive, comme d'ailleurs les autres cultures, peut également s'exprimer à travers le français.

Si la France innove sans doute en esquissant ce qui pourrait peut-être un jour, à partir des mesures du conseil des ministres, déboucher sur un statut officiel des diverses cultures minoritaires coexistant sur notre sol, en revanche, pour les langues du *terroir stricto sensu, elle ne* fait qu'emboîter le pas à plusieurs pays européens. Pour ne citer que *quelques exemples, le* pays de Galles a sa *télévision*, ses écoles et ses diplômes universitaires en gallois. Quant à l'Espagne, elle a permis au catalan de devenir langue *obligatoire*, avec l'*espagnol*, dans les écoles de Catalogne. Basques espagnols et Catalans disposent aussi de médias dans leurs idiomes respectifs et du droit de les utiliser en s'adressant à l'administration ou à la justice. C'est ce que réclament en France plusieurs mouvements régio*nalistes, notamment en Bretagne.*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le CAPES de breton : deux disciplines

La création d'un certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement de second degré – CAPES – de breton a été *annoncée dès le mois de février par le président de la République* lors d'un voyage à Rennes. Cette initiative visait à calmer les étudiants de licence ou de *maîtrise* de breton, rennais ou brestois, qui revendiquaient depuis quelques années un concours de ce niveau pour sanctionner leurs études universitaires et leur ouvrir les portes de la fonction publique.

Le ministre de l'éducation nationale avait précisé dès l'époque que cette initiative répondait à un double objectif. D'abord, recruter *par la voie du concours «des professeurs de qualité pour assurer l'enseignement de langue et culture bretonnes»*. Mais aussi permettre aux professeurs *d'enseigner une autre discipline, «en particulier dans le cas où leur carrière les conduirait à exercer dans des établissements situés dans des régions non bretonnantes».*

Depuis, les services du ministère *ont étudié ce nouveau* CAPES, qui devrait être mis en place en juin 1986. Si rien n'est encore officiel, il semble que l'on s'oriente vers un concours qui réclame des *intéressés une double* compétence, les autorisant ainsi par la suite à accomplir *l'intégralité* de leur service dans l'une des deux disciplines : soit le breton, *soit une des autres disciplines* existant *pour* d'autres CAPES (lettres modernes, histoire et géographie, langues vivantes, mathématiques...). *Comme le fait remarquer un proche de M. Chevènement, «il s'agira là d'un concours très difficile, puisqu'il réclamera un haut niveau dans une discipline déjà existante, plus de sérieuses connaissances en breton».*

La déception des Basques

De notre correspondant

Bayonne. – *« Nous avons été oubliés ! »* La déception est grande dans les milieux culturels basques. Elle est à la mesure de l'attente et des promesses entretenues depuis 1980, date du dépôt de la proposition de loi sur les langues et cultures de France de M. Louis Le Pensec (PS). Un texte remanié depuis par M. Jean-Pierre Destrade (PS), député de la côte Basque et délégué aux identités régionales, texte que M. Lionel Jospin avait officiellement *présenté* le 6 juin 1984 à Montpellier.

Ce projet reconnaît *« le droit imprescriptible et inaliénable à la différence linguistique et culturelle »*, *qui reste une des revendications prioritaires du mouvement culturel en Pays basque. L'Etat garantirait « le droit à la recherche, à l'enseignement à tous les niveaux, à l'éducation permanente et à l'emploi de ces langues dans toutes les formes de la communication et de la vie publique »*.

Que reste-t-il de tout cela ? *« Deux gadgets,* répond le secrétaire de Pizkundea, la Fédération des associations culturelles : *le nouveau Conseil national à voix consultative, et des panneaux routiers en langue régionale qui ornent depuis plus de dix ans les voies du Pays Basque ». Pour M. Jean Haritschelhar, titulaire de la chaire de basque à l'université de Bordeaux III : « C'est mieux que rien, et le fait que le Conseil national dépende du premier ministre lui donne un pouvoir interministériel. »*

La décision du gouvernement intervient en pleine crise des *Ikastola*, écoles privées basques qui scolarisent plus de huit cents enfants et dont le déficit avoisine aujourd'hui deux millions de francs. Il a fallu procéder au licenciement de cinquante-quatre des soixante-quinze enseignants, et la rentrée prochaine paraît compromise.

« Dans un environnement entièrement francophone il faut un surencadrement », dit-on à SEASKA, la Fédération des écoles basques qui organise, le 18 août, une marche sur Latche, la résidence landaise de M. François Mitterrand. Quant à l'enseignement supérieur, on est, en Pays basque, en retrait par rapport aux Bretons. Ni CAPES ni DEUG ni licence de basque malgré la promesse, faite à Bayonne en octobre 1984 par le président de la République, de la création d'un département interuniversitaire d'études basques. Une frustration d'autant plus grande que les *« frères du sud »*, les Basques espagnols, bénéficient de tout ce dont on rêve au nord de la Bidassoa, y compris d'une télévision émettant *entièrement* en basque.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Une décision symbolique

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand, champion du *« droit à la différence »* et du pluralisme *culturel, continue de tenir, au* moins partiellement, une de ses promesses préélectorales. Le régionalisme, passé après la guerre de la droite à une partie de la gauche, *notamment en Bretagne, obtient que* soit renforcée sa reconnaissance. Electoralisme ? Bien difficile à dire : les défenseurs des langues minoritaires sont eux-mêmes très *minoritaires*, et il *est significatif que* le nombre des parents qui veulent que leurs enfants apprennent une langue ancestrale diminue, sauf pour le catalan. Désir de ne pas sur*charger les études déjà difficiles*, de ne pas limiter par des frontières trop étroites l'avenir de leurs *enfants* ?

Il faut sans doute ajouter que dans bien des cas les mentalités se sont modifiées. Conjugué souvent avec une conception romantique de l'écologie, aujourd'hui en perte de vitesse, le régionalisme linguistique, sauf là *où* il est lié à un *courant* autonomiste, voire indépendantiste, perd progressivement de son attrait. La crise économique *fait* surgir d'autres soucis, plus terre à terre.

Une France pluraliste, généreuse et diverse, soit. Mais les progrès de la régionalisation politique et écono*mique ne seront fructueux que si* demeure le lien puissant d'une langue commune. On ne peut dire que les mesures prises sur l'initiative du ministre de la culture, qui se veut ainsi ministre des cultures, la menacent sérieusement.

JEAN PLANCHAIS.

NOTES

ROCK

ZZ TOP à Ostende

Pour une unique prestation européenne, le groupe américain ZZ Top sera, le jeudi 15 août, la vedette du *premier* festival de rock Belga Concert, à Ostende en Belgique.

Habitués du sommet des hit-parades américains depuis plus de quinze ans, vendant leurs disques par millions, célébrés pour leur *southern rock, mélange* de rock lourd et de (bluegrass), connus pour leurs vidéo-clips invariablement primés *et leurs* vieilles voitures qui leur servent de décor sur scène, les trois barbus de Houston (Texas), dépositaires d'une tradition de l'*Amérique profonde*, partageront l'affiche avec les Kinks (qui ont depuis longtemps cédé à la facilité d'un hard-rock populaire), les Blasters (rockabilly californien), Screaming Blue Messiahs (hard-rhythm'n blues) et TC Matic, le seul groupe belge et le plus aventureux de ce programme placé sous le signe des décibels. – A. W.

★ Possibilité de camping à proximité. Prix des billets : 100 francs, en vente chez Hachette-Opéra et aux FNAC à Paris et à Lille.

EXPOSITION

Dessins de Renoir

La galerie Artis Monte-Carlo présente jusqu'au 14 septembre des dessins et des aquarelles de Renoir, déjà exposés du 25 avril au 30 juin à Paris, galerie Hopkins-Thomas. Une rétrospective d'un aspect méconnu de l'œuvre du peintre, de 1866 à 1914 : *le Pêcheur*, réalisé en 1897 au crayon et à l'encre de chine, *la Tête de jeune fille dans un paysage*, aquarelle de 1884-1885, ou le *Guitariste et une danseuse*, fusain de 1900, prendront peut-être au dépourvu les inconditionnels des *Baigneuses*.

Elles sont là, pourtant, potelées et lascives. Ce *sont pour la* plupart des *études* au crayon, quelquefois des sanguines. Dans la seconde partie de la galerie, on découvrira des dessins de Bonnard, *un étonnant Picasso de 1899 et, surtout, la Chemise d'argent*, un exceptionnel Van Dongen de 1917. – S. D. S.

★ 1, impasse de la Fontaine, *Monte-Carlo. (93) 25-63-00.*

CINEMA

Collégiens essoufflés

Les collégiens ont la vie belle : sexe, sport, bagnoles. Accessoirement, diplômes. Les joyeux lurons reculent autant qu'ils peuvent le moment de se prendre en charge et d'affronter la dure réalité. En attendant, maladroits mais bon cœur, ils se dépensent en blagues égrillardes, parfois *cruelles, et s'empressent d'en réparer les conséquences.*

L'esprit des Porky's est de la famille des bons gros vaudevilles-troufion : pas vraiment subtil. Le *dernier de la série, Porky's contre-attaque*, de James Koneck, traîne en longueur dans une ambiance intemporelle, finalement mélancolique. Les ados ont trop mangé de pop corn, trop rêvé de filles, trop traîné, trop triché. Ils sont fatigués. – C. G.

★ Voir les films nouveaux.

CINÉMA

Rues barbares...

L'« été pourri » emmène à l'abri un public frileux, craignant la pluie plus que des films qui, pour la plupart, misent sur la violence. Le 14 août, Clint Eastwood, dans *Pale Rider*, galopera au milieu des cadavres, le 21, Alain Delon, œil d'acier, dans *Parole de flic*, dira *« Donne-moi un seule raison de ne pas tuer »*... Seule phrase parlée de la bande annonce, qui ne comporte que des coups, et les images accélérées d'un entraînement musculaire intensif. Début septembre, de plus en plus fort, arrive le nouveau *Rambo*, qui en Angleterre s'est déjà attiré les foudres d'une association pour la protection des consommateurs. Les films de l'été simplifient à l'extrême les personnages stéréotypés, évacuent l'histoire. Manière de prendre une distance de dérision, ou de poésie. Mais ce qui attire l'attention et reste en mémoire, ce sont bien les trépidations de la mort brutale.

« LA BASTON », de Jean-Claude Missiaen

Compte rendu d'un jeu de massacre

Depuis son premier film, *Tir groupé* (1982), Jean-Claude Missiaen se réclame à la fois de la série B américaine – aventures, action, violence – et du réalisme français des années 30, revu et corrigé. Pour lier ces deux influences, il passe par des intrigues criminelles ou policières. Dans *Tir groupé*, l'alliance s'était faite avec un grand bonheur d'expression, la fougue du cinéphile passionné ayant conduit à l'élaboration d'une mise en scène bien équilibrée. Ensuite, *Ronde de nuit* marqua un éclatement des conventions du « polar » dans une sorte de fantatisque social.

Avec *La Baston* (mot d'argot pour la castagne), Jean-Claude Mis*siaen flotte entre deux univers, filme* un genre plus que son contenu, démontre une virtuosité beaucoup plus grande que précédemment dans les grandes scènes de fusillade, de *poursuites, de vengeance, mais* amincit ses personnages en cours de route, au point de les réduire à des stéréotypes.

Le scénario, écrit avec Jacques Labib, démarre sur une situation émouvante et conventionnelle : père d'un petit garçon dont la vie tient à un fil, René Levasseur (Robin Renucci) ancien perceur de coffre-forts redevenu honnête après des années de prison, accepte un « casse » apparemment facile pour gagner l'argent nécessaire à l'opération cardiaque (aux Etats-Unis) qui sauvera son *fils. Il fait* équipe avec son jeune frère et deux copains marginaux.

Dans le réalisme social et psychologique – la description d'un pavillon de banlieue et d'une famille d'ouvriers unie en dépit des instincts de délinquance, – la mise en scène est plus forte que la situation, donne aux rapports de René avec ses parents et sa femme, Denise, une vérité humaine que, par la suite, Véronique Genest sera la seule à garder jusqu'au bout, au milieu des péripéties tragiques où sont précipités les jeunes casseurs manipulés par des truands plus malins qu'eux et très dangereux.

Véronique Genest s'impose

Véronique Genest a eu du mal à se débarrasser de son succès dans *Nana* à la *télévision*. Transformée, elle est, ici, une sobre et grande comédienne, personnage féminin qui ne se laisse pas embarquer dans les chimères que les autres vont payer si cher. Car, *dans ce genre d'histoire, il* ne peut y avoir de vrai gagnant. A la fin, on compte les morts en se disant « quel gâchis ». C'est la loi du polar. On peut regretter que Jean-Claude *Missiaen y ait cédé à l'extrême.*

Son goût de l'action pour l'action, au-delà de la vraisemblance (le piège imaginé par *les* truands) l'emporte sur l'intérêt qu'il manifestait à René et sa petite bande. Un règlement de comptes sanglant précipite tout le monde dans l'engre*nage de la haine et de la mort. Coup* pour coup, dent pour dent, cadavre pour cadavre : la mise en scène, frénétique, donne le compte rendu d'un jeu de massacre particulièrement impressionnant dans les atmosphères nocturnes de banlieues et de voies de chemin de fer, d'entrepôts et de routes où des motards deviennent les anges noirs de la vengeance contre *Gérard Desarthe* voué, une fois de plus, au cinéma, au rôle de tueur psychopathe.

On ne peut pas nier le talent de Missiaen mais, que ce soit français ou américain, on a déjà vu cela cent fois et l'on se fatigue d'une violence souvent gratuite par son aspect esthétique. On sent pourtant le réalisateur tiré vers une autre inspiration, vers la fatalité sociale écrasant les êtres marqués. Les traits crispés et douloureux, Robin Renucci porte cette fatalité sur ses épaules comme autrefois Gabin dans les films de *Carné. Il y a en lui* une puissance tragique bridée par le délire de l'action. Que la série B soit plus forte que les réminiscences du *Jour se lève*, c'est d'autant plus dommage *que, près de Renucci*, Patrick Depeyrat, Lucas Belvaux et Dominique Pinon sont de pathétiques « enfants perdus » d'aujourd'hui.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« DIESEL », de Robert Kramer

Demain, sous terre

Un architecte régente la cité de son rêve. Cela se passe demain. Il a acheté tous les hommes qui restent, et toutes les femmes. Tous et toutes ? Non !

Le groupe Liberté résiste, et là-bas, dans le « bled », loin des souterrains factices, il y a des braves gens, désaliénés. C'est parmi eux que peut se réfugier la prostituée Anna. Bien que la justice soit vendue, elle aussi, Anna s'est entêtée dans la dénonciation d'un crime : elle a vu le frère du maquereau en chef tuer sa meilleure amie. Sortie de prison (c'est comme ça qu'on traite les témoins, ici), elle sera coursée par deux tueurs, car le maquereau a le sens de la famille.

Sur son chemin – après quelques *militants qui ne font pas le poids*, – le sauveur. Un type qui en a vu de dures (une fois, il a perdu ses tripes sur le bord de la route et il a été recousu) et qui protège le bled de sa *force tranquille. Il s'appelle Diesel*, à cause de son camion. Et il va se fâcher si les tueurs rattrapent Anna, qu'au bled on aime bien.

Cette histoire, c'est celle de *Diesel*, celle que vend *l'affiche du film*, avec des personnages de bande dessinée qui n'ont pas grand-chose à dire (au sens propre), avec de la science-fiction comme supplément d'âme, et de la violence pour faire tourner le moteur.

Mais cette histoire, mal rythmée, avec ses petits messages angoissés, ce n'est pas tout à fait le film. Le film de Robert Kramer est une traversée irréelle, sous un éclairage tour à tour glauque et aveuglant, à travers des souterrains suintants troués par les phares, dans un marécage de pétrole ou dans une cage glacée d'éléments *métalliques* et plastiques. Même l'air libre, même l'antre de Diesel et l'univers de son amie Mickey, sous les allures plus familières, sont des greniers du futur, loin de notre quotidien.

Les décors sont signé Max Berto, et il est bon de savoir que le cinéma français dispose de quelqu'un comme lui, capable d'aider les réalisateurs qui voudraient aller très loin au-delà de la frontière réaliste. Encore faudrait-il qu'ils aient l'œil et l'énergie de Robert Kramer, dont les images sont d'étonnantes synthèses. On n'en finit pas de regretter sa période américaine *(The Edge, Ice*, etc.*)*, son sens critique ; on ne retrouve pas dans *Diesel* le chirurgien de l'horreur. *Pourtant dans* la famille d'*Element of Crime*, parmi les visionnaires, Kramer vient se ranger. Qu'on aime ou pas, c'est un genre.

Les comédiens ? Agnès Soral *(Tchao Pantin)* s'enfuit avec une grande concentration, Richard Bohringer et Roland Blanche s'amusent dans leurs rôles méchants, tandis qu'avec une véritable délectation Niels Arestrup est un chasseur terrifiant. Terzieff le tyran, Magali Noël, la bonne Mickey, sont très bien aussi. Seul Gérard Klein en Diesel semble tourner une « publicité » pour les pastilles qui dégagent les bronches. Ce n'était pas l'idée.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR », de Michael Crichton

Lucifer a pour nom Luther

Lunettes noires, chemise à fleurs, longues jambes mises en valeur par un tout petit short, démarche nonchalante, Tom Selleck est Magnum, détective, play-boy fauché qui opère à Hawaii (1).

Les lunettes ne sont plus noires – Tom Selleck doit les porter pour voir – le visage s'est buriné : *Runaway*. La coupe de cheveux est aussi réglementaire que l'uniforme bleu, porté d'ailleurs avec la même élégance féline que le petit short. Tom Selleck est un flic qui souffre de vertige, spécialisé dans la neutralisation des déviants, c'est-à-dire des robots détraqués qui déraillent, certains vont même jusqu'à tuer.

L'histoire, si on peut parler d'une histoire, se passe dans un futur indéfini où la robotisation la plus sophistiquée est généralisée et où les femmes-flics portent des talons aiguilles. *Celle qui fait équipe avec* Tom Selleck est une blonde mignonne, vraie jeune première douée de toutes les qualités d'une épouse. Le premier baiser conclut le film, comme il se doit. Tom Selleck est veuf, il a un gentil fils de dix ans qui suit les aventures de son père à la télévision. Dans ce futur, elle est à ce point omniprésente qu'on n'y fait plus attention.

Bien *évidemment, le gamin sera* pris en otage par l'affreux bonhomme qui, on ne saura jamais pourquoi, détraque les robots en leur introduisant des puces maléfiques (ce qui rappelle *l'affaire des* bonbons empoisonnés au Japon). Il invente des armes épouvantables, micro-missiles à tête chercheuse capables de reconnaître leur cible au milieu d'une foule, araignées tueuses en métal, pas plus effrayantes au *fond que les insectes vénéneux qui* proliféraient il y a quelques années dans les films d'épouvante ou même que les blattes et les souris qui envahissent réellement Paris.

Il n'y a pas de suspense ; on sait que Tom Selleck sauvera les bons et détruira les méchants. Mais les scènes de poursuites, ultra-classiques, sont bien menées. *Le méchant*, qui s'appelle Luther et c'est Lucifer, est ridicule. Les gens sont tellement habitués à se faire servir par les robots qu'ils sont devenus maladroits, coincés. Indifférents aux caméras qui les traquent à travers les murs, ils sont infiniment vulnérables, ils sont ce qui nous guette et Michael Crichton se *moque*.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

(1) La série « Magnum » est rediffusée sur *Antenne 2* à 13 h 35.





SPECTACLES

théâtre

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) 21 h : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 19 h 30 : Le blé se couche.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h, Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14) 21 h, le Canard à l'orange.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

FONTAINE (874-74-40), 21 h : Du rififi dans les labours.

GALERIE 55 (326-63-51), 19 h : Sexual Perversity in Chicago ; 21 h : Madame's Late Mother.

LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : I. C'est rigolo ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte ; Petite salle, 21 h 30 : Max Mahler et S. Courtecuisse.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 le *Dindon*.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53) 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), 20 h 30 : la Libératrice ; 21 h 15 : le Fétichiste.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : les Méthodes de Camille Bourreau.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), 20 h 45 : Lauréat du concours 85.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry le Luron.

LUCERNAIRE (544-79-79), 21 h 30 : Duo d'idylle.

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

La Table Verte, 22 h : Menabemoff, Beckhouche, (Franck, Debussy, Ravel...).

Notre-Dame, 16 h : Pennsylvania choral.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Samy et Sion ; 0 h 30 : Michael Silva.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Griffin, H. Sellin, R. Del Fra, Ch. Bellonzi.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : soirées Fresh de Dan.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Jazz Group de Bretagne.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : Voices of America ; Paul Cooper.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : A. Penon, R. Pelinski, E. Klainer.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

ÉGLISE SAINT-MERRI, 20 h 30 : Camerata Bern, dir. T. Fueri (Honnegger, Haydn, Wolf...).

En région parisienne

FLAGY, Festival (85) 59-47-09 : 21 h : Trio des Lyres (Faber, Boccherini, Beethoven...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, le Cavalier Lafleur, de J.-P. Ducis ; 19 h, les Dégourdis de la 11me, de Christian-Jaque ; 21 h : Cinéma japonais contemporain : Jongara, de K. Saito.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Sherlock Holmes faces death, de R. W. Neill ; 17 h, Science-fiction et fantastique : Panique, année 0, de R. Milland ; 19 h, Cinéma chinois : Mésaventure du maître Chang, de L. Wenhua Du Yu.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CINQ FEMMES A ABATTRE (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

Jeudi 8 août

LE DERNIER DRAGON (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Rex, 2e (326-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

DESIDERIO (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LE FEU SOUS LA PEAU (Fr.) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (636-63-20). V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DÉGUEULASSE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

LA GROSSE MAGOUILLE (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

GYMKATA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PORKY'S CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07)) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE RETOUR DU CHINOIS (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SANG POUR SANG (A.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

STARMAN (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

VENDREDI 13, CHAPITRE 5, UNE NOUVELLE TERREUR (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BASTON, film français de Jean-Claude Missiaen : Forum, 1er (293-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIESEL, film français de Robert Kramer : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR : film américain de Michael Crichton (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SAINT-TROPEZ INTERDIT (**) : film français de José Benazeraf-Georges Cachoux : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES ZÉROS DE CONDUITE : film américain de Neal Israel (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

Les grandes reprises

L'ACROBATE (Fr.) : Olympic entrepôt, 14e (544-43-14).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (354-14-04).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

CABARET (A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (243-00-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (882-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MAMAN KUSTER S'EN VA-T-AU CIEL (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MOONRAKER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PAIN AMOUR ET JALOUSIE (It., v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PHASE IV (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76)) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et sa Belle en promenade.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h : Louisiana Story ; 18 h : Rêves de femme ; 20 h : Furie ; 22 h : L'homme qui rétrécit.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), L'amiral mène la danse.

COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Whisky à gogo.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : India Song, Aurelia Steiner.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40), Bronco Billy. – Salle 2 : Sudden Impact.

A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés.

E. ROHMER, Republic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O ; la Collectionneuse ; + Denfert, 14e (321-41-01) : le Beau Mariage, Pauline à la plage.

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000.

TEX AVERY (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30) ; George-V, 8e (562-41-46).

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), mer-lun. : Péché mortel ; jeu. : Laura ; ven. : Le ciel peut attendre ; sam. : les Forbans de la nuit ; dim. : la Route au tabac ; mar. : la Veuve noire.

TOTO Republic-Cinéma, 11e (805-51-33), dim. 20 h 20 : Toto apôtre et martyr ; lun. 20 h 20 : Toto le Moko.

Les séances spéciales

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 10.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 45.

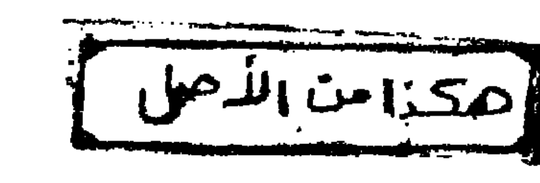
FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

FURYO (Jap. v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 30.

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30.





COMMUNICATION

Jeudi 8 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Monsieur Abel.
D'après A. Demouzon, adap. et réal. J. Doillon. Avec P. Dux, Zouc, J. Denis... (Rediff.).
Des cadavres qui s'accumulent. Un vieux monsieur (Pierre Dux) et sa gouvernante (Zouc), dans une folle histoire d'amour filmée en gros plans sous la lumière froide d'un automne désagréable. Un film aussi innocent que pervers, construit en spirale, à la stratégie complexe. Une plongée féroce dans les obscurs objets du désir, d'une douceur inquiétante, et qui s'achève en « apothéose » tranquille. Zouc et Pierre Dux se surpassent. Une heureuse rediffusion, même pour ceux qui l'ont déjà vu.

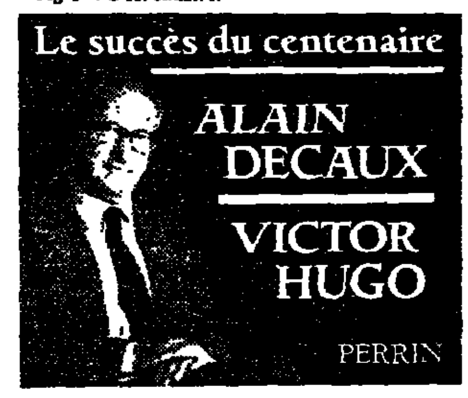
22 h 5 Racines : Jorge Amado et le Brésil.
Séries d'émissions de C. Fléouter, C. Goretta et R. Manthoulis.
L'écrivain brésilien Jorge Amado raconte ses racines.

23 h Journal.

23 h 15 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Le Tigre sort sans sa mère.
Film franco-italo-allemand de M. Maffei (1968), avec R. Hanin, M. Lee, C. Dauphin...
Un agent secret français lutte à Berlin et ailleurs contre une organisation asiatique cherchant à provoquer une guerre entre les Russes et les Américains. Un tâcheron italien a pris la relève de Chabrol pour les aventures du « Tigre ». C'est sinistre.



22 h 15 Alain Decaux raconte Victor Hugo.
Réal. J. Trefouel.
Quatrième et dernier volet. Après l'abdication de Louis-Philippe, Hugo accueille avec réserve l'avènement de la République mais accepte néanmoins la députation. Brusquement, Adèle meurt. Juliette Drouet n'habite toujours pas avec Hugo, qui, après la mort de cette dernière, n'écrira plus et s'éteindra le 22 mai 1885.

23 h 25 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Fanny et Alexandre.
Réal. Ingmar Bergman, avec P. Allwin, B. Guve, E. Froling...
Numéro 2 : le spectre. Noël passé, la troupe répète « Hamlet » ; Oscar, le père de Fanny et d'Alexandre, meurt subitement d'une hémorragie cérébrale. L'atmosphère magique qui régnait dans la famille Ekdahl est brusquement rompue. Générosité, tendresse, douleur..., l'intégralité d'un grand film d'Ingmar Bergman. Somptuosité des décors « viscontiens », profondeur psychologique des personnages. Admirable !

21 h 50 Journal.

22 h 15 Documentaire : l'art et l'ordinateur.
Emission de D. Kriwkoski, avec la participation du ministère de la culture. Une production de FR 3 Nancy.
Bilan des recherches françaises en matière de graphisme assisté par ordinateur. Images synthétisées, sculptures électroniques, avec la participation des grands vidéastes français et étrangers.

23 h 5 Rencontres de l'été.

23 h 10 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 00, **Haro**, film de G. Behat ; 22 h 15, **le Motel rouge**, film de R. Erler ; 23 h 55, **la Tour Eiffel en Otage**, film de C. Guzman ; 1 h 35, Les pionniers du Kenya ; 2 h 25, Festival de jazz d'Antibes 84 (Chick Corea).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21 h Musique et France-Culture dans les Corbières : concert-animation au village de Durban, avec l'ensemble Accroche-Notes.
23 h Nuits magnétiques : la vie de bureau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (semaine Mozart de Salzbourg) : « l'Oca del Cairo » opéra en deux actes de Mozart par l'Orchestre du Mozarteum et les chœurs de chambre de Salzbourg, dir. R. Weikert, sol. A. Scharinger, basse U. Steinsky, S. Ghazarian, H. Berger-Tuna ; et « Don Giovanni », opéra en un acte de Gazzaniga sur un livret de G. Bertati par l'Orchestre du Mozarteum et les chœurs de chambre de Salzbourg.
23 h 5 De croches et de griffes : œuvres de d'Indy, Mahler, Bruckner, Ravel, Berlioz, Mendelssohn...

Vendredi 9 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Jeu : Le grand labyrinthe.
12 h 35 De port en port.
13 h Journal.
13 h 40 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
14 h 30 Reprise : Julien Clerc à Bercy.
16 h Images d'histoire. Le front russe.
16 h 30 Antiope 1. jeux.
17 h 40 La chance aux chansons.
18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 20 Série : Les mystères de Paris.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 *Les vacances de Monsieur Léon.*
20 h Journal.

20 h 35 Numéro un : Julio Iglesias.
Emission de variétés de M. et G. Carpentier, présentée par Yves Lecoq.
Autour du chanteur espagnol à l'audience internationale, Sylvie Vartan, Dalida, Nana Mouskouri, Annie Cordy.

21 h 50 Variétés : Chapeau (Dalida).
De M. et G. Carpentier.
La divine Dalida en solo et avec Thierry Le Luron ou Raymond Devos.

22 h 45 Histoires naturelles.
Emission de E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Journées de pêche en traîneau.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé matin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 45 Récré A 2.
12 h *Journal et météo.*
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Magnum.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
A chacun sa mémoire. **15 h 25 Série : Les douze légionnaires.**
15 h 55 Sports été. *Tennis de table ; natation, à Sofia.*
18 h Récré A 2.
Vitrataloums ; Les mystérieuses cités d'or ; Wattoo-Wattoo.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Feuilleton : Permis de construire.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigault. Avec P. Le Person, B. Brunoy, A.-M. Besse... (rediff.).
Six épisodes qui retracent les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du XIXᵉ siècle. En toile de fond, les grands problèmes de l'époque, la montée de la crise économique, la lutte des classes. Fresque campagnarde peu convaincante.

21 h 25 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les nouvelles sont bonnes » sont invités : Mireille Best (« Une extrême attention »), Maurice Pons (« Douce-amère »), Gabrielle Rolin (« Souriez, ne bougez plus ! »), Marcel Schneider (« Histoires à mourir debout »), Jean Vautrin (« Baby-boom »), Roger Vrigny (« Accident de parcours »).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-été : Trafic.
Film français de J. Tati (1970), avec J. Tati, M. Kimberley, M. Fraval, H. Bostrel, F. Maisongrosse, T. Kneppers.
Monsieur Hulot, inventeur d'une voiture de camping, accompagne le prototype que sa firme doit présenter au Salon automobile d'Amsterdam. Comédie burlesque sur les difficultés de la circulation routière, le culte de la voiture. Le don d'observation de Tati.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : La panthère rose.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 *Coups de soleil.*
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Série : Manimal.
Réal. L. Martinson.
Nº 7. Jonathan et Brooke tentent d'empêcher la transformation d'un charmant petit village de montagne en station de jeu...

21 h 15 Vendredi : Ulysse appelle Maldita.
Magazine d'A. Campana et I. Barrère (rediff.). Un reportage de Marianne Lamour et Eddy Cherki.
Rediffusion d'une extraordinaire émission. Où l'on montre que l'on est en train de changer de mœurs, de civilisation, que l'aventure n'est plus Paris-Dakar, ni les safaris-photos au Kenya : l'aventure, aujourd'hui, le grand jeu, c'est Minitel. A Strasbourg, des milliers de gens passent leur journée et leur nuit à s'envoyer des messages. C'est la folie, on drague, tous sexes, tous milieux, tous âges confondus. « Tigresse en folie », « Coup de lune »... l'anonymat libère les messages, on rencontre des milieux qu'on ne côtoierait pas, on fantasme. Mais le jeu peut être dangereux. Minitel fait et défait les couples. Certains ne peuvent s'arrêter. Les réalisateurs ne se sont pas étendus sur les risques mais ont su saisir cette espèce de tranformation des valeurs et des mentalités, le côté « révolution invisible ».

22 h 10 Journal.

22 h 30 Spécial Tropiques.
Festival d'Angoulême 1984 : le groupe haïtien Zéklé. Découvert en France à l'occasion de ce festival, un des groupes les plus créatifs d'Haïti. Une musique au rythme dur, puissant, très propre. Un jazz qui « voyage » et fait danser.

23 h 25 Rencontres de l'été.

23 h 30 Prélude à la nuit.
« Berceuse », de Chopin, interprétée par Alice Ader, piano.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 (et à 19 h 45) ; 7 h 45, Série : Robin des Bois ; 8 h 35, Dancin'days (et à 13 h 5) ; 9 h 5, Cabon Cadin (et à 12 h 35 et 17 h 30) ; 9 h 10, **Don Camillo en Russie**, film de L. Comencini ; 10 h 50, Téléfilm : Les héros sont fatigants ; 14 h, Looker, film de M. Crichton ; 15 h 30, Festival d'Antibes 84 (John McLaughlin) ; 16 h, **Cet homme est dangereux**, film de J. Sacha ; 18 h 35, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 5, L'esclave Isaura ; 20 h 55, **Un soir au music-hall**, film de H. Decoin ; 23 h 40, **Parlez-moi d'amour**, film de M. Drach ; 0 h 15, **le Motel rouge**, film de R. Erler ; 2 h, **Bienvenue, Mr Chance**, film de H. Ashby ; 4 h, Festival de jazz d'Antibes 84 (Chick Corea) ; 4 h 30, L'homme au katana ; 5 h 15, **Phantasme**, film érotique de J. Rougeron.

FRANCE-CULTURE

12 h, **Panorama** : entretien avec Michel Tournier ; à 12 h 45, la Pologne ; à 13 h 15, Festival Mozart à Salzbourg ; 13 h 40, **Chansons pour un été** : météorologies ; 14 h, **Nouvelles policières** : « la maison de Turk Street », de Dashiel Hammett ; 15 h 30, **Ballades d'Amérique** : New-York ; 16 h, **Papa serpent jaune** : de X. Orville ; 17 h, **Héros du rock** : la Californie (Jimmy Hendrix) ; 17 h 10, **Le pays d'ici** : Perpignan ; 18 h 5, **Agora** : avec René Garrigues ; 19 h 30, **Portes de Fez.**
20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21 h Musique et France-Culture dans les Corbières : concert-animation du village de Tuchan, avec l'ensemble Accroche-Notes.
22 h 30 Nuits magnétiques : la vie de bureau.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5, **Concert** : œuvres de Bach par Natalia Gutman, violoncelle ; *13 h 40, Sonates de Scarlatti*, par Scott Ross ; 14 h 2, **Mémoires des sillons** : petite histoire du phonographe, Fred W. Gaisberg ; œuvres de Glinka, Thomas, Beethoven, *Mozart* ; *15 h, Musi-chlorophylle* : œuvres de Smetana, Fauré, Bayle, Lajtha ; 16 h, **Mythes grecs et musique française** : œuvres de Berlioz, Saint-Saëns, Offenbach ; 18 h, **Une heure avec...** Christine Barbaux : œuvres d'Haendel, Mozart, Rossini, par Graig Rutenberg, piano ; 19 h 5, **Le temps du jazz** : mélodies sur mesure ; 19 h 30 **Les pêcheurs de perles** : œuvres de Schoenberg, Webern, par le Quatuor Juilliard (enreg. 1949).
20 h 30 Concert : « In Sommerwind » de Webern, Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur, de Beethoven, Symphonie nº 1 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. N. Marriner, sol. C. Zaccharias, piano.
22 h 25 Les pêcheurs de perles : œuvres de Prokofiev, Debussy, Rivier, Bizet.
0 h Musique traditionnelle : les muezzins de Turquie.

VU

Prénom : Léon

« Monsieur Léon », voilà cet homme consacré par son prénom comme les rois et les empereurs. Prince des médias, un des plus grands du petit écran, Léon Zitrone pénètre à nouveau chaque *soir dans chaque foyer. Il présente* et commente des portraits de stars sur TF1. Tout l'été : soixante-deux émissions, proposées en prélude au journal de *20 heures, dans la tranche horaire* fatidique de la bataille des chaînes.

Privilège ou secret de sa réussite ? Il peut en tout cas se permettre *de dévoiler à la télévision* les goûts de ses enfants ou les points de vue de son épouse, sans que le public se choque ou se moque. Avec l'aisance qui le *caractérise, au tiercé comme aux* funérailles des chefs d'Etat, il dresse des ponts entre l'intimité des téléspectateurs, celle des stars et la sienne. Joli talent ou *bel artifice que cette double familiarité.* Quand elle n'agace pas, elle rend complice, à coup sûr. Un *« je vous ai compris »*, version Zitrone, qui semble séduire.

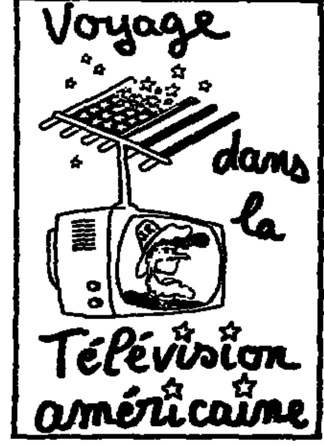
L'audience des « Vacances de Monsieur Léon » se maintient autour de 17 %, taux quasiment identique à celui de « Permis de construire », le feuilleton diffusé à la même heure sur Antenne 2. La série joue donc tout à fait honora*blement son rôle de locomotive* pour le journal du soir, puisque tous les ans, son écoute chute en période de vacances.

« Vous connaissez Hitchcok ?, lui a-t-on demandé à TF1 en lui proposant l'émission. *Eh bien, vous ferez comme lui, une minute de présentation au début, trente secondes à la fin. »*. En fait, Léon Zitrone confie, grognon, que *« l'ampleur de son travail est ahurissante ». Il « lance »* les reportages réalisés par des équipes de Sygma-Télévision (1) et se charge des commentaires. *« J'essaie de faire sourire les gens, tout en les informant clairement. »* Histoires de stars d'un soir, manies décrites par le menu, coups de cœur ou petit bonheur... Aaurait-il donc coulé ses jours dans tous les sérails de la terre pour nous livrer tant de secrets ?

CATHERINE YOUINOU.

★ « Les vacances de Monsieur Léon », *TF 1, 19* h *40* du lundi au vendredi.

(1) Ces reportages ont été coproduits par Sygma et Canal Plus et diffusés par la quatrième chaîne dans l'émission « en clair » « Tous en scène », animée par Patrick Poivre d'Arvor.



La presse écrite à l'avant-garde

De notre envoyé spécial
JEAN-FRANÇOIS LACAN

New-York. — A en juger par les bureaux cossus et les moquettes profondes que cache la vénérable façade du *New York Times*, la presse écrite américaine se porte bien. D'ailleurs, Leonard Harris, directeur des relations extérieures du groupe, ne pleure pas misère. Il prend même un certain plaisir à énumérer devant un journaliste français les 1,2 milliard de dollars du chiffre d'affaires de la société, le million d'exemplaires quotidien du *New-York Times* (1,6 million le week-end), sans oublier les trente autres quotidiens régionaux et les magazines.

Après ce brillant exposé, la conclusion tombe lapidaire : *« Il y a aux Etats-Unis, vingt-sept millions d'analphabètes, et chaque année le système scolaire connaît 40 % de déchets. A ce rythme-là, nous reviendrons bientôt au Moyen Age, à une société divisée entre lettrés et illettrés. La presse écrite ne touchera plus qu'une certaine élite. Heureusement, mon jeune confrère prépare le futur... »*

Le « jeune confrère », Robert Townsend, évolue en effet dans un tout autre univers : lui, parle câble, cinéma, interactivité. Comme la plupart des grands groupes de presse, le *New York Times* s'est diversifié dans l'audiovisuel : deux radios, quatre stations de télévision et, surtout, l'acquisition en 1981 du dixième plus grand réseau câblé américain, qui dessert cent vingt-cinq mille abonnés dans le New-Jersey. Entreprise prospère, puisque, entre les vingt-six chaînes de base et les six télévisions payantes, chaque abonné consacre en moyenne 24 dollars par mois à sa consommation télévisuelle.

Pourtant, le *New-York Times* est allé plus loin en lançant l'an dernier le premier service de télévision à la carte interactif. Pour voir *Birdy* ou *Paris, Texas*, avant qu'il ne soient édités en vidéo ou qu'ils ne passent sur les chaînes payantes, il suffit d'introduire un code personnel dans un décodeur. L'ordinateur central du réseau ordonne alors le décryptage du film et le facture immédiatement à 4 dollars l'unité. *« Les producteurs nous ont permis de bouleverser ainsi les règles du marché, parce que nous leur reversons 50 % des recettes, bien plus que la vidéo ou la télévision payante. C'est exactement comme s'ils projetaient leurs films dans une salle de cent soixante mille places ».*

Hollywood n'est pas le seul bénéficiaire de la télévision à la carte. En un an, le *New York Times* a vu augmenter de 65 % les ressources de la partie du réseau concernée par l'expérience. Aussi le groupe a-t-il décidé de la généraliser en investissant 20 millions de dollars pour pouvoir installer des terminaux interactifs dans tous les foyers. Une décision qui a pris à contre-pied la profession du câble : après l'échec des réseaux « Qu Be » (QUestion your tuBE, interrogez votre téléviseur) de Warner utilisant une voie de retour, plus personne ne croyait aux vertus de l'interactivité. *« Qu Be,* affirme Robert Townsend, *utilisait une technologie trop primitive. L'interactivité est la « nouvelle frontière » du câble et la télévision à la carte, la seule façon de résister à la concurrence de la vidéo ».*

Prochain article :

Ceux qu'on n'attendait pas

CARNET DU Monde

Naissances

— Eliette et Belkacem BERRICHE

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Rym,

à Montpellier, le 5 août 1985, au foyer de M. et Mme A. KOALAL.

Alger. La Grande-Motte. Paris. Skikda (Algérie).

— Le docteur Zouheir BERRO et Mme, Sandra,

ont la joie de faire part de la naissance de

Nadim.

Marseille, le 5 août 1985.

Décès

— Gérard Athias,
son époux,
Maurice et Catherine Hérault,
Pascal Athias,
ses enfants,
Jean Casson,
son père,
Et toute la famille,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Thérèse ATHIAS,
née Casson,
chevalier de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu à Montargis, le samedi 3 août 1985.

— Avignon. Paris.

Le docteur Eugène Cabassu,
M. et Mme Jacques Cabassu et Clémence,
Mlle Nicole Cabassu,
Mme Emma Meger,
Les familles Cabassu, Meger, Cullere, Ducret, Reynard, Lapeyre, Baule, Clément,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine CABASSU,
née Meger,

survenu le 7 août 1985, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 août, à 10 heures, en l'église Saint-Didier, à Avignon.
L'inhumation au cimetière Saint-Veran, à Avignon.

8, rue du Roi-René,
84000 Avignon.

— *On nous prie d'annoncer le décès* de

M. Maurice DUCREUX,
urbaniste,

survenu le 4 août 1985, à l'âge de soixante et un ans.

129, avenue Maurice-Thorez,
94200 Ivry-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Paris le lundi 5 août 1985, à la suite d'une longue maladie, de

Michel FOURNIER,
publicitaire,

dans sa quarante-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 8 août, à Albi, dans l'intimité.

32, rue de Richelieu,
75002 Paris.
6, rue François-Fabie,
81000 Albi.

— M. et Mme Jacques Laufer,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Laufer,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme André Bermann
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges LAUFER,
née Alice Bermann,

survenu le 6 août 1985, dans sa quatre-vingt-unième année.
Le service religieux et l'inhumation auront lieu le vendredi 9 août, à 14 heures, à Nerville-la-Forêt (Val-d'Oise).
Cet avis tient lieu de faire-part.

33 *bis*, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.
11, rue de la Ville-l'Evêque,
75008 Paris.
11, rue de Bassano,
75116 Paris.

— M. Jean-Michel Roche,
M. et Mme Manuel Iturbe-Roche,
Mlle France Roche,
ses enfants,
Antoine, Morgan et Gaël,
ses petits-enfants,
Les familles Roche et Vichot,

ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice ROCHE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 juillet 1985.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Roscanvel (Finistère).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue de l'Abbé-de-l'Epée,
75005 Paris.

— Mme veuve Eliane Saal,
M. et Mme Anita Mamane
et leur famille,
M. et Mme René Saal
et leur famille,
Mlle Claudia Saal,
Les familles Simon Saal, Sarsati, Stioui, Gabay,
Parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Moshe Maurice SAAL,

survenu le 5 août 1985.

Ramat-Gan (Israël).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Jacques WORMS,

survenu le 3 août 1985, à l'âge de cinquante-trois ans.

De la part de
M. et Mme Alex Worms,
ses parents,
M. et Mme Pierre-José Worms,
ses frère et belle-sœur,
Sandrine, David et Stéphane Worms,
ses nièces et neveux,
Des familles Worms, Destreicher, Varnier,
Et de tous ses amis de Saint-Barthélémy (Vaud, Suisse).

Le service religieux, suivi de l'inhumation, a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

— Il y a deux ans disparaissait

Georges VALLIN.

Sa mémoire et son enseignement restent vivants pour ceux qui l'ont connu.





INFORMATIONS « SERVICES »

JEUX DU JEUDI

DES MOTS ET DES NOMBRES

Voici trois jeux pour les amateurs de bons comptes et de bons mots : « Anagrammes », « Suites logiques » et « Qui a dit quoi ? ».

Dans le premier, il vous est demandé de retrouver les mots de neuf lettres qui vous sont proposés dans le désordre.

Dans le deuxième, il vous appartient de percer le secret des séries logiques afin de deviner le nombre qui suit.

Dans le troisième, enfin, votre perspicacité devra vous permettre de rendre les citations à leurs véritables auteurs.

Anagrammes

a) cogitinon — *b)* trounipop
c) pniserten — *d)* talonirth
e) gazeritzug

Suites logiques

a)	17	41	65	89	113
b)	967	378	168	48	32
c)	8	9	16	27	32

Qui a dit quoi ?

1. Quel homme politique avouait récemment : ***« J'ai choisi de faire de la gymnastique. Pas du body building ou de la compétition. Je n'ai jamais connu le sport collectif. »***

a) Philippe Léotard ;
b) Jacques Chirac ;
c) Raymond Barre.

2. Réflexion sur la révolution. Signée de qui ? ***« Le grand public persiste à croire que les révolutions éclatent quand les conditions sont désespérées. En fait, la réalité, perçue depuis Tocqueville, c'est que la plupart ont lieu quand la situation semble s'améliorer. »***

a) Henry Kissinger ;
b) Gandhi ;
c) Andrei Gromyko.

3. De qui cette révélation : ***« Je devine le passé d'une femme à la façon dont elle tient ses cigarettes et l'avenir d'un homme à la façon dont il tient la boisson. »***

a) Philippe Bouvard ;
b) Sacha Guitry ;
c) Eddie Barclay.

4. Constatation amère d'une femme célèbre à la suite des événements politiques récents : ***« Nous avons été traitées comme des paillassons. »***

a) Yvette Roudy ;
b) Huguette Bouchardeau ;
c) Marguerite Duras.

5. Accusations contre le PS. Mais qui les a proférées ? ***« M. Mitterrand et le PS ont poursuivi des rapports gouvernement-Parlement conçus pour adapter le pouvoir d'Etat aux exigences diversifiées du capital multinational. »***

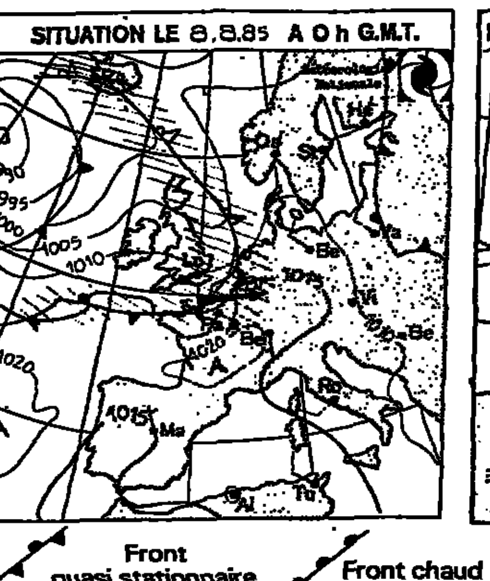
a) Alain Krivine ;
b) André Krasucki ;
c) Pierre Lajoinie.

Solution dans notre prochain numéro

SOLUTION DU JEU DU MERCREDI (Le quiz)

1 : une bande dessinée ; 2 : casse-cou et sonner le tocsin ; 3 : les discours à la « il n'y a qu'à » ; 4 : Simone Veil ; 5 : du nombre de fonctionnaires soviétiques expulsés pour cause d'espionnage ; 6 : 28 % ; 7 : diminue de 25 % ; 8 : un pauvre Français qui a mal tourné ; 9 : le chef de file des indépendantistes de Nouvelle-Calédonie ; 10 : la restauration barriste.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 août à 0 heure et le vendredi 9 août 1985 à minuit.

Situation générale :

Le système dépressionnaire centré entre l'Irlande et l'Islande va diriger sur la France un flux de sud-ouest cyclonique de plus en plus chaud.

Vendredi matin : Les nuages seront abondants de la Bretagne et de la Vendée aux régions du nord-est ; quelques faibles pluies ou bruines pourront se produire près des côtes de la Manche où le vent de sud-ouest soufflera assez fort. Au cours de la journée, des éclaircies se développeront, ce qui permettra aux températures d'avoisiner 20 à 23 degrés près des côtes, 24 à 28 degrés dans l'intérieur ; quelques petites averses d'évolution diurne de courte durée sont possibles par place.

Au sud des régions précitées, si l'on excepte quelques nuages bas matinaux sur l'Aquitaine et le relief, le beau temps devrait prédominer et se généraliser l'après-midi, avec des températures souvent voisines de 27 à 30 degrés. Quelques foyers orageux pourront être observés sur le relief des Pyrénées et du Massif Central. Le vent sera faible (en particulier près de la Méditerranée).

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 août ; le second, le minimum dans la nuit du 7 août au 8 août) : Ajaccio, 24 et 12 degrés ; Biarritz, 21 et 11 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Bréhat, 19 et 13 ; Brest, 17 et 13 ; Cannes, 27 et 13 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 20 et 8 ; Dijon, 19 et 12 ; Dinard, 19 et 15 ; Embrun, 20 et 6 ; Grenoble-St-M.-H., 20 et 8 ; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 7 ; La Rochelle, 20 et 15 ; Lille, 19 et 14 ; Limoges, 18 et 9 ; Lorient, 18 et 15 ; Lyon, 19 et 9 ; Marseille-Marignane, 22 et 13 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 21 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 17 ; Paris-Montsouris, 20 et 14 ; Paris-Orly, 19 et 13 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 24 et 13 ; Rennes, 18 et 15 ; Rouen, 17 et 13 ; Saint-Etienne, 19 et 8 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Toulouse, 22 et 10 ; Tours, 19 et 13.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 14 ; Genève, 19 et 7 ; Lisbonne, 31 et 17 ; Londres, 17 et 9 ; Madrid, 29 et 12 ; Rome, 26 et 13 ; Stockholm, 19 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 AOUT

« Les cours des miracles », 15 heures, métro Bonne Nouvelle devant poste (M.-C. Lasnier).

« Les souterrains gothiques du collège des Bernardins et ses alentours », 15 heures, devant église Saint-Julien-le-Pauvre (M. Ragueneau).

« Le parc de Sceaux », 15 heures, devant grilles, entrée principale.

« L'Eglise Saint-Vincent-de-Paul et son quartier », 14 h 30, entrée église place Lafayette.

« Le Panthéon », 15 heures devant les grilles.

« La maison de santé du docteur Belhomme, prison révolutionnaire sous la Terreur », 15 heures, métro Ledru-Rollin devant Monoprix.

« Le Père-Lachaise du XX[e] siècle », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Cent tombeaux de musiciens au Père-Lachaise », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Les Invalides », 15 heures, entrée côté Esplanade.

« Lutèce sous Paris au parvis de Notre-Dame », 15 h 30, entrée crypte.

« Les hôtels de la rue du Bac. Les jardins des missions étrangères », 15 heures, métro Bac (I. Hauller).

« Le Marais », 14 h 30, place des Vosges statue Louis XIII, ou 14 h 30 sortie métro Saint-Paul, ou 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

« Le Marais illuminé », 21 heures, parvis Hôtel-de-Ville, devant la poste, ou sortie métro Saint-Paul, ou métro Pont-Marie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4027

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■				
III					■				
IV							■		
V								■	
VI		■				■			
VII								■	
VIII		■							
IX				■			■		
X									
XI			■		■				

HORIZONTALEMENT

I. Jadis cuirassée, elle est aujourd'hui blindée. — II. Emettre un air chouette ou un concert agressif. Sorte de farine pour la « cuisson ». — III. L'atmosphère se refroidit quand le charme s'y éteint. Mener à la ruine. — IV. Gambade bien connue de l'enfant de la balle. Note. — V. Milieu prolifique. — VI. Peigne des favoris. Patrie de saint Pierre et de saint Paul. — VII. Violoniste hongrois. — VIII. Ethnie. — IX. Exécute la danse du sabot. Vecteur de fièvre. Note. — X. Qui ne retrouvera son équilibre qu'après avoir penché. — XI. Lettres ouvertes. Se blanchir avant d'être accusé.

VERTICALEMENT

1. On peut, à la fois, y faire preuve de complaisance et montrer sa tête de cochon. — 2. Table de messe pour officier. Sur les marchés de la vieille Europe agricole. — 3. Préparer une recette de poulet. — 4. Jeu de lumières dans une salle très éclairée. Copulative. — 5. Nom ancien de Trondheim. — 6. Colique d'élève ou cabinet de maître. Triste sire. — 7. Plus à poil et cependant très dépouillé. Attaquer par derrière. Borne céleste. — 8. Terres très arrosées. Frappée au cœur. — 9. On ne saurait le classer parmi le style « roman » des plus purs.

Solution du problème n° 4026

Horizontalement

I. Candidose. — II. Iris. Eu. — III. Vertèbres. — IV. Cosse. — V. Liants. Cm. — VI. Eon. Os. Ob. — VII. Nappe. Tl. — VIII. Ai. Aile. — IX. Bq. Réélus. — X. Eure. — XI. Reportage.

Verticalement

1. Civile. Aber. — 2. Are. Ionique. — 3. Nirvâna. RP. — 4. DST. Paréo. — 5. Ectopie. — 6. Débosselé. — 7. Ours. Elsa. — 8. Escot. — 9. Ensembliste.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 8 août :

UNE LOI

• Relative à la modernisation de la police nationale.

UN DÉCRET

• Relatif aux prêts aidés en accession à la propriété et modifiant l'article R. 331-53 du code de la construction et l'habitation (prêts).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	231	500
	651	500
	9 941	2 000
2	552	500
	682	500
	982	500
	3 882	2 000
	8 142	2 000
	14 472	10 000
3	583	500
	1 733	2 000
	59 823	10 000
4	284	500
	39 434	10 000
5	5	100
	9 015	2 100
	18 355	10 100
	46 435	10 100
	49 585	10 100
	328 195	4 000 100
6	456	500
	696	500
	866	500
	886	500
6	8 936	2 000
	74 486	10 000
7	07	200
	5 047	2 000
	14 427	10 000
8	8	100
	08	300
	38	300
	58	300
	378	600
	538	800
	2 498	2 100
	70 438	10 300
9	59	200
	659	700
	859	700
	7 709	2 000
	05 979	10 000
	059 889	1 000 000
0	240	500
	400	500
	460	500
	640	500
	820	500
	3 720	2 000

LOTO — N° 32 TIRAGE DU MERCREDI 7 AOUT 1985

3 12 16 20 21 40 — 5 (NUMERO COMPLEMENTAIRE)

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 14 ET DU SAMEDI 17 AOUT 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 TRANCHE LA PEROUSE 65 — TIRAGE DU MERCREDI 7 AOUT 1985

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 28/03/85)

Le numéro 642243 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 042243, 142243, 242243, 342243, 442243, 542243 gagnent 50 000,00 F

LES NUMEROS APPROCHANTS AUX Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
602243	640243	642043	642203	642240	10 000,00 F
612243	641243	642143	642213	642241	
622243	643243	642343	642223	642242	
632243	644243	642443	642233	642244	
652243	645243	642543	642253	642245	
662243	646243	642643	642263	642246	
672243	647243	642743	642273	642247	
682243	648243	642843	642283	642248	
692243	649243	642943	642293	642249	

Tous les billets se terminant par		gagnent
2243		5 000,00 F
243		1 000,00 F
43		200,00 F
3		100,00 F

85 TACOTAC 66 — TIRAGE DU MERCREDI 7 AOUT 1985

EN BREF

COMMUNICATION

Stages d'initiation à la « Paint Box ». — La « Paint Box », ou palette graphique assistée par ordinateur, demeure un équipement rare. Les images obtenues par ce système ont une apparence absolument naturelle et peuvent être recopiées sur des supports aussi différents que le papier, le film ou la vidéo. La société Image Espace, installée depuis six mois à Aix-en-Provence, organise des stages d'initiation à la Paint Box. Les sessions durent trois jours et s'adressent notamment à tous les professionnels de la communication qui souhaitent se familiariser à cette nouvelle technologie.

★ Image Espace, Château de la Saurine, Pont de Bayeux, 13590 Meyreuil. Tél. : (42) 58-62-62.

SPORTS

Avec une participation américaine

« JEUX DE LA BONNE VOLONTÉ » A MOSCOU EN 1986

Pour la première fois depuis 1976 (Jeux olympiques de Montréal), des athlètes américains et soviétiques vont pouvoir se rencontrer, du 5 au 20 juillet 1986, à Moscou, dans le cadre des « Jeux de la bonne volonté ». Cette épreuve, organisée conjointement par des organismes officiels soviétiques (Comité des sports et Comité d'État pour la radio-télévision) et, du côté américain, par des fédérations sportives et le groupe de télévision par câble TBS, devrait comporter une quinzaine de disciplines sportives, dont l'athlétisme, la natation, le basket-ball et la gymnastique. La seconde édition de ces Jeux est d'ores et déjà programmée pour 1990 aux États-Unis.

L'accord conclu à Moscou, mardi 6 août, et dont la signature a été retransmise en direct par la télévision, prévoit la participation de sportifs d'autres pays *« dans le but de promouvoir la coopération et la compréhension mutuelle entre toutes les nations ».*

NATATION

Championnats d'Europe

TEMPS MÉDIOCRES A SOFIA

Les mauvaises conditions climatiques qui règnent actuellement à Sofia expliquent que les records résistent pour l'instant aux assauts des meilleurs nageurs européens. Le moral de Michael Gross (RFA) n'est pas atteint pour autant. Non seulement il a remporté, mercredi 7 août, deux nouvelles médailles d'or en se « promenant » sur 100 mètres papillon, puis avec le relais 4 X 200 mètres, mais il a appris le même jour que le jeune prodige américain Matt Biondi avait nettement échoué dans sa tentative de lui ravir le record du monde du 200 mètres nage libre (1 min 47 sec 89, soit à 45/100e du record).

Les Allemands de l'Est sont moins satisfaits. Battus par la RFA sur 4 X 200 mètres, ils ont même été disqualifiés par la suite à cause d'un mauvais passage de relais. En gagnant devant son public le 200 mètres brasse, la jeune Bulgare Tana Bogomilova a fait le premier « accroc » depuis trois ans dans la suprématie des nageuses de RDA. Ces dernières ont tout de même réalisé le doublé sur 200 mètres nage libre.

Au cours des séries du 100 mètres nage libre disputées ce jeudi matin 8 août, Stéfan Caron a ramené le sourire dans le camp français en battant le record de France en 50 sec 56. Le précédent record lui appartenait en 50 sec 67 depuis le 20 janvier 1985.

La veille, la journée avait été grise pour l'équipe de France avec l'élimination en série du 100 mètres brasse de Pascaline Louvrier. Christophe Bordeau avait apporté la seule satisfaction du jour en établissant un nouveau record de France du 400 mètres quatre nages en 4 min 31 sec 92... mais dans la finale B.

LES RÉSULTATS

MESSIEURS

100 mètres papillon : 1. Gross (RFA), 54 s 02 ; 2. Jameson (GB), 54 s 30 ; 3. Gery (Tch), 54 s 86.

400 mètres quatre nages : 1. Darnyi (Hong), 4 min 20 s 70 ; 2. Jaroschuk (URSS), 4 min 21 s 54 ; 3. Hannemann (RDA), 4 min 26 s 33.

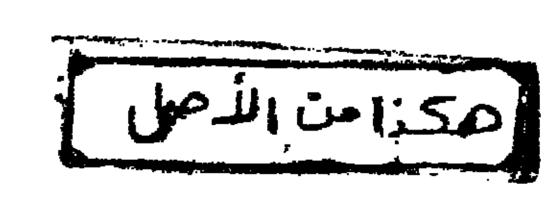
4×200 mètres nage libre : 1. RFA, 7 min 19 s 23 ; 2. Suède, 7 min 25 s 69 ; 3. Pays-Bas, 7 min 32 s 82... 6. France, 7 min 36 s 53.

DAMES

200 mètres nage libre : 1. H. Friedrich (RDA), 1 min 59 s 55 ; 2. M. Stellmach (RDA), 1 min 59 s 88 ; 3. V. Argirova (Bul), 2 min 02 s 62.

200 mètres brasse : 1. Bogomilova (Bul), 2 min 28 s 57 ; 2. S. Gerasch (RDA), 2 min 29 s 02 ; 3. Hoerner (RDA), 2 min 29 s 83.

Plongeon (trois mètres) : 1. J. Zurulnikova (URSS), 514,32 points ; 2. I. Sidorova (URSS), 476,70 ; 3. B. Baldus (RDA), 471,03.



économie

REPÈRES

Dollar : en légère baisse à 8,66 F

Après deux journées de hausse, le dollar s'est de nouveau orienté à la baisse, jeudi 8 août, sur toutes les grandes places financières internationales, pour coter 8,650 F à Paris (contre 8,7105 F la veille) et 2,8360 DM à Francfort (contre 2,8612 DM). Mais à l'affaiblissement du billet vert ont de nouveau correspondu des tensions à l'intérieur du SME. Le deutschemark s'est apprécié vis-à-vis du franc belge, surtout du franc français (3,0524 F contre 3,0498 F). La livre sterling s'est elle aussi raffermie et valait 1,3550 dollar (contre 1,33875 dollar).

Accidents du travail : baisse en 1983

La fréquence des accidents du travail continue à baisser, montrent les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie pour 1983 : on a compté, cette année-là, 852 600 accidents ayant entraîné un arrêt de travail, contre 930 500 l'année précédente. Par rapport au nombre de salariés, la fréquence passe de 6,6 % à moins de 6,2 % ; par rapport au nombre d'heures travaillées, les accidents ont été moins fréquents dans toutes les branches. En 1983, 1 282 salariés ont été victimes d'accidents mortels, contre 1 359 en 1982. De même, le nombre d'accidents ayant entraîné une incapacité permanente est passé de 96 848 en 1982 à 89 167 en 1983, soit de 6,89 à 6,45 pour mille salariés, et de 3,71 à 3,51 par million d'heures travaillées.

Par branches, quelques éléments viennent modérer ce constat. L'indice de gravité des accidents entraînant une incapacité permanente, qui a baissé dans toutes les autres branches, a augmenté dans le bâtiment, où il est le plus élevé, et dans les industries du bois, où il est aussi assez élevé. L'indice de gravité des incapacités temporaires a baissé partout, sauf dans le vêtement, où il est très faible, mais dans le bâtiment, ce n'est qu'un répit dans une tendance continue à la hausse. Enfin, chaque accident a entraîné en moyenne la perte de 29,9 journées de travail en 1983, contre 29,4 en 1982.

ÉTRANGER

PAR MESURE DE REPRÉSAILLES

L'Arabie saoudite pourrait taxer les importations européennes

L'Arabie saoudite pourrait imposer des droits de douane de 20 % sur les importations en provenance de la Communauté économique européenne, par mesure de représaille contre la décision récente de la Comission de taxer les exportations saoudiennes de polyéthylène (*le Monde* du 6 août). Selon un quotidien saoudien en langue anglaise la *Gazette*, qui cite un responsable du conseil de coopération du Golfe non identifié, le royaume saoudien attendrait pour prendre cette décision la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères du CCG. Ce conseil, qui regroupe l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis, Oman et Bahrein, négocie deppuis des mois avec la Commission européenne les conditions d'accès au marché européen des produits pétroliers et pétrochimiques, provenant des nouvelles usines installées dans le Golfe.

En février dernier, le ministre du pétrole du Koweït avait déclaré, dans une interview au *Monde* (nos éditions du 5 février 1985 : « *Les restrictions au commerce international peuvent jouer dans les deux sens. (...) J'espère que l'Europe comprendra que si elle peut imposer des droits de douane, nous pouvons faire la même chose.* »

A la commission européenne on souligne que la décision d'appliquer aux exportations saoudiennes de polyéthylène des droits de douane de 13,4 %, est automatique, puisqu'elle résulte de l'application du système dit de préférences généralisées, selon lequel tout pays dépassant un certain quota d'importation se voit appliquer des taxes. La compagnie saoudienne Saudi Arabian Basic Industries a cependant protesté, dans un communiqué, contre cette décision, fondée, selon elle, sur « *des chiffres exagérés et des craintes infondées* ».

A Singapour

On demande des syndicalistes

Correspondance

Les autorités de Singapour se désolent. Les ouvriers et les employés de l'île négligent leur devoir syndical. La principale centrale, le NTUC (National Trade Union Congress) a vu ses membres passer de 198 268 en 1983 à 186 449 en 1984. Cette perte est d'autant plus inqui4tante que pour la même période 12 000 personnes avaient fait leur apparition sur le marché de l'emploi.

Il y a un peu plus d'un quart de siècle, rien n'aurait réjoui plus Lee Kuan Yew, le premier ministre de Singapour, qu'une telle apathie de la classe ouvrière. Dans les années 50 en effet les syndicats, à la pointe de la lutte contre le colonisateur britannique, étaient dominés par les communistes et leurs compagnons de route. Fondé en mai 1954 le syndicat des ouvriers d'usine et de magasin, le SFSWU, dirigé par le communiste Lim Chin Siong, était passé en dix mois de 375 à près de 30 000 membres.

Dès que le Parti d'action populaire, le PAP, était arrivé au pouvoir, en 1959, il s'était hâté d'éliminer du monde du travail la « subversion communiste ». La mis sur pied en 1964 du NTUC, appuyé par les autorités, allait fortement encourager le passage de la confrontation à la coopération. Singapour, nouvellement séparé de la péninsule malaise, ne pouvait se permettre le luxe de troubles sociaux. C'était, c'est toujours, le point de vue de M. Lee Kuan Yew.

Il n'y a actuellement pas moins de 132 syndicats enregistrés à Singapour. Mais c'est le sort de la NTUC, qui contrôle plus de 95 % des syndiqués, qui inquiète avant tout le pouvoir. *« Nous venons de connaître une période de plein emploi »*, explique M. Rajaretnam, directeur de la publication économique *Asean Forecast*. *« Les gens se sentaient en sécurité. De plus, nombreux sont les syndiqués potentiels à voir dans le NTUC plus une courroie de transmission de la politique gouvernementale qu'un véritable syndicat représentatif de ses membres. »*

Les négociations salariales sont l'œuvre du Conseil national des salaires (National Wages Council) plutôt que des syndicats. Singapour vit des heures difficiles. Le taux de croissance est en baisse, le nombre de faillites en hausse, et les autorités plus que jamais veulent éviter les troubles sociaux.

C'est pourquoi, depuis quelques semaines, une vaste campagne a tenté de prouver à chacun les bienfaits de la participation syndicale. Le 19 juillet, les lecteurs du *Strait Times*, proche des milieux gouvernementaux, ont découvert que les 306 ouvriers syndiqués des chantiers navals Mitsubishi Singapour Industries, qui viennent de cesser leurs activités, se partageront une prime supplémentaire de 250 000 dollars-Singapour. Tant pis pour les quatre ouvriers non syndiqués, qui n'en verront pas la couleur.

Cette politique de « discrimination positive » suscite cependant l'opposition de certains milieux patronaux. Ceux-ci préféreraient voir récompenser les meilleurs et les plus fidèles des ouvriers, plutôt que ceux qui se contentent de cotiser à leur syndicat.

Verra-t-on le gouvernement prendre le parti des syndicats contre les patrons au nom de la paix sociale ?

JACQUES BEKAERT.

TRANSPORTS

APRÈS LA CATASTROPHE DE FLAUJAC

La CGT réagit aux mesures annoncées par M. Quilès

La fédération des cheminots CGT a fait écho, mercredi 7 août, au cours d'une conférence de presse, aux mesures annoncées la veille par le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, en constatant qu'« *une fois de plus, derrière les mots, aucune proposition destinée à régler le problème posé n'est avancée* ». Les dispositions annoncées par M. Quilès à la suite de la catastrophe ferroviaire, qui a fait trente-trois morts, dont cinq cheminots — après une enquête faite, selon la CGT, « *dans la plus grande précipitation* », — sont jugées « *trop insuffisantes* » : la décision annoncée de doubler, de 400 à 800 kilomètres par an, le rythme d'équipement du réseau en liaison radio sol-trains, ne concerne pour la CGT « *que des lignes sur lesquelles le type d'accident de Flaujac ne peut se produire* ». Elle critique, de manière générale, la politique de suppression de lignes et d'emplois et estime qu'avec « *6 000 emplois supprimés au 31 juillet pour 1985, on met les bouchées doubles* ».

Pour la CGT, comme pour d'autres syndicats de cheminots, le dispositif de sécurité optimum est celui des blocs automatiques. En réponse au ministre, qui avait affirmé que « *la généralisation des blocs manuels de voie unique garantissent à tout coup la sécurité coûterait trop cher* » (1 million de francs par kilomètre, alors que l'équipement en liaison radio revient à 200 000 F), la CGT a estimé que ces chiffres « *étaient agités pour servir de repoussoir et masquer la volonté de poursuivre la politique imprimée par le contrat de plan* », récemment signé entre le gouvernement et la SNCF.

Enfin la CGT a rappelé qu'elle avait fait au niveau régional, « *six propositions extrêmement précises qui auraient permis d'éviter le drame de Flaujac* » lorsque, sur la même portion de voie, un accident avait entraîné, le 21 octobre 1981 la mort d'un cheminot et fait douze blessés. Elle regrette que ces propositions (qui n'allaient pas jusqu'à réclamer des blocs manuels, mais seulement des liaisons radio avec les *machines) soient restées lettres* mortes.

CONJONCTURE

DANS SON BULLETIN TRIMESTRIEL

La Banque de France souligne la nécessité de continuer à maîtriser l'évolution de la demande interne

« *C'est dans un contexte international moins favorable que devra être parachevé le redressement des comptes extérieurs* », indique la Banque de France dans son bulletin trimestriel, publié le 7 août.

« *La décélération des coûts de production*, souligne la note, *se poursuit sous l'effet de la désindexation des revenus nominaux, dont la progression s'est ralentie : elle contribue à améliorer la situation financière des entreprises dont les taux de marge retrouvent les niveaux atteints à la veille du second choc pétrolier.* »

Selon la Banque de France, il faut que « *l'évolution de la demande interne continue d'être maîtrisée et que soit poursuivie la modernisation de l'appareil productif, car les fruits de ces efforts sont de plus en plus visibles* ».

Les experts de l'institut d'émission considèrent que « *le succès du dispositif mis en place il y a deux ans, axé sur l'assainissement des finances publiques, l'orientation restrictive de la politique monétaire et la discipline des revenus et des prix, est un préalable nécessaire de la restauration de notre capacité d'expansion économique et de notre aptitude à créer des emplois* ».

La Banque de France attire enfin l'attention sur le fait que l'écart d'inflation avec nos principaux partenaires a cessé de se réduire et tend à se stabiliser au niveau de 1,2 point en base annuelle.

SOCIAL

POINT DE VUE

Le vrai malaise des fonctionnaires

par MICHEL BALLUTEAU (*)

NULLE personne de bonne foi ne songe à nier l'existence d'un profond malaise des fonctionnaires (1). La vérité oblige à dire que ce malaise ne remonte pas à 1981. Mais force est de constater *que, depuis cette date, non seulement il s'est amplifié, mais encore* qu'il a changé de nature.

Le jugement porté par nos compatriotes sur ceux qui ont choisi de servir *la collectivité devrait, globalement*, être celui de la considération et de la reconnaissance. Qu'à la fin du précédent septennat les fonctionnaires se soient entendus qualifiés de *« nantis » était à la fois discourtois et* injuste. Posséder la garantie de l'emploi n'est sûrement pas un privilège — sauf à considérer que le licenciement et le *chômage sont des éléments constitutifs* de la condition de travailleur, — mais un aspect de la protection nécessaire à l'exercice de *l'emploi public. Cette stabilité de* l'emploi, l'Etat lui donne d'ailleurs une contrepartie : les agents publics sont généralement moins rémunérés que les employés du secteur privé ; cette différence atteignant par exemple, et à compétence équivalente, 30 % au détriment des fonctionnaires *d'encadrement*.

Désorganisation

Ces éléments négatifs étaient toutefois compensés, et sans doute largement pour tous ceux qui ne considèrent pas l'administration comme un terrain privilégié de la lutte politique, *par des adaptations permanentes* du statut des fonctionnaires, comme en 1985 et 1976 — égalité entre les femmes et les hommes, politique de la famille, essor de l promotion interne et de la formation continuée, — et par les effets de la politique de discussions salariales mise en place à partir de *1970*, qui ont conduit à une réelle progression du pouvoir d'achat des agents.

Il en est désormais tout autrement. L'action des gouvernants depuis quatre ans a abaissé la fonction publique en la désorganisant et en la politisant. Toute une série de décisions ont été prises, totalement *défavorables aux agents.*

Désormais, l'administration se perd dans des missions douteuses ou inutiles, elle pèse de plus en plus dans la société, et le rôle que les gouvernants *actuels* lui font jouer correspond de moins en moins aux souhaits de nos compatriotes ou aux besoins réels de l'Etat.

La mise en place de la décentralisation, « à la hussarde », sans concertation véritable ni avec les élus locaux ni avec les agents, conduit à des partages de compétences, de services, des agents, aléatoires et *peu respectueux des personnes.*

Au lieu de prendre de vraies mesures pour améliorer les relations entre les usagers et les administrations, *c'est la levée de l'anonymat qui est annoncée à la télévision, à la* surprise générale. Ce qui pourrait constituer une bonne mesure, dans un ensemble cohérent, se résume à une décision anecdotique, peu suivie par les agents, dont certains la jugent dangereuse.

Les recrutements depuis 1981 sont un modèle d'incohérence. Faut-il épiloguer sur les créations massives puis les suppressions d'emplois, enfin sur l'utilisation des TUC dans certains services ? En réalité, il n'existe pas de « nombre idéal » de fonctionnaires par rapport à la population. Il n'existe que des missions assignées à l'Etat, qui doivent être correctement remplies par un nombre *adéquat d'agents*, secteur par secteur. *Cette réflexion sur les missions et les moyens n'a pas été* menée depuis quatre ans, et c'est l'un des manques les plus graves de l'actuelle gestion.

Quant au pouvoir d'achat des agents, c'est bien sous des gouvernants communistes et socialistes *qu'il a diminué, pour la première fois* depuis 1945, ceux-ci n'ayant pas respecté leur signature d'un accord salarial, ce qui est sans précédent.

Politisation

Et puis, comment ne pas mentionner l'extraordinaire politisation de l'administration depuis quatre ans, les communistes bénéficiant de la complaisance d'un Parti socialiste qui ne devait pas tarder à tirer, pour lui, le meilleur profit du nouveau *contexte. Il ne s'agit pas de parler ici* de la valse des préfets, ou des nominations de directeurs ou d'ambassadeurs : *cela se rattache sans doute* aux usages. Mais — et c'est bien cela qui irrite les fonctionnaires, pèse sur le fonctionnement quotidien des services, et *intéresse essentiellement* le *public, pour qui* l'administration n'est pas la haute administration, — le changement réside dans la mise en *place de toute une série de moyens* de politisation : recrutement directs sans concours ou période probatoire, facilités considérables données à certains syndicats, avancements et affectations influencés par l'appartenance partisane...

Comment, au total, s'étonner du malaise des fonctionnaires ? Chaque *jour*, dans leur travail et dans leur situation personnelle, ils subissent, soit les effets de l'incompétence des gouvernants, soit de leur volonté de transformer le service public dans un sens contraire aux intérêts du pays.

Celui-ci a longtemps bénéficié de la compétence de fonctionnaires neutres, *au service de tous. L'une des* tâches des gouvernants à partir de 1986, et le RPR s'y prépare activement, sera justement de refaire l'administration, avec ses agents, ce *grand corps social dont la France a* besoin.

(*) Délégué national du RPR chargé de la fonction publique.

(1) Voir *le Monde* daté 4 et 5 août 1985.

AFFAIRES

HITACHI SOUPÇONNÉ DE DUMPING

La montée du protectionnisme aux Etats-Unis

Après le textile, l'acier, les chaussures, le gouvernement américain va-t-il prendre des mesures protectionnistes dans les secteurs de l'électronique ? Le département de la justice vient d'ouvrir une enquête sur un éventuel « dumping » du constructeur japonais Hitachi sur ses ventes de micro-ordinateurs aux Etats-Unis. La semaine passée, après une *enquête semblable*, la Commission internationale, organe du ministère du commerce, a estimé que les exportations japonaises de circuits intégrés étaient préjudiciables aux fabricants américains.

Pour l'heure, rien n'est encore formellement décidé. Ces enquêtes *sont des étapes préliminaires aux* décisions qui doivent être prises au niveau de la Maison Blanche. La « pression » *des industriels* américains, considérable depuis environ une année, n'avait pour l'instant débouché que sur un refus catégorique de l'administration de prendre même leurs inquiétudes en considération. Le libre échangisme, claironné par M. Reagan, s'accorde mal avec le protectionnisme. Depuis quelques semaines, la philosophie de Washington semble avoir changé comme en témoignent ces enquêtes.

Les raisons en sont d'abord écono*miques. L'annonce d'un déficit* commercial américain dans l'électronique l'an passé, pour la première fois dans l'histoire, a créé un véritable traumatisme dans les milieux de la « high tech ». C'est la suprématie technologique des Etats-Unis qui apparaissait menacée avec toutes les conséquences possibles sur l'avenir de l'ensemble de l'industrie des Etats-Unis, mais aussi sur ses moyens de défense. L'électronique a toujours été outre-Atlantique liée aux militaires. Les industriels américains sont désormais convaincus qu'il faut « *faire quelque chose* » pour que les récentes mesures d'ouverture du marché nippon, annoncées par M. Nakasone, ne se perdent pas comme les précédentes dans les sables bureaucratiques ou ne butent pas sur la « culture » des consommateurs japonais, fermés aux produits étrangers. Bref, pour *que les japonais achètent des puces* américaines il ne suffit plus de belles paroles.

Mais les raisons sont aussi politiques. Les démocrates ont déposé un projet de loi en juillet dernier (Trade Emergency and Export Promotion Act), qui vise à hausser de 25 % les taxes douanières sur les produits importés des pays avec lesquels le déficit commercial américain est trop lourd, Japon, Taïwan, Corée du Nord et Brésil en particulier. Si le déficit global américain ne donne pas de signe d'amélioration avant l'an prochain, année d'élection au Congrès, la poussée protectionniste va devenir trop populaire dans les milieux d'affaires pour que M. Reagan ne soit pas contraint de « *faire quelque chose* ».

EL. B.

ENTREPRISES

M. Carl Icahn possède maintenant 45 % de TWA

Le financier new-yorkais Carl Icahn a acquis en Bourse de nouvelles actions de TWA, et le groupe d'investisseurs qu'il conduit possède maintenant 45,5 % du capital de la compagnie aérienne. M. Icahn semble désormais en mesure de bloquer l'offensive menée par les dirigeants de TWA qui souhaitaient faire racheter leur compagnie par Texas Air pour contrecarrer une prise de contrôle par le « raider » new-yorkais. Dans cette bataille, M. Icahn a obtenu en début de semaine l'appui des syndicats de pilotes et de machinistes de TWA, inquiets des méthodes sociales de Texas Air (*le Monde* du 7 août).

La voilerie Hood (La Rochelle) dépose son bilan

La voilerie Hood, filiale de la société américaine du même nom, qui fabrique à La Rochelle (Charente-Maritime) des planches à voile, a déposé son bilan. Elle emploie trente-sept personnes à temps plein et une trentaine de salariés avec des contrats à durée déterminée. Ce dépôt de bilan s'explique, selon le dirigeant de la société, M. Bernard Ancel, par le manque de fonds propres et des difficultés commerciales en RFA et aux Etats-Unis. — (*AP.*)

LE GÉNIE CIVIL DU MÉTRO DE CARACAS SERA FRANÇAIS

La partie génie civil d'une nouvelle tranche du métro de Caracas va désormais être confiée à un consortium de quatre sociétés françaises (1) dont le chef de file est Spie-Batignolles. C'est ce qui ressort de la signature mercredi 7 août au *Venezuela, d'un contrat de* 240 millions de dollars (2 milliards de francs) qui s'intègre dans le cadre dans la participation française dans la construction du métro de Caracas, qui a déjà entraîné la signature de trois contrats de fourniture de matériel électromécanique en septembre 1978, novembre et décembre 1981 par FRAMECA, un consortium français (2). Jusqu'à présent, la partie génie civil avait été assurée par des entreprises vénézuéliennes.

Le financement est assuré, pour un tiers par les fonds propres de l'acheteur vénézuélien, la CAMC (*Compania Anonima del Metro de Caracas*), pour un tiers par des crédits financiers français, et pour le dernier tiers par des crédits acheteurs, encore français.

(1) SGE-BTP, SAE, Montcocol, Spie-Batignolles.

(2) FRAMECA (France Métro Caracas) est un consortium des principales sociétés françaises de métro, dont le chef de file est la SGTE (Société générale de technique et d'études).

Énergie

● **Le développement du gisement de gaz géant du Qatar va démarrer.** — *La compagnie nationale Qatar* General Petroleum Corporation a confié à la société américaine Bechtel les études préliminaires pour la conception de la première phase du développement du gisement de gaz géant de North Field. Ce gisement, qui contiendrait au moins 4 000 milliards *de mètres cubes de réserves*, est l'un des plus grands du monde. Il sera développé en trois phases, permettant *chacune de produire* environ 8 milliards de mètres cubes par an. Le premier contrat, attribué à Bechtel, d'une valeur de 1,1 million de dollars, constitue la toute première étape de l'engagement du projet, dont le coût total devrait s'élever à quelque 15 milliards de dollars.





AFFAIRES

LES CHAMPIONS DE LA HAUTE COMPÉTITION ÉCONOMIQUE

Etudiants en mai 1968, à trente-cinq ans, ils occupent des postes de dirigeants

Ils sont de trois cents à quatre cents en France, estime-t-on, et, déjà, ils suscitent l'inquiétude des états-majors des grandes sociétés.

Ils ? Ce sont les jeunes dirigeants d'entreprise, payés 450 000 F par an, âgés en moyenne de trente-cinq ans. Etudiants en 1968, venus à la vie professionnelle active après le premier choc pétrolier, en 1974, ils surprennent ou inquiètent et, à coup sûr, tranchent avec leurs prédécesseurs plus anciens.

« Des pros », « des champions de la haute compétition économique », disent ceux qui les ont approchés. *« Ils ne connaissent pas le stress ou la maladie »* et, ajoute-t-on, *« ils n'ont pas d'états d'âme ».* Pas de temps à perdre non plus, si l'on se réfère à l'expression de l'un d'entre eux qui résume l'opinion de tous : *« Aujourd'hui, une carrière se fait sur dix ans. »*

Interloqués par l'arrivée de ces « mutants » à la force de frappe irrésistible, un cabinet de « chasseurs de tête », Lasanté/Joëlle Freyre Associés, a demandé une étude à un autre cabinet spécialisé, celui de Françoise Huguenin (1). L'objectif ? Connaître les comportements et les motivations de ces dirigeants d'un autre type. La conclusion ? *« Autant s'organiser, dès à présent, pour faire équipe avec eux plus tard. »*

Une anecdote pour situer les premiers représentants de cette nouvelle race. Deux de ces spécimens occupaient une place enviable dans une grande société et avaient l'un et l'autre les qualités nécessaires pour s'approcher un peu plus du sommet. Ils se rencontrèrent, analysèrent ensemble leurs avantages respectifs. Froidement, ils parvinrent à définir celui qui avait le plus de chances, compte tenu du contexte. L'autre, sans la moindre émotion, demanda une année *« pour pouvoir se retourner ».*

Capables de travailler soixante heures et plus par semaine, ils s'investissent totalement dans leur fonction, en professionnels *« efficaces », « rapides », « exigeants et déterminés ».* Rien ne les intéresse autant que le défi, le *« challenge »,* disent-ils, et ils lui trouvent même *« un aspect ludique ». « Ce qui me plaît, c'est le risque (...), se faire peur »,* avoue l'un d'eux. Plus que l'argent, dont, à ce stade, ils considèrent qu'il sert à se délivrer des soucis, ils sont motivés par le désir de prouver, à eux comme aux autres.

Une idée fixe : réussir

Mais ce goût de la compétition a une contrepartie qui les définit mieux encore. A chaque étape, ils mesurent précisément les risques d'une mission, évaluent leurs chances et, l'accord donné, s'y consacrent entièrement avec une idée fixe : réussir. Ensuite, il faudra que le menu soit plus épicé, les ingrédients plus pimentés et le résultat plus éclatant.

Aussi changent-ils de poste tous les deux ou trois ans, escaladant les fonctions de la direction générale, visant toujours une taille d'entreprise plus grande. Dévoués à leur société, le temps du contrat, ils n'auront de cesse de recommencer ailleurs l'opération menée à bien avec *« une volonté féroce d'expansion ».* Sans regrets ni amertume.

Au travail, à la différence de leurs aînés, *« ils ne « marchent » pas aux honneurs »* et n'ont que faire des engagements de la vie civique ou professionnelle. A aucun moment ils ne sont tentés par la position du notable, obnubilés qu'ils sont par la soif d'*« être arrivés à quarante-cinq ans »,* c'est-à-dire en avance d'un tour de roue sur le seul danger qu'ils craignent vraiment, la crise. *« Ils sont en urgence, ils ont le sentiment qu'ils peuvent être dépassés. »*

Quand leurs aînés réclament de l'autorité, du pouvoir et les signes extérieurs qui l'accompagnent, eux préfèrent la responsabilité et l'autonomie de décision.

Le style vestimentaire *« moderne BCBG »,* apparemment décontractés, ils ne recherchent ni la voiture de fonction ni les attributs de leur fonction. Leur problème, c'est plutôt de trouver des entreprises qui ont *« une image de management »,* une ambiance favorable, et qui possèdent potentiellement des capacités pour la performance.

Dans leur vie personnelle, les caractéristiques sont tout aussi nettes. Pas de patrimoine, pas de *« kyrielle de résidences secondaires »,* mais un appétit prononcé pour la vie facile que l'importance du revenu autorise pour la tranquillité d'esprit. Mariés, avec des enfants en bas âge, ils tiennent beaucoup à leur famille et ne sont pas disposés à la sacrifier, mais, cela, pour *« leur propre équilibre ».*

Par exemple, ils seront réticents à la mobilité géographique, sauf à l'étranger et pour des destinations prestigieuses. Et encore, veulent-ils obtenir l'assurance d'un retour avantageux. Mieux, ils acceptent des *« pactes de couple »,* très différents du modèle traditionnel. L'épouse participe au choix et à la décision de carrière. Elle dispose d'un droit de veto qui l'associe, de fait, à la réalisation de l'objectif.

Comparables aux sportifs de haut niveau, ces nouveaux dirigeants tiendront-ils la distance ou au contraire, prématurément usés, leur second souffle ? Emerveillés par leurs qualités, quoique inquiets secrètement, les « chasseurs de tête » croient qu'*« ils veilliront bien ».* Selon eux, ils devraient mettre en valeur d'autres traits de caractère liés à l'âge. Et de citer le sens de la pondération, la capacité à négocier, la détermination patiente sans oublier l'apport de l'expérience pour les relations humaines dans l'entreprise.

Pour cela, soulignent encore les cabinets spécialisés, il faudrait que ces dirigeants de haut vol arrêtent parfois leur course et, donc, découvrent de nouvelles satisfactions. Ils rêvent de leur proposer l'intégration, et préconisent, plus que des augmentations de salaire, auxquelles ils deviennent insensibles, l'appât de la constitution d'un capital, soit sous forme de capital-retraite, soit, plus attractif, en les associant à des actions.

Là aussi, le temps presse. A l'aise dans les seules grosses sociétés, ces nouveaux venus ne seraient pas capables, paraît-il, de devenir pour autant créateurs d'entreprises : *« Ils ont besoin de la dimension. »* De même, habitués à se servir de marchepieds successifs, ils se montrent rétifs à une intégration prolongée, eux qui ont pour particularité de ne jamais laisser de traces et, suprême grief, qui n'apportent rien à cette culture d'entreprise dont on prétend, aujourd'hui, qu'elle accompagne les plus beaux succès économiques.

Qu'adviendra-t-il de ces phénomènes dans dix ans, quand physiquement, à leur tour, ils ne pourront abuser de leurs atouts ? D'autant que, d'ici là, d'autres générations, tout aussi étranges, frapperont sans doute à la porte.

ALAIN LEBAUBE.

(1) L'étude a été réalisée à partir de quinze entretiens approfondis recueillis entre le 19 mars et le 26 avril 1985.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

ITALIE

● **Baisse du chômage en juin.** — Le chômage en Italie a baissé de 1,1 % en juin par rapport à mai, a annoncé le ministère du travail. Il reste encore 2,9 millions de personnes inscrites auprès des agences gouvernementales de l'emploi, soit 12,6 % des actifs, contre 12,9 % en mai. Parmi ces inscrits figurent les travailleurs au chômage technique.

L'Institut central de la Statistique a pour sa part établi un taux de chômage de 10,2 % en avril (contre 10,8 % en janvier), sur la base d'une enquête trimestrielle auprès d'un échantillon représentatif de la population. Ces statistiques excluent les travailleurs en chômage technique, mais incluent les femmes au foyer cherchant un travail.

Social

● **Les prestations familiales sont insaisissables.** — Un décret d'application de la loi sur la famille du 4 janvier 1985, publié au *Journal officiel* du 4 août, précise que les prestations familiales versées sur un compte courant sont insaisissables pour un montant égal à deux mois de versement en cas de saisie-arrêt. Le texte stipule aussi que les personnes isolées bénéficiaires de l'allocation au jeune enfant à taux plein (c'est-à-dire sous condition de ressources), du complément familial ou de l'allocation parentale d'éducation dont les ressources annuelles ne dépassent pas de 2 130 F le SMIC sont affiliées obligatoirement à l'assurance-vieillesse du régime général de sécurité sociale.

● **Quarantième anniversaire de la Sécurité sociale.** — Pour le quarantième anniversaire de la Sécurité sociale, les trois caisses nationales du régime général (assurance-maladie, allocations familiales, vieillesse) organiseront une série de manifestations à l'automne prochain à Paris : une exposition du 30 septembre au 4 octobre, et un colloque réunissant experts et partenaires sociaux sur les problèmes actuels et les perspectives du régime général, du 2 au 4 octobre. Le président de la République doit conclure la séance finale rassemblant les représentants des caisses de toutes les branches de sécurité sociale et leurs partenaires (notamment professions de santé et hôpitaux).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,6750	8,6800	+ 125	+ 140	+ 255	+ 285	+ 670	+ 770
$ can.	6,3726	6,3786	+ 22	+ 47	+ 61	+ 97	+ 84	+ 180
Yen (100)	3,6373	3,6409	+ 103	+ 114	+ 213	+ 230	+ 646	+ 695
DM	3,0524	3,0553	+ 130	+ 141	+ 273	+ 289	+ 761	+ 809
Florin	2,7143	2,7167	+ 83	+ 91	+ 179	+ 193	+ 539	+ 580
F.B. (100)	15,1238	15,1404	– 46	– 46	– 56	+ 101	– 149	+ 286
F.S.	3,6954	3,6999	+ 158	+ 174	+ 329	+ 352	+ 915	+ 984
L (1 000)	4,5803	4,5853	– 223	– 167	– 393	– 283	– 972	– 830
£	11,6549	11,6703	– 188	– 151	– 362	– 296	– 717	– 541

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	7 7/8	7 13/16	8	7 7/8	8 1/16	8 1/4	8 3/8
DM	4 3/8	4 1/2	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 3/4	4 7/8
Florin	6 1/8	6 3/8	6	6 1/8	5 7/8	6	5 7/8	6
F.B. (100)	6 5/8	7 3/8	9 3/8	10 1/8	9 1/2	10 1/4	9 11/16	10 1/16
F.S.	2 3/4	3	4 3/8	4 1/2	4 1/2	4 5/8	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	15	25	14	17	14	16	14	15 1/2
£	11 1/4	11 1/2	11 5/8	11 3/4	11 9/16	11 11/16	11 1/4	11 3/8
F. franç.	9 1/2	11	10 3/4	11 3/4	11	12	11 1/2	12 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ANNONCES CLASSÉES



emplois régionaux

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

recrute
par concours

UN CHEF D'ATELIER

Chargé de diriger, animer parc automobile de + de 20 personnes et 400 engins.

C.A.P. industriel + 5 ans de pratique dans emploi similaire. Niveau concours B.T.S.
Permis C. Age limite 38 ans. Rémunération : 7.775 F nets. Environ au 1-07-1985.

Ecrire C.V. et pièces justificatives avant le 5 septembre 1985 à D.D.E., S.P.A.G./F.P., B.P. 909, 66020 PERPIGNAN CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons août traducteur H/F de langue fr. pour traductions partielles littér. angl.-franc., de préf. prof. d'angl.
Tél. : (3) 969-27-26.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ex-directeurs des ventes étudieraient toutes propositions pour commercialiser tous produits ou toutes créations de services commerciaux. Statut agent commercial.
Ecr. s/nº 6.783 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 32 a., let. sup., licence let. class., DUT édition, 6 a. exp. édition, journalisme, librairie ancienne, éprise de musique, voulant vivre au travail son goût des lettres et de l'art, cherche emploi créatif.
Ecr. s/nº 2.814 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 25 ans, comédien, ex. prés., ch. empl. le w.-e. ou le soir bar américain, club privé.
Tél. : 636-95-23.

JOURNALISTE 27 ANS,
9 ans expériences professionnelles multiples dans la presse et l'édition (grand reporter, chef de rubrique, auteur), spécialiste du sport et des spectacles, ouvert à toutes les aventures même internationales (anglais courant), recherche poste à responsabilité dans le secteur de la communication : presse écrite, audiovisuel, édition, publicité, spectacles. Dynamisme et imagination proposés, confiance et liberté d'action demandées en retour.
Tél. : (1) 745-58-85.

H. 30 ans, leader distribution produits financiers et formation cadre pour banques, agents de change. Expérience réussie.
Tél. : 281-19-57.

occasions

A vendre

WESFALIA JOKER : Couchage 4 pl., toit ouvrant, évier, réchaud, frigo trimixte, penderie, rangements, sièges tournants, deux tables, sur TRANSPORTER 9 CH 1981, 68.000 km très bon état.
Prix 63.000 F.

CARAVANE PLIANTE TRIGANO série RANDGERS 1 AN cuis. complète, très pratique, montage rapide. 7.500 F.
PTC 490 PV 460 CH 30.
19, avenue Mme-d'Houdetot, 95600 Eaubonne, 959-14-43.

VENDS CARAVANE NOTIN Goélette 4,90 m, 4 places, frigo, chauf., four, chauffe eau, w.-c., douche instal. propane avec invers., pompe élect., batterie, volets bois, auvent. Roue de secours. Prix : 30.000 F.
Tél. h. repas (23) 96-04-99.

propositions diverses

MOQUETTE PURE LAINE
— 50 %
de sa valeur.
La moquetterie
334, rue de Vaugirard,
75015 PARIS.
Tél. : 842-42-62.
250-41-85.

VENDS :
● Frigo et cuisinière « Thomson »
● Grande armoire
● Table ronde + chaises
Pour tous renseignem. contacter : MARIA au 236-57-34 (pers.) ou 283-44-44 (H. de bureau).

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

2e arrdt

OPÉRA
Deux 2 p. à rénover 40 et 50 m² possib. gd studio, imm. 18e, asc., soleil.
A 13 : 296-59-59

12e arrdt

Restent à vendre proche Nation dans habitat groupé des 75-77, rue des Grands-Champs, 75020 Paris, après réhabilitation complète 1 logement, 98 m² hab. au 1er ét., 3,45 m de haut. sous plafond, 620.000 F. 1 local d'activité pour prof. libér. (ou évent. logt) de 110 m² en r.-de-c., 630.000 F. Tous deux sur jardin. Prêts conventionnés. Tél. : APPEL 75 au 770-82-81.

15e arrdt

R. DE VAUGIRARD, très joli 2 p. + petite terrasse, tt cft, impeccable, soleil, calme, VUE. 600.000 F. 605-10-06.

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 pièces, même à rénover. Tél. : 223-73-73.

locations non meublées demandes

Paris

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

Urgent. J.F. employée de banque, sérieuses références, recherche 2 ou 3 pièces à louer à Paris ou proche banlieue. Tél. heures bureau 298-59-25, Mme Honorin.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

Pour ingénieurs, employés, cadres supérieurs déplacés IMPORTANTE COMPAGNIE FRANÇAISE PETROLE rech. APPTS 2 à 8 P., STUDIOS, villas, Paris, banlieue, prix indifférent. Libre suite ou septembre, octobre. Tél. 503-30-33.

Interne médecine cherche
LOCATION 2 P. ou gd studio
PORTE DORÉE ou proximité bois de Vincennes
max. 2 200 F cc — garant. par.
Tél. : 948-96-33 après 19 h.

locations non meublées offres

Province

Aix-en-Provence, villa récente, 3 chbres, cuisine équipée, terrasse, jardin, libre le 1er sept. Tél. : 586-92-66.

villas

Sous valeur, RER, PARC ST-MAUR, 5' à pied, belle villa, parfait état, 230 m² habitables, sous-sol total, s. de jeux, gar. 2 voitures, réception 50 m², sur terrasse, 4 chbres, bur., tt cft, sur 700 m² jard. 1.750.000. BOURSASSEAU, 30, av. du Gal.-de-Gaulle, 94-Champigny. 885-78-38.

TRÈS RARE
EN SURPLOMB DES ÉTANGS DE COROT
VILLE D'AVRAY
Belle ppté s/1.100 m² paysag. RÉCEPTIONS + 5 CHAMBRES garage, dépend. 2.800.000 F. SAINT-PIERRE - 563-11-88.

propriétés

Maison bourgeoise avec terrain à DONZY (58). Me FITY, notaire (16-86) 39-30-00.

150 KM SUD PARIS
Magnifique PROPRIÉTÉ Ile-de-France, séj. 60 m², cuis., 5 chbres, bains, w.-c., dépendances, terrasse, piscine chauffée, rocaille. S/5.000 m². 750.000 F. Poss. achat étang. Thyrault, 89170 St-Fargeau. Tél. : 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h (38) 31-48-74.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. T. : 355-61-58.

38.000 cpt + 3.000 occupé 69/79 ans, 2 P., stand. + park. Près avenue des Gobelins et Auguste-Blanqui. 266-19-00.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
bureaux, secrétariat, télex.
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

AGF

SOCIÉTÉ ANONYME CRÉÉE PAR LA LOI DU 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL : 407 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu, 75002 PARIS

CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL
(primes émises en millions de francs)

Du 1-1-1985 au 30-6-1985	1984	1985	Variation %
A.G.F. VIE	3 216	3 932	+ 22,26
A.G.F.-IART	4 233	4 508	+ 6,49
	7 449	8 440	+ 13,30

Les deux Sociétés A.G.F. Vie et A.G.F.-IART sont filiales de la Société centrale des A.G.F. qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des actions des Sociétés constituant le Groupe des A.G.F.

— 1 600 AGENTS GÉNÉRAUX
— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX DES A.G.F. EN FRANCE ET DANS PLUS DE CINQUANTE PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE

Situation du Crédit Lyonnais au 2 juillet 1985

La situation au 2 juillet 1985 s'établit à 773 201 millions contre 773 332 millions au 31 mai 1985.
Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 40 980 millions de francs et les comptes d'Institutions Financières à 292 547 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 280 480 millions de francs.
A l'actif, les comptes d'Institutions Financières s'élèvent à 282 342 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 279 563 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 37 722 millions de francs.

Europartenaires : Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank.

CREDIT LYONNAIS
LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

VISITE EN INDONÉSIE
DU PRÉSIDENT FRANÇOIS-XAVIER ORTOLI

M. Ortoli, président de Total Compagnie française des pétroles, au cours d'une visite qu'il a faite à Jakarta du 28 juillet au 2 août, a été reçu par le président de la République indonésienne, M. Suharto. Il a aussi eu des entretiens avec les ministres en charge des problèmes économiques et énergétiques, et avec le président de la compagnie nationale Pertamina, M. Ramly. Ces entretiens ont donné l'occasion aux deux parties de se féliciter de la coopération entre Total CFP et l'Indonésie dans le domaine des hydrocarbures, et d'en envisager les perspectives de développement. D'autre part, M. Ortoli a longuement visité les installations de production des gisements de Handil, de Bekapai et de Tambora, sur lesquels Total est opérateur.

En présence du ministre indonésien de l'énergie, M. Subroto, de l'ambassadeur de France, de M. Ortoli et de nombreuses autres personnalités, une réception a été donnée le 31 juillet, dans la capitale indonésienne, pour célébrer le cinq cent millionième baril de pétrole produit sur le gisement de Handil, situé sur le permis de la Mahakam, dans l'offshore est de Kalimantan. Total Indonésie y est associée à Inpex, son partenaire japonais de longue date, dans le cadre d'un contrat de partage de production avec Pertamina. La production de Handil a été de 7,2 Mt en 1984.

Total est le deuxième producteur d'hydrocarbures en Indonésie (8,4 millions de tonnes de pétrole en 1984 et 1,4 milliard de mètres cubes de gaz associé). Les efforts de recherche menés depuis la création, en 1968, de Total Indonésie ont abouti, notamment, sur le permis de la Mahakam, à la découverte des champs de Bekapai (1972) et de Handil (1974). Sur le même périmètre, outre ces deux gisements, d'importantes découvertes, essentiellement de gaz, ont été effectuées ces dernières années. Certaines sont déjà en production ; il est envisagé d'en développer d'autres (essentiellement de gaz). Total est la première entreprise française dans ce pays.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 août

Retour à la case départ

La Bourse de Paris a eu mercredi les jambes coupées par le mauvais coup arrivé la veille à Wall Street. Quand, quelques heures auparavant, les forces avaient paru doucement lui revenir, elles l'ont de nouveau abandonnée.

La séance s'est déroulée dans des conditions exactement inverses à celles enregistrées mardi. Derechef, tous les gains acquis précédemment ont été reperdus.

Carrefour a ainsi baissé de 3 %. La Redoute d'autant, un peu plus même. Moulinex de 2,7 % et les pétroles (Total, ELF-Esso), d'une façon générale, se sont alourdis. Seul Peugeot a bien résisté. Mais cela n'a pas été suffisant, et à la clôture l'indicateur instantané accusait un tassement de 0,23 % environ, qui ramenait le marché à la case départ.

Dommage, mardi après-midi, selon les professionnels, les opérateurs s'étaient réunis en quête de papier. Manifestement le plongeon du New-York Stock Exchange a rafraîchi l'atmosphère autour de la corbeille.

Toutes les conversations portaient sur l'événement. Cela en est un puisque, jamais depuis dix-huit mois, Wall Street n'avait subi une telle saignée. Avec aux Etats-Unis des indicateurs économiques très contrastés et en France la perspective d'une croissance voisine de zéro pour 1985, les investisseurs ont préféré une nouvelle fois prendre du recul.

La devise-titre s'est traitée sans grand changement entre 8,91 F et 8,98 F (contre 8,91 F-8,97 F). Malgré la nouvelle progression du dollar, l'or à Londres a été plus soutenu : 320,65 dollars l'once (contre 319,80 dollars).

A Paris, le lingot a perdu 200 F à 89 700 F (après 89 600 F), et le napoléon 3 F à 556 F. Tombé ces derniers jours à des niveaux très bas, le volume des transactions a augmenté : 6,69 millions de francs contre 4,71 millions.

NEW-YORK

« Flagada »

Mis à rude épreuve vingt-quatre heures auparavant par la plus forte baisse enregistrée depuis dix-huit mois, Wall Street était encore « flagada » mercredi. La tendance à l'irrégularité a continué de prévaloir. Si les « Blue Chips » n'ont pas trop mal tiré leur épingle du jeu, en se maintenant à peu près à niveau, en revanche, le bilan de la journée a été négatif. Sur 2 024 valeurs traitées, 948 se sont repliées, 630 ont monté et 446 n'ont pas varié. L'indice des industrielles s'établissait en clôture à 1 325,04 (– 0,11 pt).

« *Le marché est blessé* », disait un analyste, et « *la convalescence sera longue* ». Pour tout dire, les opérateurs s'interrogeaient sur l'interprétation à donner à la sévère attaque dont Wall Street avait été l'objet. « *S'agit-il d'une aberration passagère ou, au contraire, d'un mouvement en profondeur qui aura des prolongements ?* » Un broker posait la question. Mais nul ne se hasarda à lui répondre. Pour l'instant, la communauté s'est mise en position d'attente. La faiblesse relative de l'activité en témoigne avec 100,04 millions de titres échangés, contre 103,98 millions.

D'une façon générale, le marché observe avec une grande attention les réactions monétaires à l'opération de refinancement record lancé par le Trésor américain. Pour l'instant, il ne s'en produit aucune. La deuxième tranche de l'emprunt (6,8 milliards de dollars à dix ans) a été placée avec autant d'aisance que la première, et le taux moyen de rendement a même baissé. *Quid* de la troisième et dernière ?

VALEURS	Cours du 6 août	Cours du 7 août
Alcoa	34	34 1/4
A.T.T.	20 7/8	21
Boeing	48 1/4	49 1/8
Chase Manhattan Bank	56 1/8	55 1/2
Du Pont de Nemours	59 7/8	59 3/4
Eastman Kodak	44 7/8	45
Exxon	51 3/8	50 1/2
Ford	43 5/8	44 1/4
General Electric	63	62 1/2
General Foods	74 7/8	75 7/8
General Motors	70	70
Goodyear	28 3/4	28 3/8
I.B.M.	129 1/4	129 3/8
I.T.T.	33 3/4	33 1/4
Mobil Oil	29 1/4	29 1/8
Pfizer	47 1/2	48
Schlumberger	36 3/4	37 3/8
Texaco	35 3/8	35 1/4
U.A.L. Inc.	57 3/8	56 7/8
Union Carbide	49 3/4	50 3/8
U.S. Steel	30 1/8	30 1/4
Westinghouse	34	33 7/8
Xerox Corp.	52 1/4	52 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE (suite). – Le feuilleton de la bataille boursière que se livrent la MAAF (Mutuelle d'assurance artisanale de France) et la Société générale (pour le compte, également, à propos du contrôle de la Banque hypothécaire européenne (BHE), de la Midland Bank SA et des AGP) vient de s'enrichir d'un nouvel épisode avec la publication par la Chambre syndicale, le 7 août, d'un avis comportant le calendrier de la contre-offre déposée par la MAAF, au prix de 386 F par action BHE. La date limite de validité de cette dernière offre a été fixée au 6 septembre prochain, la cotation des actions et des promesses d'actions de la BHE, suspendue depuis le 1er août devant reprendre normalement le 9 août à la Bourse de Paris. La Chambre syndicale rappelle que la Société générale, la Midland Bank SA et les Assurances du groupe de Paris ont jusqu'au 27 août 1985 inclus pour faire savoir si elles maintiennent les termes de leur propre offre formulée initialement à 367,50 F par action BHE.

ADJUDICATIONS DE BONS DU TRÉSOR DE LA BANQUE DE FRANCE. – *L'institut d'émission a procédé*, le 7 août, à une vente aux enchères de bons du Trésor aux conditions suivantes :

- 2,570 milliards de francs de bons du Trésor à quatre mois à intérêt mensuel (BIM) dépendant du taux au jour le jour sur le marché monétaire, avec une marge négative de – 15/128e à – 9/128e au pair ;
- 2,205 milliards de francs de bons à trois mois à intérêt mensuel payable à terme échu (BTM) au taux de 9,42/64e, soit un taux actuariel de 10,10 %.

SUCCÈS DU MARCHÉ D'OPTIONS AU LIFFE DE LONDRES. – Les deux contrats d'options ouverts le 27 juin 1985 au London International Financial Futures Exchange (*LIFFE*), *le marché londonien* d'instruments financiers à terme, à savoir le taux de change sterling/dollar et l'eurodollar *à terme*, ont suscité d'importants volumes de transactions, indiquent les responsables du LIFFE. De ces deux contrats, le plus actif concerne l'option devises sterling/dollar qui a généré 1 450 contrats par jour en moyenne, pour une valeur quotidienne de 36 millions de livres sterling.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	6 août	7 août
Valeurs françaises	116,6	116,2
Valeurs étrangères	96	95,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 août	7 août
Indice général	216,1	215,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 août .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 août	8 août
1 dollar (en yens)	239,10	238,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 7 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 55	2 558
5 %	47 40	2 575
3 % amort. 45-54	71 20	0 058
Emp. 7 % 1973	8230	..
Emp. 8,80 % 77	120 80	1 856
9,80 % 78/93	98 10	0 725
8,80 % 78/86	98 30	5 762
10,80 % 79/94	100 01	10 001
13,25 % 80/90	105 75	2 398
13,80 % 80/87	106 15	11 191
13,80 % 81/89	109 10	7 751
16,75 % 81/87	111 52	15 236
16,20 % 82/90	118 40	9 187
16 % juin 82	119 46	2 630
E.D.F. 7,8 % 61	147 10	6 281
E.D.F. 14,5 % 80-92	105 90	2 538
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 60	1 153
CNB Paribas	103 35	1 153
CNB Suez	103 35	1 153
CNI janv. 82	102 60	1 153

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	136	141 50 d
A.G.F. (St Cent.)	1896	1880
Amrep	50 50	48
André Roudière	255	256
Applic. Hydraul.	375	375
Arbel	75	72 50
Artois	1460	1450
Avenir Publicité	1070	1070
Bain C. Monaco	334	329
Banque Hypoth. Eur.	362	....
B.G.I.	282	281
Blanzy-Ouest	461	470
B.N.P. Intercontin.	160 50	160 50
Bénédictine	2950	2950
Bon-Marché	253	260
Calif	584	587
Cambodge	335	335
C.A.M.E.	138	137 80
Campenon Bern.	179 70	179 70
Caout. Padang	451	470 d
Carbone-Lorraine	289	....
Caves Roquefort	1610	1600
C.E.G.Frig.	560	580
C.E.M.	48	48
Centen. Blanzy	875	851
Centrest (Ny)	110 50	115
Cerabati	43 20	43
C.F.C.	260 50	260 40
C.F.S.	557	565
C.G.V.	278	275
Chambon (M.)	420	421
Chambourcy (M.)	1055	1061
Champex (Ny)	129 50	125 o
C.I. Maritime	615	620
Citram (B)	181	183 d
Clause	720	721
Cofradel (Ly)	531	550
Cogifi	351	356 90
Comiphos	220	220
Comp. Lyon-Alem.	330	328
Concorde (La)	610	608
C.M.P.	13 50	13 20
Crédit (C.F.B.)	316 80	316 80
Créd. Gén. Ind.	570	570
Cr. Universel (Cie)	605	600
Créditel	136	136
Darblay S.A.	402	409
Darty Act. d. p.	1180	1190
De Dietrich	532	540
Degremont	165	172
Delalande S.A.	885	885
Delmas-Vielj. (Fin.)	821	820
Didot-Bottin	595	595
Dist. Indochine	1460	1460
Drag. Trav. Pub.	125	124
Duc-Lamothe	140	138
Eaux Bass. Vichy	1697	1516 o
Eaux Vittel	1071	1114 d
Economats Centre	526	535
Electro-Banque	320	320
Electro-Financ.	570	572
Elf-Antargaz	301	301
E.L.M. Leblanc	330	325
Enelfi-Bretagne	160	160
Entrepôts Paris	535	513 o
Epargne (B)	1222	1220
Escaut-Meuse	739	728
Europ. Accumul.	48 10	49 90
Eternit	1335	1310
Exor	1771	1841
Ferm. Vichy (Ly)	199 50	190 o
Finalens	178	185 10
FIPP	117	119
Fnac	488	445 o
Foncière (Cie)	378	380

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2080	2140
Foncina	329	328
Forges Strasbourg	270	270
Forester	1085	1080
Fougerolle	84	84
France I.A.R.D.	186	186
France (La)	2800	2840
From. Paul Renard	700	700
GAN	2940	2940
Gaumont	620	625
Gaz et Eaux	1665	1685
Gerny S.A.	420	420
Gér. Arm. Hold.	67 80	69 90
Gévelot	335 50	335 80
Gr. Fin. Constr.	301 50	302 50
Gds Moul. Corbeil	170	173 10
Gds Moul. Paris	480	480
Groupe Victoire	1710	1706
G. Transp. Ind.	184	190
H.G.P.	12800	12620
Hydroc. St-Denis	144	149
Immindo S.A.	300	300 10
Immivest	235	....
Immobail	433 50	435
Immobanque	688	679
Immob. Marseille	4200	4200
Immofice	437	437
Industrielle Cie	1650	1645
Invest. (Sté Cent.)	1085	....
Jaeger	201 50	201 50
Lafitte-Bail	420	420
Lambert Frères	68	60 50
La Brosse-Dupont	340	340
Lille-Bonnières	390	380
Locabail Immob.	685	682
Loca-Expansion	295	295
Locafinancière	385	385
Locatel	287	285
Lordex (Ny)	139 10	144 d
Louvre	1380	1351
Machines Bull	47 80	48 90
Magasins Uniprix	160	153 60 o
Magnant S.A.	105	100 80 o
Maritimes Part.	185	....
M. H.	....	....
Métal Déployé	360	385 20
Mors	180	175 10
Naval Worms	170	170
Navig. (Nat. de)	108 10	108 20
Nicolas	492	498
Nutrial S.A.	500	502
OPB Paribas	200 90	200 90
Optorg	143	141
Origny-Desvroise	145	150 80
Palais Nouveauté	498	495
Paris France	199	191
Paris-Orléans	169	170
Part. Fin. Gest. Im.	755	780
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	810	830
Piper-Heidsieck	580	570
P.L.M.	167	173
Porcher	169	169
Providence S.A.	556	570
Publicis	1965	1900
Raff. Souf. R.	161	167
Révillon	407	390 70 o
Ricqlès-Zan	164 90	153 50
Rochefortaise S.A.	278	269 90
Rochette-Cenpa	38	39
Rosario (Fin.)	200	200
Rougier et Fils	78	79 50
Sacer	51	....
Saciler	22 75	23 95 d
SAFAA	275	275
Safic-Alcan	344	344
SAFT	955	955
Saunier-Duval	26	26 80
Salins du Midi	369 90	359
Santa-Fé	145	144
Satam	168	168
Savoisienne (M)	111	110 50
SCAC	220	220
Senelle Maubeuge	407	407
S.E.P. (M)	180	....
Serv. Equip. Véh.	36	35 90
Sicli	57	53
Sicotel	392	392
Sintra-Alcatel	560	572
Sinvim	162	160
Siph (Plant. Hévéas)	270	270
SMAC Acieroïd	104	100
Sté Générale (c. inv.)	595	595
Sofal financière	620	627
Soffo	248	240
Soficomi	640	630
S.O.F.I.P. (M)	96	....
Sofragi	866	862
Soudure Autog.	195 20	195 10
Sovabail	711	711
Speichim	118	118
S.P.I.	571	579
Spie Batignolles	240	241

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-C.I.P.	643	643
Sterni	435	424 70
Taittinger	1401	1401
Testut-Aequitas	534	482
Ufiner S.M.D.	430	432
Ugimo	324 50	327 70
Unibail	740	734
Unidel	137 60	138
U.A.P.	3640	3580
Union Brasseries	152	150
Un. Imm. France	395	395
Un. Ind. Crédit	645	648
Usinor	5 40	6 05
U.T.A.	884	860
Vicat	341	335
Virax	109	....
Waterman S.A.	427 60	428
Brass. du Maroc	140	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	410	....
Akzo	320	336
Alcan Alum.	242	238
Algemeine Bank	1399	1399
American Brands	570	575
Am. Petrofina	518	518
Arbed	235	....
Asturienne Mines	115	....
Bco Pop Espanol	100	99
Banque Ottomane	940	970
B. Régl. Internat.	29000	30450
Br. Lambert	290	....
Canadian-Pacific	129 20	124 20
Commerzbank	685	680
Dart. and Kraft	917	903
De Beers (port.)	47 50	....
Dow Chemical	320	304
Dresdner Bank	874	850
Finoutremer	230	....
Gén. Belgique	275 10	275 20
Gevaert	585	....
Glaxo	157	....
Goodyear	262	260
Grace and Co	385	....
Gulf Oil Canada	121	124
Honeywell Inc.	551	550
Hoogovens	172	175
I. C. Industries	296	296
I.H.C. Caland N.V.	95	95
Int. Min. Chem	370	....
Johannesburg	1000	830 o
Kubota	13	12 95
Latonia	245	243
Mannesmann	580	....
Midland Bank Plc	48 90	48
Minerals-Ressourc.	70	....
Noranda	111	109 50
Olivetti	27 50	27
Pakhoed Holding	189	177
Pfizer Inc.	455	440
Procter Gamble	512	501
Ricoh Cy Ltd	32 50	32
Rolinco	194	194
Robeco	210 20	212
Rodamco	378	375
Shell fr. (port.)	80	....
S.K.F. Aktiebolag	220	232
Sperry Rand	489	450
Steel Cy of Can.	147	....
Stilfontein	68	64 40
Sud. Allumettes	220	188 o
Tenneco	361	....
Thorn EMI	40	....
Thyssen c. 1 000	345	....
Toray indust. inc	17 90	18
Vieille Montagne	861	....
Wagons-Lits	450	450
West Rand	36 10	34 75

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1950	1980
BAFIP	820	825
Calberson	322	322
Cap Gemini Sogeti	1045	1050
C. Equip. Elect.	285	281
C. Occid. Forestière	141	142
Dafsa	241	240
Dauphin O.T.A.	1790	1790
Elect. S. Dassault	801	795
Filipacchi	512	512
Guy Degrenne	700	700
Merlin Immobilier	352	352
Métallurg. Minière	228	237
M.M.B.	331	330
Navale-Delmas	411	411
Om. Gest. Fin.	300 50	300 50
Petit Bateau	331 20	340
Petrofigaz	602	602
Pochet	1700	1700
Poron	311	300
St-Gobain Emballage	809	809
S.C.G.P.M.	303	305
S.E.P.	800	800
Soflbus	237	234
Sovac	901	901

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bone	295	....
Cochery	55	54
Coparex	450	450 50
Hydro-Energie	210	....
Rorento N.V.	126 40	125 60
S.P.R.	140	....
Thann et Mulhouse	112	....
Ufinex	349	347 50

SICAV 7/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	517 97	505 34
Actions France	290 25	277 09
Actions-Investiss.	271 48	259 17
Actions sélectives	409 20	390 64
Aedificandi	449 40	429 07
A.G.F. 5000	302 73	289
Agfimo	462 59	441 61
A.G.F. Interfonds	360 44	344 10
Altefi	211 03	201 46
A.L.T.O.	184 18	175 83
Amérique Gestion	422 48	403 32
Argonautes	272 54	260 18
Assoc. St-Honoré	12751 58	12688 14
Associc	23422 12	23422 12
Bourse-Investiss.	335 15	319 95
Brad Associations	2379 78	2372 66
Capital Plus	1459 15	1459 15
Columbia (ex W.I.)	700 23	668 48
Conversimmo	287 87	276 89 ◆
Cortal court terme	10793 41	10793 41
Cortena	904 12	863 12
Credinter	366 86	350 22
Croiss. Immobil.	446 60	426 35 ◆
Démeter	12424 56	12424 56
Drouot-France	403 14	384 86 ◆
Drouot-Investiss.	756 27	721 98 ◆
Drouot-Sécurité	195 51	186 64 ◆
Drouot-Sélection	113 95	108 78 ◆
Ecuric	1020 85	1005 76
Eficoop Sicav	10103 62	10103 62
Energie	227 72	217 39 ◆
Eparcic	58856 55	58739 07
Eparcourt Sicav	7088 95	7071 27
Epargne Associations	23454 43	23384 28
Epargne-Capital	6808 19	6542 76
Epargne-Croiss.	1334 31	1273 80
Epargne-Industr.	485 87	463 84
Epargne-Inter	588 49	561 80
Epargne-Long-Terme	1233 06	1177 15
Epargne-Oblig.	183 86	175 62
Epargne-Unie	922 20	880 38 ◆
Epargne-Valeur	344 19	328 58
Eparoblig	1201 95	1199 55
Eurocic	8329 79	7952 07
Euro-Croissance	425 97	406 65 ◆
Europe Investiss.	1261 07	1203 89
Financière Plus	21739 81	21698 42 ◆
Foncier Investiss.	798 78	762 56
Foncival	194 91	188 07
France-Garantie	287 40	281 76
France-Investiss.	442 96	422 87
France-Net	114 74	112 16
France-Obligations	395 66	389 81
Francic	265 71	253 66
Fructidor	227 58	224 22
Fructifrance	501 29	478 55
Fructivar	69959 41	69784 95
Fructi-Première	11149 09	10884 33 ◆
Gestilion	56519 64	56378 89
Gestion Associations	119 22	115 34
Gestion Mobilière	562 10	536 61 ◆
Gest. Rendement	465 13	444 04
Gest. Sél. France	472 03	450 63
Haussmann-Epargne	1131 17	1131 17
Haussmann Oblig.	1313 77	1254 20
Horizon	883 54	857 81
I.M.S.I.	453 32	432 76
Indo-Suez Valeurs	620 36	592 23
Ind. française	12784 96	12534 27 ◆
Interoblig.	9780 57	9404 39 ◆
InterSélect France	325 47	310 71 ◆
Intervaleurs Indust.	423 75	404 53
Invest. net	12588 31	12563 18
Invest. Obligataire	14888 58	14868 86
Invest. Placements	801 04	764 72
Japacic	114 30	109 12 ◆
Laffitte-crt-terme	116779 20	116779 20
Laffitte-Expansion	644 70	615 47
Laffitte-France	225 36	224 67
Laffitte-Japon	217 61	207 74
Laffitte-Oblig.	144 40	137 85
Laffitte-Placements	113886 79	113872 92
Laffitte-Rend.	191 68	182 99
Laffitte-Tokyo	879 80	839 90
Lion-Associations	11562 72	11562 72
Lion-Institutionnels	22968 51	22911 23
Lionplus	61330 31	60723 08
Livret portefeuille	481 20	467 18
Mondiale Investissem.	342 16	342 16
Monecic	53400 63	53400 63
Multi-Obligations	435 25	415 51
Mutuelle Unie Sél.	114 52	109 33 ◆
Natio-Assoc.	6431 82	6418 98
Natio-Epargne	12944 31	12816 15
Natio-Inter.	915 70	874 18
Natio-Obligations	464 82	443 74
Natio-Patrimoine	1045 38	1017 40
Natio-Placements	62865 95	62865 95
Natio-Valeurs	536 13	511 82
Nord-Sud Développ.	1051 71	1049 61
Oblicoop Sicav	1199 16	1175 65
Oblilion	1137 63	1086 04
Oriana-Gestion	106 31	101 49
Paneurope	615 85	588 02
Paribas Epargne	13514 48	13460 64
Paribas Gestion	525 60	501 77
Parnasse-Valor	1025 19	1024 17
Patrimoine-Retraite	1380 36	1353 29
Phénix Placements	242 51	241 30
Pierre Investiss.	509 98	486 85
Placement crt-terme	60766 89	60766 89
P.M.E. St-Honoré	303 78	290
Priv'Association	20639 77	20639 77
Prudence Investiss.	335 87	335 87
Rentacic	151 88	149 64
Revenus Trimestriels	5535 64	5480 83
Revenu Vert	1065 35	1054 79 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	519 44	495 89
St-Honoré Pacifique	384 11	366 69
St-Honoré Real	10420 75	10368 91
St-Honoré Rendement	11631 29	11573 38
St-Honoré Technol.	628 37	599 88
Sécuricic	10182 68	10172 51
Sécur. Mobilière	408 25	389 74
Sél.court terme	11659 69	11573 09
Sélec. Mobil. Div.	349 45	333 60
Sélection-Rendem.	174 08	169 83
Sélect. Val. Franç.	230 98	220 51
Séquanaise Associat.	57943 19	57943 19
Séquan. court terme	58075 76	58075 76
Séquan. Oblig.	54906 54	54906 54
Sicaden (Crédem BP)	688 81	678 63
Sicav-Associations	1237 45	1234 98
S.F.I. fr. et étr.	463 92	442 88
Sicavimmo	581 33	564 97
Sicav 5000	241 99	231 02
Sivafrance	391 81	374 04
Sivam	325	310 26
Sivarente	187 95	188 97
Sivinter	334 41	319 25
S.I.-Est	1061 80	1013 65
S.I.G.	785 02	749 06
S.N.I.	1027 56	980 96
Sofinvest	442 02	421 98
Sogepargne	360 58	347 53 ◆
Sogevar	847 65	809 21 ◆
Sogister	1067 58	1019 17 ◆
Soleil Investis.	403 17	384 89 ◆
Technocic	999 34	954 02
U.A.P. Investiss.	341 73	326 23
Uni-Associations	112 51	112 51 ◆
Unifrance	305 18	291 34 ◆
Unifoncier	881	841 05 ◆
Uni-Garantie	1278 39	1252 10 ◆
Unigestion	667 36	637 10
Uni-Japon	986 89	942 13
Uni-Régions	1915 64	1828 77 ◆
Univers	1879 56	1817 76 ◆
Univar	156 63	156 63 ◆
Univers-Obligations	1109 10	1072 63 ◆
Valorem	387 39	369 82
Valorg	1307 48	1306 17
Valrel	70013 35	69943 41

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1619	1603	1602	– 1 05
1030	B.N.P.	940	940	940	....
982	C.C.F.	991	991	992	+ 0 10
4300	C.N.E. 3 %	4202	4200	4200	– 0 04
1460	Electricité T.P.	1460	1460	1460	....
1045	Renault T.P.	1039	1041	1041	+ 0 19
1659	Rhone-Poul. T.P.	1660	1660	1660	....
1135	St-Gobain T.P.	1132	1135	1135	+ 0 26
1280	Thomson T.P.	1162	1164	1164	+ 0 17
270	Accor	270	261 10	261 10	– 3 29
615	Agence Havas	679	679	679	....
610	Air Liquide	589	590	590	+ 0 16
780	Als. Superm.	730	720	720	– 1 36
137	A.L.S.P.I.	138 90	133	133	– 4 24
290	Alsthom-Atl.	284	284	284	....
970	Arjom. Prioux	924	925	925	+ 0 10
70	Aussedat-Rey	72 60	70 10	70 10	– 3 44
1010	Aux. Entrepr.	1017	1020	1020	+ 0 29
1190	Av. Dass.-Br.	1135	1120	1120	– 1 32
345	Bail-Equipem.	350	348 50	348 50	– 0 42
840	Bail-Investiss.	819	825	825	+ 0 73
620	Cie Bancaire	622	624	624	+ 0 32
285	Bazar H.-V.	273	285	285	+ 4 39
255	Béghin-Say	251	250 10	254	+ 1 19
320	Berger	316	316	316	....
510	Bic	495	498	499	+ 0 80
595	B.I.S.	645	622	630	– 2 32
1300	Biscuit (Géné.)	1302	1292	1290	– 0 92
1850	Bongrain S.A.	1775	1771	1771	– 0 22
795	Bouygues	795	800	800	+ 0 62
2300	B.S.N.	2165	2155	2160	– 0 23
2140	Carrefour	2310	2240	2255	– 2 38
930	Casino	939	935	935	– 0 42
730	Cedis	710	678	678	– 4 50
605	Cetelem	620	620	628	+ 1 29
955	C.F.A.O.	898	891	892	– 0 77
171	C.F.D.E.	180	179	179	– 0 55
750	C.G.I.P.	737	731	732	– 0 67
750	Carnaud	719	715	717	– 0 27
645	Chargeurs S.A.	630	636	637	+ 1 11
46	Chiers-Châtill.	45 80	45 50	45 50	– 0 65
325	Ciments franç.	325	320	320	– 1 53
1180	C.I.T. Alcatel	1200	1200	1200	....
535	Club Méditerr.	520	518	518	– 0 38
140	Codetel	134	133 80	133 80	– 0 14
290	Cofimeg	287	285 10	285 50	– 0 52
260	Colas	278	279 80	284	+ 2 15
168	Compt. Entrepr.	174	170	171	– 1 72
315	Compt. Mod.	310	311	314	+ 1 29
845	Créd. Foncier	834	830	830	– 0 47
305	Crédit F. Imm.	292	294	294	+ 0 68
710	Crédit Nat.	715	714	714	– 0 13
235	Crouzet	209 50	209	209 80	+ 0 14
1900	Damart-Servip	1897	1850	1849	– 2 53
1350	Darty	1410	1410	1410	....
210	Dév. Rég. P.d.C	210	210	210	....
1170	Docks France	1120	1110	1110	– 0 89
245	D.M.C.	242 40	235 50	235 50	– 2 84
795	Dumez	782	782	782	....
650	Eaux (Gén.)	631	630	630	– 0 15
1300	Ecco	1475	1476	1476	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
187	Elf-Aquitaine	198	195 50	195 50	– 1 26
185	– (certific.)	196 50	195 50	195 50	– 0 50
1270	Epeda-B-Faure	1255	1255	1250	– 0 39
2230	Essilor	2248	2200	2205	– 1 91
445	Esso S.A.F.	457	450	451	– 1 31
1500	Eurafrance	1490	1450	1460	– 2 01
865	Eurocom	866	865	865	– 0 11
1170	Euromarché	1185	1172	1172	– 1 09
765	Europe n° 1	768	763	763	– 0 65
1170	Facom	1150	1140	1140	– 0 86
755	Fichet-Bauche	725	701	701	– 3 31
190	Finextel	192 40	192 50	192 50	+ 0 05
395	Fives-Lille	364	360 10	360 10	– 1 07
68	Fonderie (Gén.)	65 50	64 50	64 60	– 1 37
82	Fraissinet	74 10	75	75	+ 1 21
275	Francarep	298	300	300	+ 0 67
1080	Fromageries Bel	1060	1056	1056	– 0 47
700	Gal. Lafayette	674	695	695	+ 3 11
635	Gén. Géophys.	580	580	580	....
570	Gerland	599	600	600	+ 0 16
295	GTM-Entrepose	291	294 80	294 80	+ 1 30
360	Guyenne-Gasc.	360	354 90	354 90	– 1 41
1490	Hachette	1435	1426	1426	– 0 62
475	Hénin (La)	474	480	480	+ 1 26
97	Imétal	93 70	92	92	– 1 81
460	Imm. Plaine-M.	453	458	458	+ 1 10
1710	Inst. Mérieux	1820	1950	1950	+ 7 14
510	Interbail	525	530	524	– 0 19
2500	Intertechnique	2450	2439	2439	– 0 44
325	J. Lefebvre	311	309	311	....
1220	Lab. Bellon	1230	1230	1230	....
535	Lafarge-Coppée	532	534	534	+ 0 37
1070	Lebon	1070	1060	1060	– 0 93
2240	Legrand	2165	2148	2151	– 0 64
600	Lesieur	631	619	618	– 2 06
420	Locafrance	403	415	415	+ 2 97
850	Locindus	834	828	830	– 0 47
770	L. Vuitton S.A.	737	730	730	– 0 94
525	Luchaire	495	493	493	– 0 40
860	Lyonn. Eaux	839	832	838	– 0 11
230	Mais. Phénix	189	186 10	186 10	– 1 53
675	Majorette (Ly)	705	709	709	+ 0 56
123	Manurhin	114 60	115	115	+ 0 34
250	Mar. Wendel	249	248	248	....
1650	Martell	1488	1515	1529	+ 2 75
2000	Merlin-Gerin	2070	2070	2089	+ 0 91
1700	Matra	1725	1730	1740	+ 0 86
1160	Michelin	1159	1159	1155	– 0 34
2800	Midi (Cie)	2940	2940	2949	+ 0 30
250	Midland Bk S.A.	249 90	249 80	252	+ 0 84
88	M.M. Penarroya	86 50	84	84	– 2 89
1860	Moët-Hennessy	1810	1818	1820	+ 0 55
675	Mot. Leroy-S.	683	680	682	– 0 14
85	Moulinex	85 80	83 50	83 20	– 3 03
420	Navig. Mixtes	394	390	392	– 0 50
88	Nord-Est	94	93 50	93 80	– 0 21
555	Nordon (Ny)	535	535	535	....
151	Nouvelles Gal.	143	142	143	....
725	Occident. (Gén.)	725	730	727	+ 0 27
195	Olida-Caby	195	186	186	– 4 61
1160	Omn. F. Paris	1110	1101	1101	– 0 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
240	Opé-Paribas	247	246 50	246 50	– 0 20
2430	Oréal (L')	2256	2256	2257	+ 0 04
141	Papet. Gascogne	140 90	140	140	– 0 63
985	Paris-Réescompte	980	980	980	....
410	Pechelbronn	411	408 50	408 50	– 0 60
805	Penhoet	856	861	865	+ 0 61
720	Pernod-Ricard	699	695	696	– 0 42
105	Pétroles B.P.	102	99 50	102	....
360	Peugeot S.A.	361	360	358	– 0 83
70	Poclain	69	69	68 80	– 0 28
590	Poliet	591	591	591	....
182	Pompey	161 10	160 90	161	– 0 06
520	P.M. Labinal	473	468	468	– 1 05
2020	Presses Cité	1930	1926	1940	+ 0 51
1210	Prétabail Sic.	1166	1152	1152	– 1 11
325	Primagaz	299	296 80	299 80	+ 0 26
275	Printemps	265	265	267 50	+ 0 94
1400	Promodès	1400	1385	1385	– 1 07
235	Prouvost S.A.	231 50	230	230	– 0 64
275	Radiotechn.	285	285	285	....
78	Raffin. (Fse)	78	78	77 90	– 0 12
1400	Redoute (La)	1579	1525	1545	– 2 15
1580	Roussel-Uclaf	1525	1520	1521	– 0 26
1230	Roussel-C.N.I.	1215	1210	1210	– 0 41
2480	Rue Impériale	2470	2460	2460	– 0 40
198	Sade	210	210	210	....
1670	Sagem	1600	1590	1590	– 0 62
725	Salvepar	716	724	724	+ 1 11
275	St-Louis B.	280 50	272	272	– 3 03
2300	Salomon	2345	2280	2280	– 2 77
710	Sanofi	705	697	696	– 1 27
300	S.A.T.	304	305	305	+ 0 32
500	Saupiquet Cie	501	501	501	....
220	Schneider	211	211	211 50	+ 0 23
104	S.C.O.A.	98 20	98	98 40	+ 0 20
120	S.C.R.E.G.	115	115 20	115 50	+ 0 43
360	Seb	372	378	377	+ 1 34
355	Selimeg	349	349	349	....
1550	S.F.I.M.	1470	1429	1441	– 1 97
57	S.G.E.-S.B.	52 40	52 50	52 50	+ 0 19
600	Sgn. Ent. El.	578	570	570	– 1 38
730	Silic	689	688	688	– 0 14
420	Simco-U.F.H.	419 90	420	419 50	– 0 09
255	Simnor	244 80	248	248	+ 1 30
1390	Skis Rossignol	1398	1380	1380	– 1 28
650	Slimeco	646	642	642	– 0 61
180	Sodero	182	181 50	181 50	– 0 27
2230	Sodexho	2125	2135	2135	+ 0 47
410	Sogerap	413	410	411	– 0 48
645	Sommer-Allib.	522	526	526	+ 0 76
520	Source Perrier	494	490	490 50	– 0 70
245	Synthelabo	238	237	237	– 0 42
530	Talcs Luzenac	557	555	555	– 0 35
2520	Tél. Elect.	2485	2500	2500	+ 0 60
525	Thomson-C.S.F.	525	521	522	– 0 57
205	Total (CFP)	231	227 80	228 80	– 0 95
52	– (certific.)	56 10	57 30	57 30	+ 2 13
1930	T.R.T.	1831	1800	1790	– 2 23
540	U.F.B.	530	531	531	+ 0 18
830	U.I.S.	800	812	812	+ 1 50
320	U.C.B.	316	317	319	+ 1 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
226	Valéo	219	215 10	215 30	– 1 68
107	Vallourec	108 20	108	108 10	– 0 09
2410	V. Clicquot-P.	2694	2601	2601	– 3 45
340	Via Banque	340	336	339	– 0 29
920	Elf-Gabon	940	925	926	– 1 48
146	Amax Inc.	134 20	131 20	131	– 2 38
420	Amer. Express	400	388	388	– 3
205	Amer. Teleph.	191 50	188 80	189 20	– 1 20
141	Anglo Amer. C.	105 70	110	110 10	+ 4 16
780	Amgold	635	630	649	+ 2 20
680	BASF (Akt)	688	689	685	– 0 43
690	Bayer	693	688	688	– 0 72
315	Buffelsfont.	269	269 80	288	+ 3 47
22	Charter	21 20	21	21 05	– 0 70
540	Chase Manh.	516	505	505	– 2 13
330	Cie Pétr. Imp.	323 50	320	320	– 1 08
48	De Beers	41	40 40	40 40	– 1 46
1850	Deutsche Bank	1761	1716	1740	– 1 19
73	Dome Mines	77 90	76 20	76 50	– 1 79
210	Driefontein Ctd	170	172	175	+ 2 94
530	Du Pont-Nem.	534	530	529	– 0 93
630	Eastman Kodak	611	601	601	– 1 63
60	East Rand	52 20	55	55 50	+ 6 32
295	Electrolux	308	302	302	– 1 94
285	Ericsson	267 80	266	265 10	– 1
465	Exxon Corp.	464	463	453	– 2 37
390	Ford Motors	395 50	390	390	– 1 39
215	Free State	165 50	169	175	+ 5 74
143	Gencor	100 50	104	104 50	+ 3 98
280	Gén. Belgique	275 10	275 10	275 20	+ 0 03
580	Gén. Electr.	577	580	561	– 2 77
615	Gen. Motors	635	620	620	– 2 36
81	Goldfields	49	51 40	51 20	+ 4 48
37	GdMetropolitain	36 90	35 10	35 50	– 3 79
108	Harmony	87 10	92	94 30	+ 8 26
26	Hitachi	27 35	27	27 06	– 1 06
695	Hoechst Akt.	692	686	686	– 0 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
86	Imp. Chemical	80 35	80 15	81	+ 0 80
131	Inco. Limited	131	128 80	128 80	– 1 67
1160	IBM	1175	1155	1154	– 1 78
99	Ito-Yokado	102 40	103	103	+ 0 58
285	ITT	295	300 50	300 50	+ 1 86
49	Matsushita	50	48 75	48 60	– 2 80
1050	Merck	1015	997	997	– 1 77
715	Minnesota M.	714	705	705	– 1 26
270	Mobil Corp.	272 50	268 50	268 50	– 1 46
....	Nestlé	....	....	....	....
110	Norsk Hydro	118	115 50	116	– 1 69
870	Petrofina	880	880	890	+ 1 13
785	Philip Morris	762	753	752	– 1 31
135	Philips	133 50	130 90	131 50	– 1 49
220	Pres. Brand	160	165	168	+ 5
220	Président Steyn	177	181	185	+ 4 51
345	Quilmès	325	331	334	+ 2 76
875	Randfontein	708	738	738	+ 4 23
540	Royal Dutch	543	537	541	– 0 36
68	Rio Tinto Zinc	65 70	66 90	66 90	+ 1 82
157	St Helena Co	122	124	126 10	+ 3 36
335	Schlumberger	335 50	327	326	– 2 83
84	Shell transp.	83 45	82 35	82 35	– 1 31
1730	Siemens A.G.	1753	1728	1728	– 1 42
140	Sony	143 90	142 50	142	– 1 32
153	T.D.K.	159 40	161 10	160 90	+ 0 94
13	Toshiba Corp.	13 35	13 10	13 10	– 1 87
975	Unilever	976	960	960	– 1 63
385	Unit. Techn.	370	361	361 10	– 2 40
790	Vaal Reefs	652	689	680	+ 4 29
265	Volvo	266	280	280 20	+ 5 33
370	West Deep	289 80	294 80	305	+ 5 24
265	West Hold.	198	200 50	205	+ 3 53
470	Xerox Corp.	472	465	461	– 2 33
1 70	Zambia Corp.	1 60	1 64	1 63	+ 1 87

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 852	8 710	8 400	9
ECU	6 790	6 786	....	....
Allemagne (100 DM)	304 900	304 980	295	312
Belgique (100 F)	15 125	15 130	14 400	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 250	271 100	261	276
Danemark (100 krd)	84 710	84 630	81	88
Norvège (100 k)	103 830	103 900	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 701	11 682	11 250	11 950
Grèce (100 drachmes)	6 540	6 550	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 564	4 576	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	368 920	369 100	3 580	3 760
Suède (100 krs)	102 970	103 240	99	106
Autriche (100 sch)	43 430	43 430	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 214	5 205	5 100	5 650
Portugal (100 esc.)	5 140	5 135	5 200	6 100
Canada ($ can 1)	6 382	6 404	6 150	6 550
Japon (100 yens)	3 632	3 646	3 540	3 680

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/8
Or fin (kilo en barre)	89600	89950
Or fin (en lingot)	89900	89700
Pièce française (20 fr)	556	553
Pièce française (10 fr)	435	....
Pièce suisse (20 fr)	547	548
Pièce latine (20 fr)	539	540
Souverain	660	660
Pièce de 20 dollars	3750	3725
Pièce de 10 dollars	1930	1900
Pièce de 5 dollars	1280	....
Pièce de 50 pesos	3595	356..
Pièce de 10 florins	544	5..





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *M. Lemoine en Martinique.* – La visite de quatre jours que M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, effectuait en Martinique s'est achevée mercredi par l'annonce de la venue dans le département des ministres camerounais et ivoirien de l'agriculture en novembre prochain, dans le but d'étudier les techniques martiniquaises de la production de la banane.

Dressant le bilan de son court séjour, M. Lemoine a indiqué avoir constaté chez les responsables socio-économiques *« une prise de conscience d'une nouvelle dimension caraïbe de l'économie, qui s'accompagne d'une volonté d'offensive »*. Le secrétaire d'Etat a, de plus, confirmé l'ouverture d'un débat au Parlement sur l'avenir des départements d'outre-mer avant la fin de l'année.

Le numéro du « Monde » daté 7 août 1985 a été tiré à 407505 exemplaires

A B C D . F G H

NOUVELLES RÉFORMES DE LA VIE CARCÉRALE

Le gouvernement semble avoir apaisé les tensions dans les prisons

Par petites touches, le gouvernement s'emploie à désamorcer la bombe qui a failli éclater au printemps dans les prisons. Jeudi 8 août est paru au *Journal officiel* un décret destiné à mettre de l'huile dans les rouages pénitentiaires. Attendu depuis des semaines, ce décret voudrait rendre moins insupportable la vie derrière les barreaux (*le Monde* du 19 juin).

Venant après la grâce présidentielle du 14 juillet offerte à 2763 détenus, le décret de jeudi, vise aussi à désencombrer les prisons. Un autre texte, adopté récemment par les députés, tend lui aussi à désengorger celles-ci. Bref, l'alerte à été suffisamment chaude pour que le gouvernement se décide à allumer des contre-feux.

Malgré tout, M. Robert Badinter se défend d'avoir cédé aux pressions des mutins et agi dans la précipitation. Les réformes annoncées jeudi au *Journal officiel* étaient prêtes depuis longtemps, insiste-t-on au ministère de la justice. Les troubles du printemps les ont plutôt retardées. Aujourd'hui que le calme est revenu, au moins en surface, l'ardeur réformatrice du garde des sceaux peut à nouveau se donner libre cours.

Alors que paraissait ce décret, la chancellerie s'employait à remettre en mémoire des journalistes les améliorations de la vie carcérale entreprises depuis le changement de majorité. Cela va de la réforme, qui n'avait que trop attendu, de la médecine pénitentiaire à la suppression des quartiers de sécurité dont M. Badinter disait qu'ils fabriquaient des *« fauves »*.

Tandis que le costume pénal, ce stigmate de l'enfermement, était supprimé, les parloirs sans séparations étaient généralisés, parfois au prix de travaux d'aménagement coûteux. Il y en a aujourd'hui partout, à l'exception de la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, où on les promet pour la fin de l'année.

Continuité réformatrice donc, dont le décret de jeudi n'est qu'un maillon. C'est pourquoi on peut prévoir que ce prurit d'améliorations annonce d'autres décrets, ce que la chancellerie ne dément pas.

Ainsi une réforme réclamée à cor et à cri par la gauche judiciaire devrait enfin voir le jour : la possibilité pour les détenus qui risquent le « mitard », c'est-à-dire, en termes administratifs, une « punition de cellule », de se faire assister d'un avocat.

On sait trop peu que les prisons ont leurs propres tribunaux internes, surnommés « prétoires », où comparaissent les indisciplinés et les fortes têtes. Là, le directeur de l'établissement, généralement assisté de deux « matons » (gardiens), peut prononcer des condamnations allant jusqu'à quarante-cinq jours de « mitard ». Pendant cette durée, le puni est totalement isolé de ses camarades, y compris lors des promenades et doit se satisfaire d'un confort plus précaire encore que le leur.

La condamnation des prétoires

Cette peine s'apparente ainsi à une véritable condamnation, analogue à celle que prononcent les tribunaux correctionnels et les cours d'assises, mais sans les garanties offertes par le secours d'un défenseur. En corrigeant cette anomalie, M. Badinter se conformerait à la convention européenne des droits de l'homme, qui prescrit que *« tout accusé »* doit pouvoir être assisté d'un avocat.

Néanmoins, ces réformes en chaîne ne doivent pas donner l'impression de bouleversements. Certes, les semaines écoulées ont été fertiles en innovations, mais M. Badinter est « marqué » de près par une majorité qui n'hésite pas à le brider dès qu'elle flaire dans ses initiatives une menace politique.

Ainsi les députés socialistes se sont-ils opposés lors de la discussion en première lecture d'un des projets du garde des sceaux à l'extension aux condamnés à moins d'un an d'emprisonnement du régime de la semi-liberté. Les autres mesures qui visent à désencombrer les prisons font suffisamment grincer des dents l'opposition pour ne pas en rajouter.

Bien sûr, le décret paru jeudi modifie cent sept des cinq cent soixante-quatorze articles de la partie « décrets » du code de procédure pénale, mais il y a loin d'une réforme sur le papier au climat de détente qu'elle est censée propager dans les prisons.

Une lettre que nous a adressée un lecteur, détenu dans la région parisienne, après que nous avions fait état du projet de décret paru mardi, est révélatrice de la manière dont ce texte pourrait être accueilli. Assouplir la censure du courrier ? *« Croyez-vous*, écrit ce lecteur, *que la majorité des détenus reçoit du courrier ou en écrit ? L'extrême majorité des gens en prison est seule, sans personne, dehors, à qui écrire »*. Respecter la dignité des détenus lors des fouilles ? *« Certes, montrer son anus après chaque parloir est dégradant, mais il me dégrade moins que celui qui fait cela toute la journée depuis trente ans »*.

Faciliter les études en prison ? C'est déjà la règle. Mais *« sachez que j'ai dû écrire vingt-deux lettres pour réussir à passer un diplôme. Je ne vous parle pas des difficultés pour se faire apporter des livres. Tous les colis sont refusés »*. De telles réactions prouvent que la vie quotidienne risque de rester longtemps difficile en prison et le climat tendu, même si le gouvernement, par sa rapidité à réagir, a réussi à éteindre – provisoirement ? – le feu qui couvait.

BERTRAND LE GENDRE.

QUINZE JOURS APRÈS LE COUP D'ÉTAT EN OUGANDA

Sanglantes « chasses aux sorcières » à travers le pays

Kampala. – Le jet de M. Milton Obote, le président déchu, est immobilisé sur l'aire de stationnement de l'aéroport d'Entebe. Aucun vandale ne l'a pris pour cible dans les heures qui ont suivi le coup d'État du 27 juillet. Les boutiques franches de l'aérogare ont été en revanche vidées de toutes leurs marchandises. Un fonctionnaire du service de l'immigration qui s'était mis au vert pendant le putsch vient de reprendre son service : *« Au début*, explique-t-il, *on ne savait pas trop à quelle sorte de gens on allait avoir à faire... »*

Pour beaucoup, les choses ne sont pas aussi claires qu'ils le souhaiteraient. La partie n'est pas gagnée. *« Nous avons encore peur*, dit un habitant de Kampala, *nous sommes encore en danger.* » Presque les mêmes hommes qu'hier au pouvoir aujourd'hui, et surtout les mêmes soldats, qui ne se sont toujours pas convertis à de meilleures manières à l'égard de la population. Un peu naïvement les Ougandais attendaient

De notre envoyé spécial

beaucoup – beaucoup trop – de ce coup d'État.

Spectaculaires ont été les pillages auxquels se sont livrés sans retenue les soldats. Des denrées de base comme le sucre ou le matoke – régime de bananes vertes – ont réapparu sur le marché, mais se vendent aujourd'hui dans la capitale au triple de leur prix d'avant le putsch. En revanche, les produits de luxe comme les matériels audiovisuels se négocient plus difficilement, tandis que le change du dollar au taux parallèle s'est sensiblement affaissé. Des avertissements des autorités militaires ne sont pas étrangers à la hâte que mettent les pillards à se dessaisir du butin.

Affrontements entre tribus

Plus graves sont les sanglantes « chasses aux sorcières » que continue de provoquer le changement de régime, un peu partout à l'intérieur du pays, sans que les auteurs du putsch réussissent, semble-t-il, à y mettre un terme. En sont victimes les responsables locaux qui ont servi M. Obote, notamment les membres du Congrès du peuple ougandais (UPC), le parti alors au pouvoir. De violents règlements de comptes opposent aussi Acholi et Langui, les deux tribus « nordistes » aujourd'hui ennemies, sur lesquelles l'ancien chef de l'Etat s'était appuyé pour gouverner, et qui composent le gros de l'armée régulière.

Lira, en pays lango, fief de M. Obote, est aujourd'hui déserte : ses habitants ont fui de possibles représailles. Des guérilleros souvent mal identifiables sortent de l'ombre. Les débris de l'armée d'Amin Dada rassemblés au sein du National Rescue Front (NRF), qui vivraient repliés au Soudan, ont refait surface dans le nord du pays, où ils viennent d'occuper les bourgs de Moyo et d'Adjumani. Quant à l'Armée nationale de résistance (NRA) de M. Yoweri Museweni, elle paraît solidement contrôler la région du Luwero au nord de la capitale et l'ouest de l'Ouganda près de la frontière zaïroise : huit jours avant le putsch Fort Portal est tombé entre ses mains comme un fruit mûr.

A Kampala les auteurs du putsch complètent péniblement les organigrammes officiels : le brigadier Basilio Olara Okello, l'artisan du coup d'Etat, a été promu commandant en chef des forces armées. Et la liste des membres du gouvernement s'est allongée de deux nouveaux noms : M. Olara Otunu, ambassadeur de l'Ouganda aux Nations unies, et M. Benjamin Obonyo, nommés respectivement ministre des affaires étrangères et ministre de la santé. Au quartier général du Parti démocratique (DP) la principale formation de l'opposition sous le régime de M. Obote, c'est la fièvre des grands jours. Des dizaines de sympathisants traînent dans ses modestes locaux. On attend le « président ». Pas le général Tito Okello, mais M. Paul Ssemogerere, patron du DP et nouveau ministre de l'intérieur. Un grand absent. M. Museweni. Que fait-il, que veut-il, où est-il ? Les rumeurs courent la capitale à son sujet, toutes plus incontrôlables les unes que les autres. Une chose est certaine, on n'a pas fini d'entendre parler de lui, car c'est un pion essentiel sur l'échiquier de la politique ougandaise.

Beaucoup craignent de vivre *« un coup à double détente »*, et se demandent avec inquiétude si les jours sombres ne sont pas devant eux. Sur les pelouses du Parlement des batteries anti-aériennes guettent le ciel...

JACQUES DE BARRIN.

LE SORT DES OTAGES FRANÇAIS AU LIBAN

M. Mitterrand s'est entretenu au téléphone avec le président syrien

Mme Joëlle Kauffmann, femme de notre confrère de *l'Evénement du jeudi*, enlevé à Beyrouth le 22 mai dernier en compagnie du chercheur français Michel Seurat, a été reçue une nouvelle fois mercredi 7 août par le président Mitterrand qui lui a fait part de l'état des diverses démarches entreprises pour la libération des otages français toujours détenus au Liban, mais dont on a aujourd'hui la certitude qu'ils sont vivants.

Après l'entretien qu'avait eu durant deux heures le président Assad et M. Hubert Védrine, porteur d'un message du chef de l'Etat français à son homologue syrien, M. Mitterrand s'est entretenu lui-même téléphoniquement avec le président Assad, qui lui aurait de nouveau fait part de la volonté syrienne d'aboutir dans cette affaire. A quel prix ? C'est sans doute là toute la question. D'autant plus que les quatorze otages détenus au Liban, sept Américains, quatre Français (outre MM. Seurat et Kauffmann, MM. Carton et Fontaine, enlevés le 22 mars), un Britannique, un Irlandais et notre confrère photographe iranien Alfred Yagobzadeh ne sont pas tous entre les mêmes mains. On peut toutefois penser que les Syriens qui contrôlent une grande partie du Liban savent au moins tout ce qui s'y passe à défaut de pouvoir agir directement dans tous les cas. Leur alliance avec Téhéran peut d'autre part n'être pas négligeable.

Pour l'anniversaire de son mari, né le 8 août 1944, Mme Kauffmann lui adresse la lettre ci-dessous :

Jean-Paul,

Soixante-dix-neuf jours que tu es parti pour un reportage d'une semaine. C'est long. On me dit que tu lis la presse. Je choisis donc cette voie pour te souhaiter un anniversaire que les enfants et moi aurions tant voulu fêter avec toi dans ton restaurant préféré. Nous l'avons espéré comme espèrent avec nous tous ceux qui travaillent à ta libération. Je la sens proche et la péniche de nos vacances t'attend sur le canal du Nivernais. Les Bordelais te préparent leurs meilleurs millésimes.

A tout de suite,
Joëlle.

LE SATELLITE DE TÉLÉVISION TDF 1

M. Pomonti contre-attaque

***Grandes manœuvres* autour du futur satellite de télévision directe TDF 1. Alors que M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, est, ce jeudi 8 août, à Luxembourg pour reprendre les négociations avec le gouvernement du grand-duché (*le Monde* du 6 août), M. Jacques Pomonti, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et chargé par le premier ministre de préparer les conditions d'exploitation du satellite, contre-attaque : il annonce que la composition de la future société d'exploitation est au point. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion n'en ferait pas partie.**

Le communiqué publié mercredi 7 août par le président de l'INA dévoile la partie des conclusions du rapport remis à M. Laurent Fabius sur la répartition du capital envisagé pour la future société anonyme qui exploiterait l'engin. Son capital, 30 millions de francs au départ, pourrait atteindre 600 millions de francs.

Les intérêts français (50 %) se diviseraient en 34 % pour l'Etat et 16 % pour des capitaux diversifiés (dont 5 % pour l'Aérospatiale et 5 % pour le Crédit agricole). La partie étrangère (50 %) serait composée du groupe britannique de M. Robert Maxwell (20 %), du groupe italien de M. Silvio Berlusconi (8 %), de la société néerlandaise Philips (5 %) et d'établissements financiers luxembourgeois, Sofilec et Narmer (17 %). M. Pomonti indique qu'il a convoqué, pour le 29 août, le conseil d'administration de la société d'études qu'il préside pour *« mettre en œuvre ces conclusions »*, pour mutation en société anonyme.

M. Georges Fillioud et M. Jacques Pomonti se sont rencontrés, mercredi 7 août. Toutefois, ce communiqué est une initiative du seul chargé de mission, et le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication se refuse à tout commentaire, se bornant à confirmer la reprise des négociations au Luxembourg. Les déclarations de M. Pomonti, développées dans une interview au quotidien *Libération* du 8 août, appellent ainsi plusieurs remarques.

S'agissant d'un projet de cette ampleur et totalement public, il paraît évident que c'est le gouvernement qui sera appelé, dans les prochaines semaines, à se prononcer sur le schéma financier de la société d'exploitation du satellite. Or il n'a pas donné officiellement son accord à ce schéma. Tout comme pour le rapport Bredin, il peut y avoir des différences entre le projet et la décision.

M. Pomonti déclare que *« la constitution de cette société d'exploitation est distincte de l'affectation qui sera faite des canaux du satellite »*. Pour l'attribution des quatre canaux, les décisions gouvernementales du 31 juillet ont bien tourné le dos aux propositions du président de l'INA (*le Monde* du 6 août). En revanche, ce dernier reste chargé de la constitution de la société d'exploitation. Mais on voit mal comment vont s'articuler les deux éléments du puzzle. Et d'abord, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, partie prenante de deux canaux du satellite, ne ferait pas partie de la société d'exploitation ?

Les opérateurs étrangers qui ont signifié leur accord à M. Pomonti – M. Maxwell et M. Berlusconi – ne sont pas forcément ceux qui seront retenus pour le quatrième canal. M. Berlusconi, par exemple, se satisferait-il d'une participation financière, sans être dans le coup d'un canal ? Il est évident que non, après ses déclarations au *Monde* (le 7 août). D'autre part, M. Pomonti déclare à *Libération* qu'il aimerait *« qu'il y ait du Desgraupes sur les quatre canaux »*, alors que le gouvernement a réservé l'un d'entre eux pour la chaîne éducative et culturelle...

Cela fait beaucoup de points d'ombre, voire de contradictions. M. Pomonti, qui a, dit-on, l'oreille du président de la République, à défaut de s'être fait davantage entendre des membres du gouvernement, continue apparemment à faire cavalier seul. Compte tenu de la proximité des échéances et de l'importance des enjeux, il serait urgent que la situation se clarifie.

YVES AGNÈS.

Le Crédit lyonnais serait « invité » par l'Etat à rembourser par anticipation un prêt participatif de 500 millions de francs

Le Crédit lyonnais aurait été invité par le ministère de l'économie et des finances, en l'occurrence son actionnaire unique, *via* l'Etat, à rembourser par anticipation un prêt participatif de 500 millions de francs qui lui avait été accordé en 1980, rapporte notre confrère britannique le *Financial Times* dans son édition du 8 août.

Ce prêt, qui avait été consenti à l'époque par les services de M. René Monory, ministre de l'économie et des finances, à M. Claude Pierre-Brossolette (aujourd'hui président de la Banque privée Stern), était assorti d'une durée de quinze ans et de conditions jugées *« très avantageuses »*, dont on sait à présent qu'elles reposaient sur un taux d'intérêt global de 5 % environ par an.

Un différend a surgi entre M. Jean Deflassieux, l'actuel patron du Crédit lyonnais, qui veut éviter le remboursement de ce prêt avant son échéance normale (1995), et M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie, qui cherche par tous les moyens à réduire le déficit budgétaire en faisant rentrer de l'argent frais dans les caisses de l'Etat, explique le *Financial Times*.

M. Claude Pierre-Brossolette, que nous avons pu joindre en fin de matinée, confirme l'octroi de ce prêt de 500 millions de francs justifié *« par la situation que connaissait alors le Crédit lyonnais »*. *« On venait d'inventer la procédure des prêts participatifs, et j'avais estimé que c'était là une excellente occasion de l'appliquer. De plus, c'était bon pour le moral des troupes à une période où je commençais à diminuer les effectifs de la maison au rythme de 1 % par an »*, précise-t-il.

Au siège du Crédit lyonnais, on se borne à indiquer que *« des discussions techniques »* sont effectivement en cours avec la Rue de Rivoli à propos de ce prêt *« dont les modalités sont très sophistiquées »*. Ces propos tendraient à indiquer que M. Deflassieux négocie un réaménagement des conditions plutôt que le remboursement pur et simple de ce prêt. Une démarche qui devrait de toute façon être soumise au prochain conseil d'administration de la banque, dont la réunion reste fixée au 5 septembre.

S. M.

[Les réticences de l'Etat à subvenir aux besoins de son secteur bancaire, traditionnellement pauvre en fonds propres, ne datent pas d'aujourd'hui. Le gouvernement de M. Giscard d'Estaing avait commencé à tourner la difficulté en autorisant ses trois établissements nationalisés (Crédit lyonnais, Banque nationale de Paris et Société générale) cotés en Bourse, à procéder à une augmentation de capital dont le produit serait réservé au public, la part de l'Etat pouvant alors être diminuée dans des proportions inférieures à la minorité de blocage (30 %). C'est ainsi que la Société générale se procurait 100 millions d'argent frais en avril 1980 à l'issue d'une opération financière permettant aux actionnaires privés de porter de 8,56 % à 12,92 % leur participation dans cet établissement. Au mois de novembre, la BNP procédait de même, pour aboutir à 16,5 % de son capital.

Mais, au même moment, M. René Monory, le ministre de l'économie et des finances de l'époque, décidait d'accorder au Crédit lyonnais un prêt participatif à des conditions « très avantageuses », selon les dirigeants de la banque. Cette opération, financée par le Fonds de développement économique et social (FDES) afin de permettre au Crédit lyonnais de renforcer sa productivité et ses fonds propres, visait en fait à atténuer les conséquences des lourdes pertes subies par cet établissement en 1974 à l'issue d'une des plus longues grèves qu'il ait connues. Ce prêt devait déclencher une polémique dans les milieux financiers, (le Monde du 25 avril 1980), et le président du Crédit commercial de France, M. Jean-Marie Levêque, n'avait pas hésité à parler de « coup bas » et à dénoncer « ce grave manquement au principe de la concurrence libre et loyale ».]

